

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR THE
SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
HUMAN AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

**LES VIOLENCES CONJUGALES A YAOUNDE : LOGIQUES,
VECUS ET STRATEGIES DES ACTEURS AU QUARTIER
NKOLMESSENG**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master recherche à
vocation professionnel en Sociologie soutenu le 20 juin 2024

(Master à vocation professionnelle)

Option : Management des projets de développement

Par

Sandrine Laure FOPA TANCHI

Licenciée en Sociologie

Jury

Président : BIOS NELEM Christian, MC

Rapporteur : PINGHANE YONTA Achille, CC

Examineur : LEUMAKO Jeannette, CC



Jun 2024

À

Mes chers parents M. TANTCHI André et Mme TEDONGMO Monique

REMERCIEMENTS

Les années qui ont meublé ce cycle de recherche ont été étoffées à la fois d'égarements, de découragements et même d'ignorance. Cependant, la présence de plusieurs personnes réunies a forgé la pugnacité qui a fait naître ce document. Qu'il nous soit permis de remercier toutes les personnes qui ont apporté leur soutien durant cette aventure à la fois humaine et scientifique.

Notre gratitude va d'abord à l'endroit du Dr. PINGHANE, qui a su encadrer nos premiers pas dans la recherche. Sa rigueur scientifique, ses conseils judicieux, ses suggestions et orientations multiples ont contribué à la réalisation de ce travail et à la formation de notre personnalité.

Nos sincères remerciements vont également à tout le personnel enseignant du Département de sociologie pour la formation reçue depuis notre entrée à l'Université de Yaoundé I.

Nous demeurons infiniment reconnaissantes à nos parents M. TANTCHI André et Mme TEDONGMO Monique ; à nos frères et sœurs, YEMTSA Fabrice, SA'A TANTCHI, MADJEU TANTCHI et NKOMO Junior, pour leurs soutiens à la fois moral, financier et logistique sans lesquels, ce travail n'aurait pu être réalisé.

Ce travail n'aurait également pu être possible, sans la disponibilité des personnes enquêtées sur le terrain, faisant ainsi référence, aux autorités administratives et religieuses et à l'ensemble des populations du quartier Nkolmesseng qui se sont prêtées à l'enquête pour la réalisation de ce mémoire. Que toutes ces personnes, trouvent ici l'expression de nos sincères remerciements.

En fin de compte, notre reconnaissance est adressée à tous nos aînés académiques, ami(e)s et camarades, pour leurs divers conseils, leurs remarques et suggestions qui ont été d'une grande importance dans la rédaction de ce mémoire.

RESUME

Initiée dans le cadre du foyer, la violence conjugale a des répercussions inévitables sur la vie publique parce qu'elle fragilise la santé physique et mentale de ses victimes, les femmes en l'occurrence, et constitue un frein à leur épanouissement. Elle a cours dans toutes les sociétés et dans toutes les classes sociales et reflète les rapports de domination qui existent à l'intérieur de l'institution du mariage. La littérature faite dans le cadre de ce travail a montré que dans une société patriarcale, les femmes sont les grandes victimes de la violence au sein du foyer, et les hommes sont ceux qui la perpétuent. Toutefois, il serait inexact de croire que la violence conjugale ne s'exerce que sur les femmes. Les hommes en sont également victimes. Certains sont battus par leurs épouses, assassinés ou subissent des violences symboliques (adultère, abandon du domicile conjugal, refus d'accomplir l'acte sexuel, ...). Quoiqu'il en soit, la violence conjugale en tant qu'atteinte à l'intégrité physique, sexuelle ou psychologique du conjoint, est un frein à la promotion des droits humains et au développement et à la paix. La présente recherche a été motivée par le constat de l'ampleur que prend chaque jour ce phénomène à travers ses multiples manifestations. Ainsi, le problème qui émerge est celui de la permanence des violences au sein des foyers malgré toutes les politiques nationales et internationales prises. Ce problème de recherche a induit une question de recherche : Quels sont les facteurs qui structurent et qui expliquent la permanence des violences conjugales à Nkolmesseng ? La réponse provisoire apportée stipule que la violence conjugale telle qu'observée au sein du quartier Nkolmesseng se structure sous l'influence de plusieurs facteurs combinés, tout en construisant plusieurs stratégies et conséquences qui se lisent à plusieurs niveaux de la société. L'opérationnalisation de cette question a mobilisé trois grilles théoriques d'analyse, la théorie des représentations sociales de Jean-Claude ABRIC, la théorie du constructivisme sociale de Peter Berger et Thomas Luckmann et la théorie de l'analyse stratégique de Michel Crozier et Erhard Friedberg. Ces théories nous ont respectivement aidé à comprendre l'origine socialement construite des violences, de saisir les manifestations de la violence, d'analyser les stratégies développées par les couples pour mettre fin, voire limiter les violences dans leur couple. La collecte des données s'est faite grâce à l'enquête qualitative mobilisant des outils tels que l'observation documentaire, le récit de vit et les entretiens semi-directif. Les résultats de tout ce travail mettent en relief les formes et manifestations des violences, les facteurs qui structurent la violence et enfin les constructions qui naissent suite aux violences dans les couples, tout en analysant les perspectives mises en œuvre pour limiter les violences.

Mots-clés : Genre, Patriarcat, Violences conjugales, Nkolmesseng, Yaoundé

ABSTRACT

Initiated within the home, domestic violence has inevitable repercussions on public life. Because it weakens the physical and mental health of its victims, women in this case, and constitute an obstacle to their promotion. It occurs in all societies and in all social classes and reflects the relationships of domination that exist within the institution of marriage. Therefore, in a patriarchal society, women are the main victims of violence within the home, and men are those who perpetuate it. However, it would be incorrect to believe that domestic violence only affects women. Men are also victims. Some are beaten by their wives, murdered or suffer symbolic violence (adultery, abandonment of the marital home, refusal to perform the sexual act, etc.). Regardless, domestic violence as an attack on the physical, sexual or psychological integrity of the spouse, is an obstacle to the promotion of human rights and development and peace. This research was motivated by the observation of the extent that this phenomenon is growing every day through its multiple manifestations. Thus, the problem that emerges is that of the permanence of violence within homes despite all national and international policies. This research problem led to a research question: What are the factors that structure and explain the domestic violence observed in the Nkolmesseng neighborhood? The provisional response provided states that domestic violence as observed in the locality of Nkolmesseng is structured under the influence of several combined factors, while constructing several strategies and consequences which are read at several levels of the society. The operationalization of this question mobilized three theoretical analysis grids, the theory of social representations of Jean-Claude ABRIC, the theory of social constructivism of Peter Berger and Thomas Luckmann and the theory of strategic analysis of Michel Crozier and Erhard Friedberg. These theories respectively helped us to understand the socially constructed origin of violence, to understand the manifestations of violence, and to analyze the strategies developed by couples to end or even limit violence in their relationship. Data collection was carried out using qualitative research using tools such as documentary observation, life stories and semi-directive interviews. The results of all this work highlight the forms and manifestations of violence, the factors which structure violence and finally the constructions which arise following violence in couples, while analyzing the perspectives implemented to limit violence.

Keywords : Gender, Patriarchy, Domestic violence, Nkolmesseng, Yaounde

LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS

Sigles

AND	: Acide Désoxyribonucléique
ALVF	: Association de Lutte contre les Violences Faites aux Femmes
CLCVH	: Centre de Lutte Contre la Violence faite aux Hommes
CPFF :	: Centre de Promotion de la Femme et de la Famille
CRDDPH	: Cercle de Recherche sur les Droits et Devoirs de la Personnes
EPT	: Education Pour Tous
GIE	: Groupement d’Intérêt Economique
INS	: Institut National de la Statistique
OBC	: Organisation à Base Communautaire
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
UNFPA	: United Nations population Fund
VBG	: Violence Basée sur le Genre
VIH	: Virus de l’Immunodéficience Humaine

Liste des acronymes

ACAFEJ	: Association Camerounaise des Femmes Juristes
---------------	--

ACAFEJ	: Association Camerounaise des Femmes Juristes
AGNU	: Assemblée Générale des Nations Unies
FAWE	: Forum for African Women Educationalists
LEAD	: Leadership Entreprise et Action pour le Développement
MINJUSTICE	: Ministère de la Jeunesse
MINPROFF	: Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
ONU	: Organisation des Nations Unies
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
UCAC	: Université Catholique d’Afrique Centrale
UNESCO	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l’éducation la Science et la Culture)
UNICEF	: (Fond des Nations Unies pour l’Enfance)

Liste des abréviations

Dir	: Sous la direction de
Dr	: Docteur
N°	: Numéro
SDE	: Service Déconcentré de l’Etat
UYI	: Université de Yaoundé I
VC	: Violence Conjugale
Vol	: Volume

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Distribution des personnes interrogées.	26
--	----

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : La violence conjugale dans le monde	5
Figure 2 : Localisation de la zone de recherche	40
Figure 3 : Reconstruction d'une maison détruite suite aux violences conjugales.....	87

INTRODUCTION GENERALE

I. JUSTIFICATION, CONTEXTE ET PROBLEME DE RECHERCHE

Mener à bien cette recherche nécessite certains préliminaires comme la justification du choix du sujet de recherche, la contextualisation de la recherche et en fin dégager le problème de recherche.

1. Justification du choix du sujet de recherche

La justification d'un sujet de recherche est une exigence épistémologique. Si un sujet de recherche ne vient jamais de nulle part, il tire ses fondements dans des motivations précises. Ces dernières peuvent prendre la forme de motivations à la fois personnelles et scientifiques.

1.1. Justification personnelle

Pourquoi rédiger un mémoire en 2024 sur les violences conjugales ? Que pourrait-on encore dire aujourd'hui sur la violence conjugale qui n'a pas encore été dit ? Ces questions pourraient être posées par tout chercheur immergé dans la recherche ou faisant encore ses premiers pas comme nous. À ces interrogations, nous soulignons tout simplement que, si les violences étaient éradiquées, les chercheurs n'y accorderaient certainement plus d'intérêt. Les cas publics suivants nous ont interpellés. En effet, selon le journal « Mutation » du 04 mars 2022, une camerounaise du nom de Ruth ESSENGUE a perdu la vie suite à la violence conjugale ; une jeune femme de 22 ans ayant requis l'anonymat s'est confiée au Magazine « Cameroun Web » pour faire part de son expérience, celle de la perte de trois de ses bébés des suites de violences conjugales. Notons par ailleurs, le cas de la jeune Sabine AKONO qui, en juillet 2021 s'est vue découpée le pied à coups de machette par son mari à cause d'un plat de spaghetti¹ sans oublier que, le 12 avril 2023, une enseignante au nom de Mentchum Wambo Viviane a été tuée par son époux après une dispute conjugale dans la ville de Mokolo au Nord-Cameroun².

Nous avons grandi dans le quartier Nkolmesseng situé dans l'arrondissement de Yaoundé 5. L'observation du foisonnement des violences perpétrées tant dans les quartiers que dans les ménages, n'a pas laissé la jeune chercheuse que nous somme indifférente. Si ces cas de violences n'étaient que vécus et racontés par les autres habitants du quartier

¹ Yann Atangana, « Curiosité : il coupe le pied de sa femme pour un plat de spaghetti »

<https://237actu.com/curiosite-il-coupe-le-pied-de-sa-femme-pour-un-plat-de-spaghetti>, consulté le 12 juillet 2021

² Armand Ougock, « Cameroun : une enseignante égorgée par son époux après une dispute conjugale », 2023, https://www.koaci.com/article/2023/04/13/cameroun/societe/cameroun-une-enseignante-egorgee-par-son-epoux-apres-une-dispute-conjugale_168635.html consulté le 20 avril 2023 ;

Nkolmesseng, il est fort probable que l'intérêt porté à ce sujet serait différent. Le foyer conjugal dans lequel nous avons grandi n'en a pas été exclu.

Cependant, les récits de l'entourage immédiat à notre noyau familial et aux autres cadres de socialisation que nous côtoyons, faisaient généralement état d'une violence uni sens, celle de l'homme sur la femme au sein du couple. Cette idée a également été renforcée le 08 avril 2022. Ce jour, les médias africains étaient inondés de « RIP » à l'endroit de la célèbre chanteuse Nigériane, Osinachi NWACHUKWU. Cette dernière a perdu la vie suites à plusieurs coups de poignards reçus à la poitrine de la part de son mari. Notre curiosité naïve, a conduit à nous questionner sur la violence elle-même. C'est quoi la violence ? Comment se manifeste-t-elle ? Est-ce que les hommes sont toujours les bourreaux et les femmes toujours les victimes en ce qui concerne la violence au sein du couple ? Est-ce que la violence n'est que physique, comme le montrait notre entourage ? Ces interrogations diverses ont alimenté notre curiosité jusqu'à notre passage en Licence 3 en Sociologie à l'Université de Yaoundé I.

1.2. Justification scientifique

Au cours de l'année académique 2018-2019, la dispensation de l'Unité d'enseignement « Women's and gender studies » par le Dr PINGHANE YONTA Achille et le Dr NJAH ETOLO Edith a suscité en nous un intérêt double. D'abord, un questionnement sur l'intitulé de l'unité d'enseignements, pourquoi seulement les « Women's studies » ? Pourquoi pas aussi les « Men's studies » ? Ensuite, cet intérêt a également été porté vers la sociologie de l'intimité, qui est un domaine de recherche en pleine effervescence.

Par ailleurs, ayant échangé à plusieurs reprises avec l'ainée académique NGAKO BOTCHAC Victoria³, qui a travaillé et soutenu sur les questions de vulnérabilités masculines au sein des couples, l'intérêt porté à la sociologie de l'intimité, a davantage été renforcé. Travailler sur la sociologie de l'intimité, avec un regard nouveau, celui orienté vers l'homme. Le choix de ce sujet de recherche, intitulé « **Les violences conjugales à Yaoundé : Logiques, vécus, et stratégies des acteurs au quartier Nkolmesseng** » tire ses racines, dans une volonté de construction d'une analyse sociologique sur les violences vécues au sein des couples du quartier Nkolmesseng, tant par les hommes que par les femmes.

³ Victoria NGAKO BOTCHAC, « Vulnérabilités masculines au sein des couples au Cameroun : Cas de l'arrondissement de Soa », Mémoire de Master, Sociologie, Université de Yaoundé I, 2022.

2. Contexte de la recherche

La thématique de la violence en générale, vécue ou subie dans n'importe quel cadre social d'existence a fait et continu de faire couler beaucoup d'encre dans le monde entier. En 2010, une enquête menée par le Centre de contrôle et de prévention des maladies aux USA, mettait en lumière le lourd tribut que la violence sexuelle, le harcèlement et la violence conjugale font peser sur les personnes adultes dans ce pays. Selon cette enquête, près d'une femme sur quatre a été victime de violences physiques graves par un partenaire intime au cours de sa vie. De même, plus de 70% de femmes ont subi une forme de violence conjugale pour la première fois avant l'âge de 25 ans. Ce rapport fait également état de ce que un homme sur sept a subi de graves violences physiques de la part d'un partenaire intime à un moment donné de sa vie et près de 53% des hommes victimes ont subi une forme de violence conjugale pour la première fois avant l'âge de 25 ans⁴.

En poursuivant l'analyse des données secondaires dans les autres pays d'Amérique et ceux de l'Europe, les chiffres font état d'une pratique de la violence de manière générale et dans les couples en particulier. De même, ces chiffres sont présentés tant pour les hommes que pour les femmes. Lorsqu'on revient dans le continent africain, la violence conjugale est également très visible. Les données font certes état des cas de violences conjugales subies autant par les hommes que les femmes mais, la majorité des travaux scientifiques sur la question est davantage orientée vers la femme. Il est vrai qu'en 2017 au Nigéria, le Procureur général et le Commissaire à la justice de l'Etat de Lagos ont révélé à la cour une séance d'informations médiatiques de nombreux hommes signalent des cas de violences conjugales, mettant ainsi en cause leurs épouses. Au total, 55 cas ont été enregistrés entre janvier et septembre 2017. La probabilité que ces cas de dénonciation augmentent est forte. Nous parlons ici de dénonciation, car le sujet de la violence masculine relève du tabou en Afrique.

Au Cameroun, la question de la violence demeure un vieux débat. d'après les résultats de l'étude menée sur les violences faites aux hommes par les femmes réalisée par le Cercle de Recherche sur les Droits et les Devoirs de la Personne Humaine (CRDDPH) dans les dix régions du Cameroun et dans seize villes (Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Buéa, Douala, Ebolowa, Eseka, Garoua, Koumba, Limbé, Mamfe, Maroua, Mbalmayo, Ngaoundéré, Tiko et Yaoundé), le pourcentage de violence subit par les hommes est le suivant : Violences Verbales (47,4%), Violences économiques (28,5%), Violences Physiques(27,4%), Violences

⁴ Respectées, La violence conjugale explose aux USA, 2011, <http://respectees.cfdtparis.com/12-2011-Laviolence-conjugale-et>, Consulté le 15/04/2021.

Psychologiques et Morales (25,1%), Violences Sexuelles (17,48%), Violences Rituelles (8,8%), Assassinats (8,4%), Autres Violences (2,2%)⁵.

Par ailleurs, selon le résultat de l'enquête réalisée par l'association de lutte contre les violences faites aux hommes, il en ressort que durant l'année 2021, au total 6290 cas de violences faites aux hommes ont été recensés au Cameroun⁶.

Pour ce qui est des violences faites aux femmes précisément dans le cadre conjugal, les données nationales les plus actualisées au Cameroun résultent de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) réalisée en 2011. Les femmes interrogées avaient pour critère d'inclusion, les femmes en union au moment de l'enquête ou qui les avaient déjà été auparavant. Ainsi, 33% ont été victimes de violences physiques, 14% ont subi des violences sexuelles, 28% ont vécu de la violence émotionnelle de la part de leur partenaire⁷. Selon le document portant sur l'égalité des sexes au Cameroun et préparé en 2019⁸ par Delphine Brun, conseillère inter-agences GenCap, 43,2% des femmes en union sont confrontées aux violences conjugales. Soit respectivement, 39,8% et 14,5% d'entre elles qui sont confrontées aux violences émotionnelles et sexuelles. En tout, 56,4% des femmes en union ont été confrontées à au moins une de ces formes de violences. Ces données présentent les inégalités de sexe comme étant très répandues au Cameroun. C'est ce qui justifie son classement au bas de l'échelle des pays classés par rapport à leur niveau d'inégalité entre les sexes⁹ (soit 141^{ème} rang parmi les 189 pays classés). De façon générale, le taux de violence conjugale envers les femmes au Cameroun est réparti comme suit : Centre 64% (Yaoundé 44%), Ouest 55%, Est 53%, Sud 52%, Nord-Ouest 48%, Littoral 47% (Douala 44%), Nord 44%, Sud-ouest 41%, Extrême-Nord 27%, Adamaoua 26%¹⁰.

⁵ Hilaire BELL et al, Etude sur les violences faites aux hommes par les femmes au Cameroun, 2008, p.3.

⁶Données issues de la conférence du 19 novembre 2021 au centre culturel Camerounais par le professeur Gaby Eka'a Owona sous le thème : « promotion de la femme et de la famille : quelle place attribuée à l'homme violenté en période de covid-19 »

⁷ Institut National de la Statistique et ORC Macro, Enquête démographique et de santé du Cameroun (EDS), 2004, p. 251.

⁸ UNDP, Gender inequality index (GII), 2017

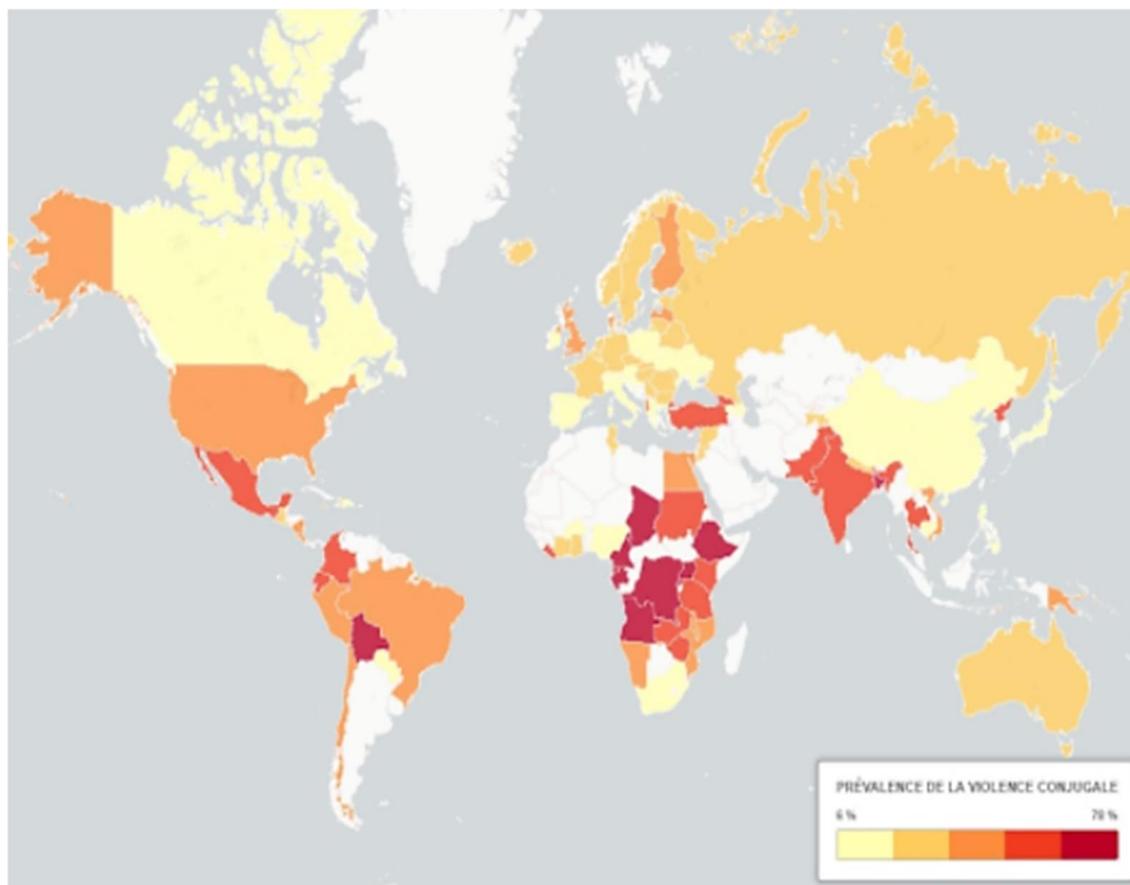
https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/donnees_sur_legalite_des_sexes_au_cameroun-hno_2020-17_oct_19.pdf, Consulté le 02/08/2021

⁹ Ibid.

¹⁰ Le quatrième pouvoir, Institut National de la Statistique

https://m.facebook.com/lequatremepouvoir/photos/a.325494054493948/1153546401688705/?type=3&eid=ARBIrK5tR4fItGir3vvBBaRfZ7G8hx7NDi6O2FIUQW12E_Mtj61Yt31bDFHfeCJXYaf6-tSe0UOkI27K
Consulté le 14/03/2021.

Figure 1 : La violence conjugale dans le monde



Source : ONU et OCD¹¹

L'analyse de cette carte ressort que, plus la couleur est foncée, plus le taux de violence conjugale est élevé. En ce sens, le continent africain se présente comme la zone avec une plus forte prévalence de la violence conjugale. Une observation plus rapprochée présente le territoire camerounais tout en rouge, ce qui renseigne sur le fait que toutes les régions du Cameroun connaissent la violence au sein des couples, avec une forte prévalence.

Au-delà de ces données préalables, le présent sujet de recherche s'inscrit dans un contexte tant international que national, d'éradication des Violences Basées sur le Genre (VBG). Le couple au Cameroun étant un cadre de production de la violence, elle oppose deux

¹¹<https://www.google.com/imgres?imgurl=https%3A%2F%2Fimages.radio-canada.ca%2Fv1%2Fici-info%2Fperso%2Fqrte-monde-violence-conjugale.PNG&imgrefurl=https%3A%2F%2Fici.radio-canada.ca%2Fnouvelle%2F1069150%2Ffemmes-violence-conjugale-monde-etat-des-lieux&tbnid=G> Consulté le 2 août 2021.

personnes, l'une de sexe masculin et l'autre de sexe féminin. Les actes de violences perpétrés dans ce cadre social sont agis sur l'un ou l'autre, selon qu'il soit un homme ou une femme. En ce sens, la violence conjugale s'inscrit dans les VBG.

3- Problème de recherche

La présence du phénomène de violence conjugale dans la société Camerounaise est surprenante lorsqu'on sait qu'il est devenu depuis ces 20 dernières années l'objet de multiples préoccupations au sein de la société civile camerounaise et même gouvernemental. La prise de conscience des dégâts sociaux causés par ce phénomène qui se perpétuent dans les familles camerounaises (enfants qui se retrouvent dans la rue, familles décousues, décès d'un partenaire, bagarres, prostitution, l'escroquerie...) a donné naissance à plusieurs mouvements et associations pour pallier à ce problème social. Parmi ces associations nous avons.

L'association camerounaise des femmes juristes (ACAFEJ) qui est une ONG née en 1989 à Yaoundé, elle regroupe les femmes juristes. Elle a été créée par des personnes convaincues que le développement de la personne au Cameroun passe par l'information et la formation de la femme. Elle a pour objectif de dénoncer les discriminations à l'égard des femmes, de faire ratifier et appliquer les conventions et traités internationaux relatifs à la protection de la femme et de l'enfant, de combattre toutes discriminations à l'égard de ces derniers et les dénoncer. Cette association offre gratuitement des consultations juridiques à trois centres d'aide situés à Bafoussam, à Douala et à Yaoundé. Elle offre également des services dans les milieux urbains et ruraux à l'aide des cliniques mobiles.

En outre on a l'association de lutte contre les violations faites aux femmes (ALVF) née en 1991 à Yaoundé, elle a pour mission de combattre l'intériorisation des valeurs qui perpétue les violences patriarcales, de promouvoir des valeurs humaines positives qui prennent en compte la différence des deux sexes, de participer à l'instauration d'une société non violente. L'ALVF mène ses activités à travers ses quatre antennes basées dans les régions du Centre, de l'Extrême-Nord, du Littoral et de l'Ouest. Chaque antenne dispose en priorité une structure d'aide directe aux victimes de violences, appelée Centre Vie de Femmes (CVF)

Il existe également l'association Femmes à l'œuvre contre la violence fondée sur le sexe (Women in Action Against Gender Based Violence) qui est une organisation située dans le Nord-ouest du Cameroun qui prend les moyens juridiques pour traiter les cas de violence

faite aux filles, et aux femmes, et offre des services d'arbitrage et donne des conseils relativement à ce type de cas (VBG).

En outre nous avons le centre Camerounais de lutte contre les violences faites aux hommes qui existe au Cameroun depuis 8 ans qui vise à dénoncer et mettre fin à toutes les violences conjugales faites à l'endroit des hommes.

Au niveau gouvernemental ou national, l'État du Cameroun a pris au niveau national et international des engagements relatifs aux droits et à la protection des individus. Au niveau national, l'État du Cameroun travers ses lois conçues dans son code pénal¹², condamne avec fermeté tout acte de violence conjugale ceci à travers les lois suivantes :

- Article 275 (meurtre)
- Article 276 (assassinat)
- Article 277 (blessures graves)
- Article 278 (coups mortels)
- Article 279 (coups avec blesseurs graves)
- Article 280 (blessures simples)
- Article 282 (délaissement d'incapable), pour les femmes qui ont été abandonnées par leurs époux
- Article 338 (violences sur les femmes enceintes), pour protéger les femmes enceintes contre les violences

Par ailleurs, le gouvernement Camerounais a également mis sur pied des centres de services sociaux du ministère des affaires sociales (MINAS) partout au Cameroun offrant également du counseling et des conseils aux victimes. De plus, nous notons au Cameroun l'existence depuis 2004 du ministère de la promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) qui lutte contre toutes formes de violences basées sur le genre et offre des services d'aide sociale aux victimes.

Sur le plan international, le Cameroun a ratifié plusieurs conventions et accords relatifs à l'élimination des discriminations et des violences conjugales faites aux femmes. On peut citer :

-
- Commission de l'immigration et du statut de réfugié au Canada, *réponses aux demandes d'informations*, 2010, <https://www.irb-cisr.gc.ca/fr/renseignements-pays/rdi/Pages/index.aspx?doc=453401>.

- La convention sur l'Élimination de la Violence à l'Égard des Femmes (CEDAW, 1993) ;
- La Déclaration et le Programme d'Action de Beijing (1995) ;
- La Déclaration du Millénaire (2000) dans laquelle les États se sont engagés à faire de l'ODD 3 (égalité des sexes et autonomisation des femmes) un objectif transversal ;
- La Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF, 1979) ratifiée en 1994, ainsi que son protocole facultatif en 2005 ;
- La Déclaration solennelle des Chefs d'État de l'Union africaine sur l'égalité entre les hommes et les femmes (2004) ;
- La résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, adoptée le 31 octobre 2000

Cependant au vu de multiples associations naissantes et des mesures prises par le gouvernement Camerounais avec pour objectif de réduire les violences conjugales au Cameroun tout en permettant aux familles de vivre en harmonie, l'on constate de par nos lectures et nos observations quotidiennes que les violences conjugales demeurent dans les foyers. En effet, l'on a appris à travers le journal mutation du 4mars 2022 qu'une Camerounaise au nom de Ruth Essengue serai décédée de suite de violences conjugales. Nous pouvons également citer le cas d'une jeune femme de 22ans qui, dans l'anonymat s'est confié au magazine Cameroun web pour raconter comment elle perdue trois bébés à cause des violences conjugales. Notons aussi le cas de la jeune Akono Sabine qui, en juillet 2021 s'était vue coupé le pieds à coup de machette par son mari à cause d'un plat de spaghetti.

Fort de ce constat, le problème qui émerge est celui de la permanence des violences au sein des foyers Camerounais malgré cet arsenal juridique, ces conventions ratifiées. Ce problème appelle à l'investigation scientifique autour du sujet. Il nous importe de construire un questionnement et de mener des démarches nécessaires pour interroger le sens et la puissance de cette réalité sociale. Mais avant, un inventaire non exhaustif de la littérature scientifique sur le sujet sera fait.

II. PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE

La recherche des facteurs explicatifs de la violence conjugale a longtemps intéressé plusieurs chercheurs et organismes et chacun a apporté sa part d'analyse en vue de

comprendre et d'expliquer l'origine de ce phénomène. La recherche documentaire effectuée nous a permis de recenser une panoplie d'auteurs ayant abordé la question. Nous avons structuré ces écrits en différentes thématiques.

1. Légitimations socioculturelles de la violence conjugale féminine

En s'appuyant sur les spécificités des contextes matrimoniaux de la société camerounaise, Alexandre CHOUALA ¹³ montre que les femmes au foyer sont quotidiennement victimes de certaines formes de violences domestiques légitimées du point de vue des cultures conjugales locales et dont les auteurs ne sont pas les conjoints de sexe masculin ; mais plutôt les membres des familles de ces derniers. La précarité existentielle avec notamment la faiblesse des revenus, la promiscuité sociale caractérisée par le nombre élevé de personnes vivant dans des pièces étroites, le comportement alcoolique de plus en plus adopté par maints individus en quête permanente de paradis artificiels sont autant de logiques sociales qui concourent à la production des violences conjugales et domestiques. De fait, le principal bourreau de la femme ou de l'homme au foyer n'est parfois pas son conjoint ; mais certains membres des familles de ces derniers. Pour avoir une plus grande compréhension du « fouet familial » que subit généralement la femme au foyer, il convient de mettre en exergue les tendances lourdes des représentations sociales du fait conjugal dans les sociétés camerounaises. Ces représentations constituent dans une large mesure la racine nourricière de l'ingérence ou plutôt du droit d'ingérence familiale dans la sphère privée de l'intimité conjugale.

L'auteur continue en pensant que, dans presque toutes les sociétés camerounaises, le mariage est une institution collective ; c'est-à-dire qu'il n'est pas seulement l'affaire des conjoints mais celle de l'ensemble de la configuration sociale à laquelle sont parties prenantes ceux-ci. Dans un tel contexte, on comprend la propension naturelle des parents, frères, sœurs et amis des conjoints à s'octroyer un droit de regard, de contrôle et d'intervention dans la sphère de l'intimité conjugale. Au Cameroun, que ce soit dans le grand groupe ethnique Beti qui a une structure sociétale acéphale ou dans les groupes ethniques centralisés des Grassfields et des peuhls dans l'Ouest et le Nord du pays, la socialisation conjugale s'appuie sur des valeurs communautaires. La femme qui va en mariage n'est pas censée épouser un individu ; mais la famille entière de celui-ci. Elle doit donc à l'ensemble de sa « belle-famille » disponibilité, obéissance et diverses autres prestations allant de la fourniture de la nourriture

¹³ Alexandre CHOUALA, « La « belle famille » et « la famille élargie » : acteurs des violences conjugales et domestiques dans les foyers Camerounais, In Bulletin de l'APAD, 2008. pp.27-28.

à la pratique de la lessive en passant par mille petites attentions à l'endroit de ses « multiples époux ». De même l'homme qui « entre » dans une famille par le biais d'une relation de mariage « épouse » l'ensemble de la communauté de sa conjointe. D'où l'expression « épouser le village » par laquelle on désigne le fait de prendre une fille en mariage dans certaines sociétés camerounaises notamment chez les Maka de l'Est Cameroun. La femme au foyer apparaît comme un bien collectif ; l'époux ayant tout simplement l'avantage de l'exclusivité de l'accès à ses charmes.

Alexandre CHOUALA pense également que, lorsque l'homme qui se marie est un « *haut placé* » ou alors lorsqu'il est plus généralement « *quelqu'un qui a réussi dans la vie* », les luttes de contrôle du mari deviennent plus âpres. Généralement, l'épouse de « *quelqu'un qui a fréquenté* » subit plus de pressions et de violences psychologiques ou physiques. Dans un contexte où la scolarisation des enfants n'a pas échappé à l'effort communautaire, l'enfant qui est allé à l'école est le plus souvent une œuvre collective. Il doit donc en retour « *s'occuper* » du reste de la communauté ; bref il doit rembourser sa dette sociale/familiale. Or, il se trouve le plus souvent que leurs épouses, influencées par une vie conjugale de type occidental où les conjoints s'émancipent de l'environnement communautaire et familial, deviennent des murs qui séparent les époux de leur famille. D'où la volonté de la famille de l'époux de « *casser le mur* » par tous les moyens, y compris par la violence.

Par ailleurs, l'auteur pense qu'il arrive aussi souvent que le « droit de correction » de la belle-famille soit suscité, entretenu et encouragé par l'époux qui traverse une conjoncture de relâchement sentimental ou alors qui est tourmenté par une nouvelle liaison amoureuse. Dans ce cas, le mari désintéressé « décharge » son « droit de correction et de persécution » de l'épouse sur ses frères et sœurs. Les moyens utilisés par ceux-ci pour exercer cette correction sont légion. Ils vont de l'expédition punitive où les frères et sœurs viennent dans le foyer conjugal « régler son compte » à leur belle-sœur à la raillerie quotidienne (on multiplie les propos discourtois et désagréables à son endroit ; on pouffe de rire à chacune de ses apparitions, on célèbre devant l'épouse légitime les relations extraconjugales de son conjoint, etc.). L'autre moyen le plus souvent utilisé est ce qu'on pourrait appeler « l'état de siège ». Les frères et sœurs du mari s'installent dans le domicile conjugal dans le but de rendre « la vie invivable » à la femme de leur frère. Le but ultime de cet encerclement familial de la femme au foyer est de l'amener soit à la désertion pure et simple du foyer conjugal soit à l'acceptation d'une vie conjugale polygamique. Pour certains auteurs, la violence conjugale provient de l'éducation des conjoints.

Les travaux de Fotso FONKAM¹⁴ quant à eux, mettent en exergue les normes socioculturelles qui favorisent les discriminations sexistes au sein de la société Camerounaise. Selon cet auteur, si les violences conjugales existent c'est à cause des mentalités rétrogrades qui structurent l'éducation reçue par les enfants (filles comme garçons). Fotso FONKAM pense à cet effet que, dans la société africaine, les violences conjugales sont un phénomène que beaucoup considèrent comme normal, au point où, quand on est témoin, ou pire, quand on est victime, on laisse faire. Pour cet auteur, cette façon de penser est tellement ancrée dans certaines cultures et ethnies qu'il se dit que pour certaines femmes, la bastonnade est une preuve d'amour ! L'ethnie et le milieu de socialisation véhiculent des normes socioculturelles qui régissent les rôles et les responsabilités des hommes et des femmes. Ainsi, une femme appartenant à une certaine ethnie sera adepte à accepter les violences.

De même, Ella-MEY et Chantale LYDIE font une analyse socio anthropologique de la condition des femmes camerounaise dans leurs travaux. Ces dernières trouvent qu'au Cameroun, dans plusieurs ethnies, les rapports conjugaux sont empreints d'une domination masculine et d'un manque d'intimité. Chez les Mbako de l'Est du Cameroun, une femme doit être soumise à son mari qui se réserve le droit de la battre s'il est mécontent. Jamais elle ne doit dominer son mari et surtout pas du point de vue de la force physique¹⁵. Chez les Bamiléké et les Bété (au Cameroun), une femme doit être soumise et obéir à son mari qui est le chef du ménage¹⁶. De plus, les chants populaires sont très souvent des hymnes à la violence.

Les travaux de Laurent GARTHIER¹⁷ quant à eux, montrent que l'éducation transmise par les parents se voit parfois heurtée par les normes et les valeurs socialement transmises selon le milieu où l'enfant grandit. En Afrique, les systèmes de parenté et matrimoniaux demeurent foncièrement patriarcaux, les relations conjugales se singularisent au Cameroun par une prégnance de la domination masculine. Laurent GARTHIER montre qu'en Afrique,

Les petits garçons sont élevés dans le but de devenir virils et des pères de famille capable de tenir leur ménage en se faisant respecter. Les petites filles quant à elles se doivent d'apprendre à devenir des épouses obéissantes et des bonnes mères au foyer capable d'endurer

¹⁴ FOTSO FONKAM, « Pour que cessent les violences conjugales », In *Le petit écolier*, 2016, <https://lepetitecolier.mondoblog.org/2016/08/25/cessent-violences-conjugales/>, Consulté le 11/11/2022.

¹⁵ Ella MEYE et Chantale LYDIE, « Droit et violence conjugale », In *Série Genre du CODESRIA*, N° 5, 2015.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Laurent GARTHIER, *Rapport final de l'état de la recherche en sciences sociales sur la violence conjugale en Afrique sub-saharienne : Constitution et analyse d'une base de données bibliographiques*, Paris, 2008, p.16.

des situations pénibles dans leur travail domestique et dans leur maternité.

Selon cet auteur, l'homme est socialement prédisposé à être celui qui détient le pouvoir conjugal et le monopole des décisions au sein du couple, il se voit naturellement conféré le droit de tutelle sur sa femme (conjointe ou épouse). Il peut en disposer selon sa convenance. Inversement, la femme a un devoir de soumission à l'égard de son conjoint. La position et les rôles de chacun des protagonistes des relations conjugales sont donc prédéfinis par un système social inégalitaire qui, dès l'origine, met le sexe féminin sous le contrôle et l'autorité de l'homme. Le contrôle conjugal des conjoints sur leurs femmes est donc l'un des meilleurs moyens de préserver la domination masculine, ou ce que Françoise HÉRITIER¹⁸ appelle « la valence différentielle des sexes ». Il se manifeste généralement à travers des interdits ou des prescriptions du conjoint à l'égard de sa femme. La violence conjugale naît ainsi du caractère antinomique de cette double stratégie de contrôle dissimulation au sein du couple.

Allant dans le même sillage que les deux précédents auteurs, Léa FRANÇOIS¹⁹ à travers son article sur les violences conjugales, pense que l'éducation et la prévention sont les clés de voute de la lutte contre les violences conjugales. En fait, pour cette auteure, les enfants qui grandissent au sein d'une cellule familiale où existe une dynamique de violence conjugale risquent d'être fortement impactés, dans leur développement psycho-social. Les conséquences seront alors plurielles, incluant à la fois ou séparément des troubles somatiques, émotionnels et psychologiques et des troubles du comportement : violence, délinquance, désintérêt scolaire, toxicomanie, perte de l'estime de soi. L'enfant Co-victime se construit aussi avec des modèles parentaux déséquilibrés puisqu'il a été confronté à des figures non sécurisantes. Celui ou celle qui a grandi et s'est construit en assistant à ces violences présente donc un risque aggravé de reproduction des violences ou de victimisation. Léa FRANÇOIS pense que pour ne pas créer les conditions de reproduction de ces violences, ou d'intériorisation des violences comme une norme, il semble nécessaire d'inculquer aux enfants, dès leur plus jeune âge, les clés pour se construire et apprendre ce qui est normal ou non au sein de la cellule familiale et ceci passe principalement par l'éducation parental : la famille a bien évidemment un rôle essentiel à jouer dans la transmission des modèles et valeurs. Etablir un dialogue avec

¹⁸ Françoise HERITIER, *Masculin, Féminin. La pensée de la différence*, Paris, O. Jacob, 1996.

¹⁹ Léa FRANÇOIS, « Violences conjugales : comment éduquer les enfants pour mieux les protéger », In *Au féminin*, <https://www.aufeminin.com/enfant/violences-conjugales-comment-eduquer-les-enfants-pour-mieux-les-protéger-s4032790.html>, consulté le 27/06/2023.

ses enfants, aborder les questions du consentement, de l'égalité homme-femme, du respect mutuel et des limites verbales et physiques à ne pas franchir fait partie des missions éducatives dont les parents sont responsables. Ce dialogue doit impérativement être maintenu même et surtout en cas de situation conflictuelle entre les parents.

Alice AZEBAZE KAGOU²⁰ pense quant à elle que le risque d'être victime des premiers actes de violence conjugale physique varie selon le niveau de fécondité de la femme. En effet, la présence d'enfants peut accroître le risque de conflit dans le couple et les éduquer est un facteur de stress supplémentaire pour les parents dans certaines familles. Par ailleurs, le manque de procréation peut également engendrer les tensions dans le couple. Fort de ces constats, cette auteure s'interroge sur la relation qui existe entre le niveau de fécondité au Cameroun et le risque d'être victime d'un acte de « *première violence conjugale physique* ». La présence d'enfant est-elle une source de tension dans le couple ou est-elle une source d'union étroite dans ce dernier au Cameroun ? Pour répondre à cette question, l'objectif général de son travail est de contribuer à une meilleure connaissance du lien entre la fécondité et la première violence conjugale physique. Il s'agit plus spécifiquement, d'évaluer la rapidité de la survenue de la première violence conjugale physique selon le nombre d'enfants, d'en ressortir les mécanismes sous-jacents.

Les travaux de ces différents auteurs ont le mérite de mettre en évidence les différents mécanismes qui contribuent à la marginalisation de la femme dans la société Camerounaise. Cette marginalisation prend ses racines d'une part dans l'ingérence de la famille de l'homme sur l'intimité du couple et d'autre part la socialisation différentielle qui confit à l'homme tout pouvoir décisionnel sur la femme. Le présent travail de recherche rejoint dans une certaine mesure ceux de ces différents auteurs. Cependant, ce présent travail va aller plus loin pour montrer non pas seulement d'autres facteurs de la violence, mais aussi de s'intéresser à l'autre versant de la problématique : l'homme victime de violence conjugale.

2. Dynamiques sociales et le masculin

Partant des observations exploratoires faites sur les dynamiques des rapports sociaux de sexes au sein des familles en général et dans les couples en particulier, Victoria NGAKO BOTCHAC²¹ dans son mémoire pose le problème de la marginalisation conjugale du

²⁰ Alice AZEBAZE KAGOU, « Fécondité, durée de mariage et premières violences conjugales physiques faites aux femmes : cas du Cameroun », Mémoire de Master professionnel, Démographie, Université de Yaoundé II, 2012.

²¹ Victoria NGAKO BOTCHAC, « Vulnérabilités masculines au sein des couples au Cameroun : Cas de l'arrondissement de Soa », Mémoire de Master, Sociologie, Université de Yaoundé I, 2022.

masculin. La faible représentation observée des Men's studies, la volonté de rétablir les travaux sur la problématique dominante du genre, en tant que catégorie sociale qui touche à la fois aux hommes et aux femmes, la volonté de révéler des sujets de société tabous tout en faisant ressortir les dynamiques actuelles ayant cours dans la société, de même que les dérives sociales tout particulièrement conjugales, sont autant d'éléments spécifiques qui ont conduit l'autrice à vouloir comprendre le phénomène des vulnérabilités du masculin au sein du couple camerounais en général et dans l'arrondissement de Soa en particulier. Dans cette logique, Victoria NGAKO BOTCHAC a essentiellement eu pour préoccupation d'analyser ce problème au travers des différentes influences qu'il génère tant dans le couple que dans la société toute entière. En tablant sur le phénomène de la vulnérabilité conjugale du masculin, sa recherche a inclus le couple dans ses formes les plus diverses et variées : relation libre, relation de concubinage et relation maritale légale. Par ailleurs, cette recherche a exclu les formes de vulnérabilité générale du masculin, pour ne s'attarder que sur celles qui apparaissent après la formation du couple. Spécifiquement, cette auteure s'est attelée à présenter les logiques de construction du phénomène de la vulnérabilité des hommes au sein de leurs couples. Par la suite, elle a dressé la liste des formes de vulnérabilités masculines conjugales qui apparaissent après la formation des couples, telles qu'observées au sein de l'arrondissement de Soa, pour parvenir à présenter les incidences et les implications de ce phénomène sur la cohésion conjugale et sociale. A travers la théorie dynamiste et critique de George BALANDIER, l'auteure a pu identifier au-delà des apparences de la société, les causes entendues comme des dynamiques à la fois interne et externe de la société. Cette construction des dynamiques a favorisé la compréhension du problème sociologique de la marginalisation conjugale du masculin tout en rentrant dans l'histoire des normes de genre pour essayer de comprendre le contexte sociohistorique de naissance de l'identité des hommes. Par la suite, elle a eu recours à la théorie du constructivisme structuraliste qui lui a permis de comprendre le phénomène étudié comme étant liée aux structurations sociales qui posent le masculin comme supérieur à la femme. La compréhension de cette théorie, dans son fond et dans sa terminologie, a permis à l'auteure de comprendre que les types de vulnérabilités telles qu'observées sur le terrain, sont étroitement liées à la qualité et à la quantité du « capital » détenu ou absent chez l'homme. Par ailleurs toujours à travers cette théorie, l'auteure est parvenue à montrer comment les « stratégies » masculines mobilisées pour gérer leurs vulnérabilités sont des constructions sociales déterminées par les normes et les valeurs sociales préétablies (habitus).

Les travaux de Garance KOPP et al²² sur les violences envers les hommes tentent d'apporter un éclairage sur ce phénomène tabou, complexe et mal connu en Suisse. Ces auteurs ont pour objectif de montrer qu'il existe un autre aspect de la violence conjugale : celle exercée envers les hommes. Pour ces auteurs, la violence appartient aux deux sexes il est à cet effet temps de sortir de cette vision bipolaire victime-agresseur qui alimente encore d'avantage la violence afin de reconnaître une coresponsabilité dans le couple. Qu'elle soit physique, psychologique, économique ou sexuelle, la violence conjugale s'exerce de manière complexe et a des conséquences sur la santé des hommes. Ces auteurs montrent dans leur rapport que les hommes victimes de violences sont maintenus dans un cercle vicieux où la démarche pour sortir de leur isolement est extrêmement difficile en raison de leur statut social et le manque de structure pour les accueillir. L'isolement de ces hommes victimes de violence conjugale continue d'après Garance KOPP et al à maintenir la société dans l'ignorance ou la méconnaissance de cette problématique qui reste d'autant plus cachée. Pour ces auteurs, la levée du tabou par l'ensemble de la société est plus que nécessaire. Elle passe par l'information, la sensibilisation, la médiatisation et l'évolution des représentations des rapports sociaux entre les deux sexes.

S'inscrivant dans la logique de ces deux précédents auteurs, Edouard BONTOUX et al²³ ont réalisé une étude qualitative, auprès d'hommes majeurs de l'unité médico-judiciaire de l'hôpital Rangueil à Toulouse. De par sa méthode originale, cette étude a permis d'explorer le vécu des hommes victimes de violences conjugales. Les résultats obtenus par ces auteurs ont permis de mettre en évidence des similitudes entre les hommes victimes et les femmes victimes, notamment la minimisation voire la négation des actes de violences. Ces travaux montrent que, contrairement aux femmes, les hommes bénéficient de peu de ressources communautaires. Les représentations sociales et la judiciarisation sont aujourd'hui des freins majeurs à la reconnaissance des hommes victimes de violences conjugales.

Les travaux de ces précédents auteurs riches en connaissances ont permis de mettre en évidence les vulnérabilités dont sont victimes les hommes. Ces travaux ont le mérite de lever le tabou sur un phénomène stigmatisé, mal connu et négligé. Cependant, ces différents travaux mettant en lumière la souffrance des hommes dans les cadres sociaux d'existence, ont été chacun construit hors de la localité de Nkolmesseng.

²² Garance KOPP et al, *la violence conjugale envers les Hommes*, Université de Genève, 2008.

²³ Edouard BONTOUX et al, « Vécu des hommes victimes de violences : étude qualitative au sein de l'unité médico-judiciaire de Toulouse » In *la Revue de médecine légale*, 2020.N°11, pp. 92-99.

Mener une recherche en sciences sociales en général et en sociologie en particulier nécessite certains préalables épistémologiques dont le respect est impératif. La recherche documentaire faisant partie de ces préalables, elle vise à faire un état des lieux de la recherche sur et autour du sujet de recherche. Les différentes lectures faites ont permis de révéler que les recherches menées autour et sur ce thème sont multiples et dispersées. Bien que la question des violences conjugales ait été et à certains égards dans un contexte externe à Nkolmesseng, il est important de rappeler qu'au Cameroun, ce phénomène (principalement la violence conjugale envers les hommes) semble ne pas connaître des analyses particulières ou du moins ne connaît pas une stigmatisation accrue. Le présent travail de recherche étant circonscrit dans l'entité microsociale qu'est le couple, la relation conjugale, il s'intéresse à la compréhension des différentes formes de violence, des facteurs de structuration et des constructions qui prennent forme suite aux violences dans les couples dans la localité de Nkolmesseng. De manière générale, la problématique de ce travail de recherche se positionne dans une logique de compréhension et d'analyse des violences qui surviennent dans les couples à Nkolmesseng.

III. QUESTIONS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

1. Questions de recherche

La présente recherche est meublée par une question de recherche principale qui se décline en trois questions de recherche spécifiques.

1.1. Question de recherche principale

Pour Michel BEAUD, une question principale est une question qui sert de fil conducteur pour le chercheur. Elle doit être précise, cruciale et centrale par rapport au thème choisi. Cette question vise non seulement à décrire le phénomène étudié, mais aussi à le faire comprendre. Dans le cadre de la présente recherche, la question principale est la suivante :

Quels sont les facteurs qui structurent et expliquent la permanence des violences conjugales au quartier Nkolmesseng ?

1.2. Questions de recherche secondaires

Les questions secondaires qui découlent de la question principale sont les suivantes :

- **Première question secondaire** : Quels sont les leviers et les motivations des violences dans les couples du quartier Nkolmesseng ?
- **Deuxième question secondaire** : Quels sont les différents types et les manifestations des violences dans les couples du quartier Nkolmesseng ?

-
- **Troisième question secondaire** : Quelles sont les différentes stratégies adoptées par les acteurs en vue de résoudre les conflits conjugaux à Nkolmesseng ?

2. Hypothèses de recherche

Selon Madeleine GRAWITZ²⁴, une hypothèse de recherche est « une proposition de réponse à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre des faits significatifs (...) Elle doit être vérifiable de façon empirique ou logique ». Ainsi, quatre propositions de réponses ont été formulées conformément aux questions de recherches ci-haut mentionnées.

2.1. Hypothèse de recherche principale

La violence conjugale telle qu'observée au sein de la localité de Nkolmesseng est structurée par des logiques plurielles qui découlent des inégalités socialement construites entre les hommes et les femmes.

Cette hypothèse principale, comme son nom l'indique, est assez globalisante. A ce titre, elle demande à être spécifiée à travers des hypothèses secondaires.

2.2. Hypothèses de recherche secondaires

- **Première hypothèse secondaire** : La violence conjugale observée dans la localité de Nkolmesseng est d'ordre physique, moral ou psychologique, économique et sexuel
- **Deuxième hypothèse secondaire** : La violence conjugale dans le quartier de Nkolmesseng est motivée d'une part par la modernité qui entraîne un choc culturel et d'autre part, par les inégalités sexuelles socialement construites.
- **Troisième hypothèse secondaire** : En situation de violence conjugale, les différents acteurs adoptent des stratégies structurées autour des mécanismes plus ou moins complexe de recherche de solutions ou de dévouement.

IV. CADRE THEORIQUE

Selon Robert KING MERTON, une théorie sociologique est constituée de conceptions logiquement reliées entre elles, et d'une portée non pas universelle mais volontairement limitée d'où l'on espère tirer un grand nombre de régularités du comportement social accessible à l'observateur²⁵. Préciser le cadrage théorique a permis dans ce travail de spécifier l'angle de

²⁴ Madeleine GRAWITZ, Méthode des sciences sociales, Paris, Dalloz.1993, p. 322.

²⁵ Robert KING MERTON, Eléments de théorie et de méthode sociologique, Paris, Armand Colin, 1997.

²⁵Jean-Claude ABRIC, Coopération, compétition et représentations sociales, Paris, Delval, 1987.

ce travail ; elle a permis de quitter des questions de recherche abstraites vers le concret, pour mieux spécifier le phénomène qui se prête à la présente recherche. Ainsi, ce cadrage théorique se définit par la définition de deux théories principales, à savoir la théorie des représentations sociales et celle du constructivisme structuraliste.

1. La théorie des représentations sociales de Jean-Claude ABRIC

Lorsqu'un chercheur aborde la théorie des représentations sociales, l'auteur qui se dessine directement à l'esprit est Serge MOSCOVICI. Cependant, à la suite de cet auteur, plusieurs autres ont repris cette théorie et l'ont davantage développé. HERZLICH, Maurice JODELET, DOISE et Jean-Claude ABRIC peuvent être alors convoqués. Bien que les prises de position ne soient pas tant éloignées les unes des autres, la présente recherche s'intéresse aux orientations données par Jean-Claude ABRIC.

Selon cet auteur, La représentation sociale est le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe, reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique.²⁵ Ces représentations sociales sont des formes de savoir naïves, qui sont construites pour organiser les conduites et réactions sociales. Ce sont elles qui orientent les modes d'agir, de penser et de sentir en société. En ce sens, les représentations sociales remplissent quatre principales fonctions.

- Une fonction de code commun : les représentations dotent les acteurs qui la partagent, d'un savoir qui est commun, partagé, ce qui facilite la communication avec les autres. Ces acteurs parlent le même langage ;
- Une fonction d'orientation des conduites : les acteurs sociaux s'appuient sur cette représentation sociale pour agir, penser et sentir ;
- Une fonction de justification : cette fonction prend sens dans le fait qu'on s'appuie sur cette représentation pour justifier ses comportements, ses attitudes et ses prises de position ;
- Une fonction identitaire : la représentation sociale permet de définir l'identité d'un groupe social bien défini²⁶.

Par ailleurs, Jean-Claude ABRIC précise que toute représentation sociale est organisée autour d'un « noyau central » dont il faut, pour la comprendre, cerner tous les constituants de

²⁶ Michèle JOUET LE PORS, « La théorie des représentations sociales », In Cadre de Santé.com, 2006, <https://www.cadredesante.com/spip/profession/recherche/La-theorie-des-representations>, Consulté le 15/02/2023.

ce « noyau central ». L'auteur précise alors que ce noyau assure une double fonction ; l'une « génératrice de sens » et l'autre « organisatrice ». La première fonction de ce noyau est qu'il représente l'élément par lequel se crée ou se transforme, le sens des autres éléments constitutifs de la représentation. Pour la deuxième fonction, elle est organisatrice en ce sens que, c'est autour du noyau que s'agencent les autres cognitions de la représentation.

Cette théorie a été mobilisée dans le cadre de ce travail pour présenter la structuration des violences observées au sein des couples de la localité de Nkolmesseng. Il a été question de présenter comment les représentations sociales que se font les populations de la localité, génèrent et organisent le phénomène de la violence au sein du couple.

2. La théorie du constructivisme social de Peter BERGER et Thomas LUCKMANN

Le constructivisme social ou socioconstructivisme est un courant de la Sociologie contemporaine popularisée par Peter BERGER et Thomas LUCKMANN. Dans leur ouvrage intitulé *The Social Construction of reality*²⁷, ces auteurs développent des arguments théorisés auparavant par Emile Durkheim, s'appuyant eux-mêmes sur une tradition philosophique plus ancienne. Tout comme la conception constructiviste développée en Epistémologie, cette théorie envisage la réalité sociale et les phénomènes sociaux comme étant « construits », créés, institutionnalisés et, par la suite, transformés en traditions en s'interrogeant sur la manière dont elles construisent la réalité. Cette théorie cherche à dépasser certaines oppositions classiques en sciences sociales (individu/collectif, idéal/matériel, objectif/subjectif, etc.) et appréhende la réalité sociale comme constructions à la fois historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs.

Dans leurs travaux, ces auteurs posent des questions simples et redoutables : le monde social dans lequel nous vivons est le produit de l'activité humaine. Pourtant, nous tendons à le percevoir d'une part comme un monde de choses extérieur à nous, d'autre part comme évident, allant de soi. Comment cela sera-t-il possible que ces auteurs développent tout au long du livre, une analyse centrée sur le monde de la vie quotidienne. Celle-ci est perçue par l'individu qui s'y meut comme certain (je peux difficilement douter de sa réalité), sensé (je comprends ce qui s'y passe) et intersubjectif (je le partage avec d'autres). La connaissance de ce monde se base sur des schémas de pensée (ou « typifications » qui permettent de prévoir un type de comportement. Ces éléments permettent une description dialectique de la construction

²⁷ Peter BERGER et Thomas LUCKMANN, *The Social Construction of reality*, 1966.

sociale de la réalité qui capitalise notamment les apports de Max WEBER (les faits sociaux ont un sens subjectif), d'Emile DURKHEIM (les faits sociaux sont des choses) et de Karl MARX (l'homme produit le monde qui le produit). En ce sens, l'activité humaine est marquée par une « routinisation » : elle tend à se perpétuer et à se spécialiser en un système de rôles (on ne réinvente pas tous les jours les rôles familiaux ou les manières de rendre la justice). Ces auteurs nomment ce processus « *institutionnalisation* », entendu comme une « *typification réciproque d'actions habituelles* ». Si les individus qui ont créé une institution y voient encore la trace de leurs activités, les générations suivantes la perçoivent inhérente à la nature des choses.

Ainsi présenté, le constructivisme a aidé dans ce travail à montrer que la violence conjugale est un phénomène socialement construit par la socialisation différentielle qui, depuis le bas âge inculque à l'homme des valeurs qui font de lui le chef de famille et par là, le détenteur de tout pouvoir domestique. Cette théorie a également permis de comprendre que la violence vient du milieu où l'individu a grandi. En effet, la violence au sein d'un couple pourrait être due au fait que l'un des conjoints ou les deux conjoints aient grandi dans un environnement marqué par la violence au point où cette violence s'est constituée en habitus, en norme. Autrement dit, la violence conjugale est une construction sociale car l'individu n'est pas forcément violent à la naissance ; c'est l'ensemble de croyances, d'idées, de faits socialement construits qui peuvent conduire un individu à être violent. Comme le soulignait Jean-Jacques ROUSSEAU, « *L'homme nait bon mais c'est la société qui le corrompt.* »²⁸

3. La théorie de l'analyse stratégique

L'analyse stratégique ou théorie de l'acteur stratégique a été élaborée par Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG²⁹ au cours des années 1970. Cette théorie se fonde sur le principe de l'acteur stratège ou stratégique.

Selon Pierre ANSART³⁰, l'analyse stratégique conduit à majorer les stratégies des acteurs, à s'interroger non seulement sur leurs motivations, mais également sur les logiques des acteurs pour montrer comment, en fonction des conditions organisationnelles, les acteurs répondent en adoptant des conduites qui leurs sont favorables. En ce sens, quatre postulats se dégagent de cette théorie :

²⁸ Jean-Jacques ROUSSEAU, *Du Contrat Social*, Paris, Bordas, 1992, p. 65.

²⁹ Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1977.

³⁰ Pierre ANSART, « Idéologie stratégique et stratégie politique », In *Cahiers internationaux de Sociologie*, Vol 63, 1977.

- L'organisation est un construit contingent ;
- L'acteur est relativement libre ;
- Il y a une différence entre les objectifs de l'organisation et ceux des individus ;
- Les acteurs calculent dans le cadre de leur rationalité dite « limitée » pour parvenir à leurs fins.

Cette théorie met l'accent sur les dimensions intentionnelles et stratégiques des comportements des acteurs. Les êtres humains n'acceptent jamais d'être traités comme des moyens au service des buts, que les organisateurs fixent à l'organisation. Ils pensent différemment à la direction et ne sont jamais passifs face aux décisions de la hiérarchie. Ainsi, quel que soit le degré de coercition des lois et règlements d'une organisation. Chaque individu dispose toujours d'une marge de liberté qu'il capitalise dans la poursuite de ses objectifs propres. Chaque acteur, ayant ses buts propres à atteindre, va développer de par sa liberté, des stratégies lui permettant de parvenir à ses fins.

Dans le cadre de cette recherche, l'analyse stratégique a permis d'analyser les stratégies développées par les conjoints pour mettre fin, voire limiter les violences dans leurs couples.

V. CADRE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Le cadre méthodologique est indispensable à toute recherche scientifique car elle définit le plan de la recherche ; elle démontre au préalable comment les hypothèses de recherche vont être vérifiées sur le terrain. Le laboratoire du sociologue étant le terrain, la société, il a été impératif de spécifier la méthode à mobiliser, de spécifier un guide de terrain. Ainsi, plusieurs éléments font partie intégrante de ce cadre méthodologique.

1. Le choix de la méthode de recherche

Dans les sciences humaines et sociales, trois méthodes de recherche sont reconnues, les méthodes qualitatives, celles quantitatives et celles quali-quantitatives. Chacune de ces méthodes ont un rôle spécifique et se conduisent différemment sur le terrain. Pour le cas de cette recherche, les méthodes qualitatives ont été mobilisées. Le but des méthodes qualitatives est de mettre un accent particulier sur les significations, les expériences et les points de vue de tous les participants.

La thématique des violences conjugales étant un sujet relativement sensible, le recours aux techniques qualitatives a été incontournable. Il a été question de cerner le sens que les

populations accordent au phénomène, d'aller en profondeur au cours des interactions pour collecter les expériences de chaque individu ayant vécu le phénomène ou connaissant un couple où se vit ce phénomène. Il a donc été plus efficient de mobiliser les méthodes qualitatives pour mieux déceler le sens et la profondeur des réponses obtenues. Les techniques quantitatives étant directives, elles n'auraient pas été bénéfiques pour cette recherche, qui voulait aller en profondeur, pour saisir les réalités cachées et tabous de notre société. Par ailleurs, Nkolmesseng étant un quartier périurbain et connaissant une forte croissance démographique, la méconnaissance du nombre total de la population, a contraint la présente recherche, à se concentrer sur ces méthodes.

2. L'échantillonnage

2.1. Échantillonnage par boule de neige

Notre proximité avec la zone de recherche a favorisé la mobilisation de cette technique d'échantillonnage. Ainsi, après sélection personnelle des premières personnes ressources, ces dernières orientaient vers les potentielles autres personnes ressources. De même, le réseau de relation construit dans la localité a réellement favorisé cet effet boule de neige.

2.2. Échantillonnage par commodité

Le choix des unités d'observation a essentiellement reposé sur l'échantillonnage sur place ou accidentel. Pour certaines cibles, notamment les jeunes filles et garçons et les personnes célibataires, cette technique a favorisé leur ciblage. Ainsi, pendant la collecte des données ces personnes étaient sélectionnées de manière accidentelle.

2.3. La définition de la population de recherche

Spécifier la méthode de recherche ne saurait se faire sans la présentation de la population de recherche. Par définition, une population de recherche est l'ensemble des individus qui sont concernées par une recherche sur phénomène social bien défini. Dans le cadre de ce travail, plusieurs catégories ont été impliquées dans cette recherche.

- Les hommes mariés (légalement ou en union libre), célibataires et divorcés ;
- Les femmes mariées (légalement ou en union libre), célibataires et divorcées ;
- Les jeunes filles et garçons en couple ou non ;
- Les autorités traditionnelles
- Les autorités administratives

- Les leaders religieux

L'échantillonnage est une technique qui consiste à identifier l'échantillon de la recherche. Il est question de présenter comment les unités d'enquête ont été sélectionnées pour la recherche. Le choix des méthodes qualitatives a orienté cette sélection vers les techniques d'échantillonnage probabilistes. En ce sens, deux d'entre elles ont été choisies : l'échantillonnage par boule de neige et par commodité.

3. Délimitation spatio-temporelle

3.1. Délimitation spatiale

Le terrain de la recherche est le cadre général dans lequel se déroule l'enquête. Il correspond à la délimitation géographique globale du territoire sur lequel se mène l'étude. Tout travail de recherche devant se dérouler dans un cadre bien défini, afin de faciliter la recherche et de situer le lecteur. La recherche relative à ce sujet est justement expérimentée dans la ville de Yaoundé plus précisément dans le quartier Nkolmesseng situé dans l'arrondissement de Yaoundé 5. Le choix de ce lieu est dû au fait que l'aspect cosmopolite de cet arrondissement offre une certaine représentativité sociologique du Cameroun.

3.2. Délimitation temporelle

La délimitation temporelle encore appelée délimitation chronologique, consiste à préciser la période pendant laquelle le travail a été mené. L'objectif de cette délimitation, couplée à la délimitation spatiale, est d'éviter la navigation à vue et des sujets très encombrants et lourds à porter. Ainsi, la présente recherche s'est délimitée dans le temps, plus précisément dans l'intervalle des années 2015 et 2022.

4. Les techniques et outils de collecte des données

La recherche qualitative dispose de plusieurs techniques et outils de collecte de données. Pour le cas de cette recherche, le choix a été orienté vers la recherche documentaire, l'observation directe, les récits de vie et l'entretien semi-directif.

4.1. La recherche documentaire

L'observation documentaire est une technique d'observation dont la particularité est de ne pas s'opérer sur le terrain, mais sur les documents. Pour Valentin NGA NDONGO, il s'agit de :

*D'une observation médiatisée par les documents. Est document tout élément matériel ou immatériel, qui a un rapport avec l'activité des hommes vivant en société, et qui de ce fait constitue indirectement une source d'information sur les phénomènes sociaux*³¹

En effet, la recherche documentaire est la phase d'exploitation et d'analyse des documents écrits ou non. C'est une étape autour de laquelle, le sociologue recueille un ensemble d'informations susceptibles de mettre la lumière sur certains aspects du sujet de la recherche et d'apporter de nouvelles orientations.

Afin de mieux appréhender l'objet de la recherche et de construire un travail scientifique, la recherche documentaire s'est orientée vers la lecture d'ouvrages généraux, d'ouvrages spécifiques (traitant ou ayant trait aux violences en général et aux violences conjugales en particulier), des thèses et mémoires, d'articles, revues et rapports scientifiques et des documents officiels. De ce fait, la consultation des différents documents suscités s'est faite au sein des différentes bibliothèques, telles que la bibliothèque de la FALSH, du Cercle Philo-Psycho-Socio-Anthropologie de l'Université de Yaoundé I, la bibliothèque du MINPROFF, des médiathèques et des sites web et auprès des personnes qui ont bien voulu nous fournir les documents nécessaires.

Dans le cadre de cette recherche, cette technique de collecte de données a permis, de spécifier l'approche d'analyse et d'avoir une vue panoramique de la structuration des rapports de genre dans les sociétés. Les récurrences de certaines informations dans les documents consultés ont permis de mieux construire la problématique. La revue de la littérature a par ailleurs donné lieu à une première collecte de données ; ce qui a facilité le premier contact avec le terrain de la recherche dans la mesure où nous disposions déjà de quelques informations sur ce sujet de recherche.

4.2. L'observation directe

L'observation est une technique très utilisée dans les études qualitatives. Elle permet une analyse du réel, dans une logique de description des comportements, des lieux, des situations et des émotions auxquels vous assistez en tant qu'observateur. Il existe plusieurs types d'observations, lesquelles intègrent l'observation participante et non participante et l'observation directe. Ce dernier type d'observation est celui qui a été mobilisée dans le cadre

³¹ Valentin NGA NDONGO, « L'opinion Camerounaise : problématique de l'opinion en Afrique noire », Thèse de Doctorat d'Etat, Sciences humaines, Université de Paris x Nanterre, Tome I et II, 1999, p. 283.

de cette recherche. Elle a permis d'observer les manifestations des violences au sein du quartier Nkolmesseng.

4.3. Les récits de vie

La réalité ne peut être connue qu'à partir de ceux qui la vivent, qui peuvent en parler et dont le comportement peut être appréhendé. Selon Maurice ANGERS, le récit de vie est « *une entrevue de recherche en vue de recueillir le récit d'une personne sur son passé* »³². Il s'agit ici pour une personne de relater un moment, de raconter un évènement, plus ou moins vaste de son existence en tenant compte d'éléments contextuels. Retracer une histoire constitue un instrument important dans les recherches en sciences sociales. Michel CROZIER et Erhard FREIBERG soulignent à cet effet que « *la logique de la démarche conduit l'analyse stratégique à accorder une importance primordiale au vécu des participants et, partant de là à privilégier la technique des entretiens comme moyen d'information* ».³³

Dans le cadre de ce travail, six récits de vie ont été recueillis sur le terrain. Il s'agit des récits de certains enquêtés qui ont vécu des situations particulières. Ces récits de vie, servent d'exemple pour mieux étayer leurs propos.

4.4. L'entretien semi-directif

Un entretien sociologique est une interaction entre le chercheur et une personne sélectionnée dans l'objectif explicite d'une recherche sociologique sur un thème précis. Dans le cadre de cette recherche, l'entretien semi-directif a été mobilisé. Cette technique a pour objectif de favoriser la production d'un discours de l'enquêté sur un thème défini dans le cadre d'une recherche. Ceci a aidé à mieux saisir la problématique de la violence conjugale dans toute sa globalité tout en tenant compte de l'effet générationnel en matière de perceptions des violences. En effet, la violence conjugale est un problème qui se passe certes entre deux individus mariés, mais qui a des répercussions sur la société en général. De ce fait, dans le but d'avoir une vue d'ensemble, il s'est avéré impératif, voire nécessaire de questionner toutes les couches sociales allant de la plus petite couche composée des enfants jusqu'aux personnes âgées, tout en tenant compte des personnes ressources tels que les autorités traditionnelles et les autorités religieuses. Au total, 57 individus ont été interrogés.

³² Maurice ANGERS, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Anjou, CEC, 5^e édition, 2009, p. 84.

³³ Michel CROZIER et Erhard Freiberg, *L'analyse stratégique : Les contraintes de l'action collective*, Paris Seuil, 1977, p.25.

Ces personnes interrogées sont réparties en catégories telles que présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Distribution des personnes interrogées.

Catégorie de répondants.	Nombre de personnes interviewées.
Femmes mariées	14
Hommes mariés	07
Femmes célibataires	05
Hommes célibataires	09
Autorités religieuses	03
Autorités traditionnelles	02
Autorités administratives	02
Patriarches	05
Matriarches	05
Enfants	05
NOMBRE TOTAL : 57	

Source : Données de terrain

5. L'analyse des données collectées

Pour analyser et traiter les données collectées, cette recherche a eu recours à l'analyse de contenu. Mobiliser en sciences sociales depuis les années 1950, l'analyse de contenu est une méthode qui consiste en un examen systématique et méthodique de documents textuels ou visuels. Dans une analyse de contenu, le chercheur tente de minimiser les éventuels biais cognitifs et culturels en s'assurant de l'objectivité de sa recherche. Celle-ci repose essentiellement d'après Rodolphe GHIGLIONE et Benjamin MATALON³⁴, sur deux questions : Comment coder ? Comment s'assurer de la fiabilité de l'instrument ? Toutefois, c'est la question du codage qui reste centrale dans la démarche de l'analyse de contenu. En effet, il s'agit de la transformation des données de l'entretien en données chiffrables au travers de la technique de codification objective. La codification consiste donc à transformer l'objet de la recherche en catégories d'analyse. Cette phase se subdivise en trois moments à savoir : la transcription, la catégorisation et l'interprétation des données. Elle s'est faite après la collecte des données.

³⁴ Rodolphe GHIGLIONE et Benjamin MATALON, Les enquêtes sociologiques : Théories et pratique, Paris, Armand Colin, 1998.

5.1. La transcription

Elle a constitué en l'écoute et en la rédaction fidèle des propos tenus par les individus enquêtés. Les entretiens enregistrés ont été écoutés et rédigés intégralement et minutieusement afin d'être fidèle aux discours tenus par les enquêtés et pour un meilleur usage lors de l'analyse.

5.2. La catégorisation

C'est l'étape qui a suivi la transcription. Elle a consisté à lire et à regrouper les données par item, allant dans le même sens, en vue de permettre une meilleure analyse. Ceci a permis de saisir en profondeur les informations recueillies et de relever les occurrences dans les propos et les attitudes des personnes interrogées. Les différentes catégories recensées sont composées des hommes mariés, femmes mariés, hommes célibataires, femmes célibataires, les leaders religieux, les leaders traditionnels et les enfants.

5.3. L'interprétation des données

L'étape de l'interprétation des données a donné lieu à la définition d'un plan détaillé de rédaction du présent travail de recherche.

VI. DEFINITION DES CONCEPTS

Ce travail de recherche repose sur certains concepts fondamentaux dont la définition s'avère capital pour une meilleure compréhension des idées développées. Émile DURKHEIM³⁵ pense à cet effet que : « *La première démarche du sociologue doit être de définir clairement les choses dont il traite afin que l'on sache bien de quoi il est question. C'est la première, la plus indispensable condition de toute preuve et toute vérification.* »

1. Violence

Dans l'acceptation courante, la violence renvoie à l'usage de la force physique contre quelqu'un. Dans cette perspective, elle est conçue selon Gilles FERREOL comme « *le recours à la force physique en vue de porter atteinte à l'intégrité des biens ou des personnes* »³⁶. Elle est selon André LALANDE : « *L'emploi illégal ou du moins illégitime de la force* »³⁷. La violence humaine est aussi vieille que l'humanité. Elle est profondément inscrite dans les contes, les mythes et légendes. Étant donné qu'elle est un phénomène humain, son existence trouve son fondement dans les relations interpersonnelles et entre groupes. La violence

³⁵ Emile DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Harmattan, 1895. P.127.

³⁶ Gilles FERREOL et al, *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 276.

³⁷ André LALANDE, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, Vol 2, 1991, p. 12.

implique ordinairement l'emploi de la force pour nuire, pour dénigrer, pour faire du mal ou pour contrôler. Il existe donc plusieurs types de violences : la violence politique, la violence économique, la violence familiale et bien d'autres. La violence, du latin vis (force) et latus, participe passé de fero (porter), renvoie dans son acceptation première à l'utilisation de la force physique contre autrui. Dans ce cadre, Hélène FRAPPAT précise que :

Qu'elle soit diffuse ou spectaculaire, la violence est omniprésente : violence des coups et des agressions qui menacent l'intégrité physique des individus, violence des guerres, d'atteintes à la dignité de la personne humaine, d'agression dans le milieu du travail que le langage contemporain désigne sous le terme d'harcèlement. Pour cela, on n'a pas une violence mais des violences³⁸.

Pour parvenir au concept, rapportons-nous à l'origine du mot « violence » qui en latin violentia, signifie violence, force, caractère violent. Le verbe violare signifie traiter avec violence, profaner, transgresser. Ces termes doivent être rattachés à celui de vis, qui veut dire force, vigueur, puissance, violence, emploi de la force physique, mais aussi aux qualités d'abondance, d'essence ou au caractère essentiel d'une chose. Plus expressément le mot vis signifie la force en action, la ressource d'un corps pour exercer sa force, et donc la puissance, la valeur, la force vitale. Corine DELOY précise alors que :

Au-delà des actes, la violence s'inscrit dans un fonctionnement d'emprise sur l'autre. Elle est fondée sur un rapport de force ou de domination qui s'exerce par les brutalités physiques ou mentales entre au moins deux personnes. Elle ressortit au désir d'imposer sa volonté à l'autre, de le dominer au besoin en l'humiliant, en le dévalorisant, en le harcelant jusqu'à sa capitulation et sa soumission.³⁹

D'après cette auteure, nous comprenons que la violence est un phénomène qui s'exerce entre deux personnes et est fondé sur un rapport de force et de domination physique et mentale.

2. Violence conjugale

La violence conjugale est la violence exercée par un des conjoints sur l'autre au sein d'un couple. S'inscrivant dans un rapport de domination et se distinguant des disputes conjugales entre individus égaux. Il y'a situation de violences conjugales quand l'un des partenaires, dans un couple utilise de façon constante ou répétitive des gestes, des paroles, des comportements agressifs dans le but de contrôler l'autre. Par violence conjugale, il faut

³⁸ Hélène FRAPPAT, *La violence*, Paris, Flammarion, 2013, p.13.

³⁹Corine DELOY et al, *Les violences envers les femmes en France*, 2003, p. 17.

entendre la violence, l'agression ou le contrôle systématique exercé envers une personne par son partenaire intime. Ce qui renvoie selon Claire CHAMBERLAND, à la maltraitance qu'une femme ou un homme peut vivre entre les mains d'un partenaire.⁴⁰ Ce type de violence suppose un comportement à répétition et divers types de mauvais traitements. Il vise essentiellement et de façon systématique à intimider, humilier, effrayer les victimes afin de les assujettir et de les contrôler. Il est polymorphe et s'exprime de diverses manières. Si la violence physique tend à se réduire parce qu'elle est de moins en moins tolérée et de plus en plus réprimée, d'autres formes persistent, plus subtiles et plus pernicieuses. Il s'agit en l'occurrence de la violence et de l'exploitation sexuelles, de violence psychologique, de la violence économique ou financière (privations habituelles et délibérées) ou encore de la violence spirituelle (avec contrôle ou négation des valeurs spirituelles et croyances du conjoint). Le rapport violence et santé de l'OMS la définit comme : tout comportement au sein d'une relation intime qui cause un préjudice ou des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles aux personnes qui sont parties à cette relation.

3. Violence basée sur le genre

La violence basée sur le genre (VBG), parfois aussi appelée violence sexiste, se réfère à l'ensemble des actes nuisibles, dirigés contre un individu ou un groupe d'individus en raison de leur identité de genre. Elles prennent racine dans l'inégalité entre les sexes, l'abus de pouvoir et les normes néfastes. Cette expression est principalement utilisée pour souligner le fait que les déséquilibres de pouvoir, structurels, fondés sur le genre, placent les femmes et les filles dans une position leur faisant courir un plus grand risque d'être l'objet de multiples formes de violence. Et même si ce sont elles qui souffrent de façon disproportionnée de la VBG, elles ne sont pas les seules et les hommes et les garçons peuvent aussi en être la cible.

L'Assemblée Générale des Nations-Unies (AGNU) définit les Violences Basées sur le Genre comme :

*[...] tout acte de violence basé sur l'appartenance au sexe féminin, qui a ou peut avoir comme conséquence un dommage ou une souffrance physique, sexuelle ou psychologique pour la femme, ainsi que les menaces de violence, le harcèlement ou la privation arbitraire de liberté, qui se produit aussi bien dans la sphère publique que dans la sphère privée.*⁴¹

⁴⁰ Claire CHAMBERLAND, *Violence parentale et violence conjugale : Des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées*, Québec, Presses d'Université du Québec, 2003.

⁴¹ Organisation mondiale de la santé, « Violence à l'encontre des femmes », <https://www.who.int/fr/newsroom/fact-sheets/detail/violence-against-women> consulté le 17/09/2023 à 12h 30.

4. Violence masculine

La violence masculine comporte tout acte de force verbale ou physique, de contrainte ou de privation pouvant menacer la vie, perpétré contre une femme ou une fille et lui causant un préjudice physique ou psychologique, une humiliation ou une privation arbitraire de sa liberté et perpétuant la subordination des femmes.

5. Violence féminine

La violence masculine comporte tout acte de force verbale ou physique, de contrainte ou de privation pouvant menacer la vie, perpétré contre un homme et lui causant un préjudice physique ou psychologique, une humiliation ou une privation arbitraire de sa liberté et perpétuant la subordination des hommes.

6. Inégalité de sexe

Les inégalités de sexes ou inégalités hommes-femmes sont l'ensemble des disparités sociales, juridiques et économiques qui défavorisent un sexe par rapport à un autre. Ces inégalités frappant essentiellement les femmes, elles sont « *le fruit d'un rapport de force* » qui leur est défavorable, car elles « *découlent d'une construction sociale qui établit artificiellement une différence de qualité ou de valeur entre les êtres humains en fonction de leur appartenance au groupe male ou au groupe femelle* »⁴².

7. Rapports sociaux de sexe

Les rapports sociaux de sexe représentent l'ensemble des faits sociaux par lesquels s'exprime la domination sociale des femmes par les hommes. Ces faits sont relatifs d'une part à l'oppression des femmes, par laquelle elles ne bénéficient généralement pas du même degré de liberté que les hommes ; d'autre part, ils sont relatifs à l'exploitation économique du travail des femmes ; enfin, ils marquent leur subordination en tant qu'individus placés en position d'infériorité sociale et leur assujettissement, leur soumission à un système juridique qui réglemente leur accès aux ressources et aux libertés individuelles et collectives.⁴³

⁴² Françoise GOFFINET, « Dimension du genre et formation en travail social en Belgique francophone », In *Question du genre dans le travail social*, 2008, N° 8, p. 144.

⁴³ Anne-Marie DEVREUX, « Les propriétés formelles des rapports sociaux de sexes », Thèse d'habilitation à diriger des thèses, Sociologie, Université Paris 8, 2004.

Pour Monique HAICAULT⁴⁴, les rapports sociaux de sexe sont à la base des relations dynamiques qui distribuent les sexes, en tant que catégories sociales, dans les différentes instances ou sphères d'une totalité sociale considérée. Ils sont partout. Ils fonctionnent selon trois principes de spécification : l'identification, la différenciation et la hiérarchisation. Les rapports sociaux de sexes entre sexes et intra sexes toujours imbriqués à d'autres rapports sociaux, sont organiquement composés d'une dimension matérielle qui correspond aux places, aux fonctions, aux moyens matériels et techniques, aux accès aux ressources concrètes. Ils sont aussi composés d'une dimension symbolique faite de croyances organisées en doxas, qui fonctionnent à légitimer les positions matérielles asymétriques de sexe. Les rapports sociaux effectuent sans cesse un travail de production symbolique qui vise à justifier la distribution sexuée des places, des fonctions et des représentations, ainsi que leurs trois principes de distributions. Par son inscription dans les pratiques sociales, la production symbolique contribue activement à la recomposition dynamique de ces rapports sociaux⁴⁵.

VII- PLAN DE REDACTION

Pour comprendre la problématique de la violence conjugale dans le quartier Nkolmesseng, la présente recherche s'articule autour de quatre chapitres. Ces chapitres ont été regroupés en deux grandes thématiques visant chacune à une analyse profonde des violences au sein des couples. La première partie intitulée structuration des violences observées dans la localité de Nkolmesseng s'inscrit dans une considération générale de la recherche, axée premièrement sur la description de l'arrondissement de Yaoundé 5 (précisément de Nkolmesseng) et la construction des rapports sociaux de sexes. Le premier chapitre intitulé : la localité de Nkolmesseng face aux violences de couples prend le soin de présenter premièrement la structure de la localité de Nkolmesseng. Par la suite, ce chapitre fait un étalage des différentes formes de violences répertoriées dans la zone de recherche. Le second chapitre quant à lui s'intitule : La violence vécue dans les couples du quartier Nkolmesseng : Logiques des acteurs. Ce chapitre table sur les différents facteurs qui structurent et alimentent les violences au sein des couples. La deuxième partie de ce travail est intitulée constructions sociales autour de la violence conjugale. Cette partie table sur les différentes constructions induites par la violence conjugale au sein des couples. Le troisième chapitre met en exergue les conséquences de la violence sur les membres de la famille. Le quatrième et dernier chapitre de ce travail présente les différentes stratégies construites par les acteurs tout en

⁴⁴ Monique HAICAULT, cité par Marie-blanche TAHON, *Sociologie des rapports de sexe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 48.

⁴⁵ Ibid.

s'attelant sur quelques suggestions ou perspectives nécessaires à la réduction, voir l'abolition des violences dans les couples.

**PREMIERE PARTIE : STRUCTURATION DES VIOLENCES
CONJUGALES OBSERVEES DANS LA LOCALITE DE
NKOLMESSENG**

Au Cameroun, il est évident que les progrès ont été réalisés dans l'égalité des droits entre les deux sexes. Des avancées législatives modernistes ont été enregistrées. Cependant, la question de la violence conjugale se pose toujours avec acuité. La violence conjugale demeure dans les foyers et constitue une atteinte aux droits humains. La première partie de ce travail, intitulée : Structuration des violences conjugales observées dans la localité de Nkolmesseng aura pour objectif de montrer les principales formes de violences retrouvées dans cette localité et les éléments de structuration de ce phénomène. Cette tâche s'appuiera sur une approche contextualisée, propre à la localité de Nkolmesseng. Afin d'atteindre efficacement ces objectifs, cette première partie sera divisée en deux chapitres. Le premier chapitre intitulé : La localité de Nkolmesseng face aux violences conjugales, prendra le soin de présenter dans sa première partie la zone de recherche, en insistant sur sa localisation, sa structure, sa population et les principales activités économiques rencontrées. En second lieu, ce chapitre présentera les principales formes et manifestations des violences. Le second chapitre quant à lui, intitulé : La violence vécue dans les couples du quartier Nkolmesseng : essai de compréhension de ce phénomène aura un objectif double : Présenter d'une part, les leviers des violences conjugales à la fois masculines et féminines. D'autre part, recenser les nouvelles constructions sociales qui alimentent au quotidien les actes de violence au sein des couples de la localité de Nkolmesseng.

CHAPITRE I : LA LOCALITE DE NKOLMESSENG FACE AUX VIOLENCES DE COUPLES

Les violences contre les femmes en particulier et les violences conjugales en général ont longtemps été absentes du débat public et des sciences sociales. C'est avec le féminisme des années 1970, que les premières études sur les violences conjugales ont vu le jour. Jusqu'alors, la violence conjugale était considérée comme une histoire privée et la question n'était pas traitée. A ce jour, la lutte contre les violences conjugales semble être une préoccupation constante pour le gouvernement Camerounais au vu des multiples initiatives prises. S'inscrivant dans cette dynamique de dénonciation, le présent travail de recherche a pris appui à Yaoundé, plus précisément dans le quartier Nkolmesseng situé dans l'arrondissement de Yaoundé 5. Dans ce premier chapitre, il sera question dans un premier temps de faire une description de la zone de recherche en vue de présenter sa localisation, sa structure, sa population et les principales activités économiques rencontrées dans cette zone de Yaoundé. De manière générale, il sera question sous la base des données numériques et des observations quotidiennes de faire une présentation générale de la zone de recherche. La seconde partie de ce chapitre s'attèlera à mettre en exergue les différentes formes de violences observées sur le terrain.

I. DESCRIPTION DE LA ZONE DE RECHERCHE

La description de la zone de recherche se fera en deux temps. Premièrement, il sera question de décrire l'arrondissement de Yaoundé 5. La nécessité de décrire cet arrondissement vient d'une part du fait que c'est dans cette zone que se trouve Nkolmesseng. De manière plus claire, Nkolmesseng fait partie des quartiers de cet arrondissement et constitue son chef-lieu. En outre, cette description favorisera une meilleure localisation de la zone de recherche. En second lieu, il sera question de décrire Nkolmesseng de manière plus précise en insistant sur sa géolocalisation et sa structure.

1. Description de la commune d'arrondissement de Yaoundé 5

L'arrondissement de Yaoundé 5 a été créé en 1993 par décret présidentiel N° 93/321 du 25 novembre 1993. Elle est l'une des communes du département du Mfoundi. Mais, c'est à

l'issue des élections municipales de 1996 qu'elle devient effectivement opérationnelle et a son premier exécutif municipal. Cette commune est limitée au nord par la commune d'arrondissement de Yaoundé 4^e, à l'Est par les communes de Soa ET Nkolafamba, à l'Ouest par la commune d'arrondissement de Yaoundé 3^e, et au sud par la commune d'arrondissement de Yaoundé premier. Cet arrondissement comme tout autre, dispose en son sein une configuration sociale dont les caractéristiques sont perceptibles sur divers plans :

1.2. La population

La commune d'arrondissement de Yaoundé cinquième (CA-Yd5) s'étend sur une superficie de 20 km². Elle regroupe en son sein une population cosmopolite estimée à 300.000 habitants, soit une densité de 15000/km². La population de la CA-Yd5 est composée d'autochtones (Mvog-Ebanda, mvog-Ada, Mvog-Mbi, Mvog-Ekoussou, MvogBelinga, les Emombo et les Yanda), d'allogènes (Bamiléké, Bassa, Bafia, nordistes), et de nombreux étrangers (nigériens, centrafricains, tchadiens, sénégalais et congolais).

1.3. L'aspect physique

En ce qui concerne l'aspect physique de la CA-Yd5, elle est visiblement constituée d'une zone urbaine et d'une zone semi-rurale. Le relief est fait de collines et de vallées qui sont souvent traversées par de petits ruisseaux parmi lesquels : Ewoé, Ebogo, Foulou, Meowulou, Nkondi, Ntem, Mfoundi, Ebama. En zone urbaine les quartiers ci-après sont dénombrés : Djoungolo (Mvog-Ada), Essos, Mfandena, Omnisport, Nkolmesseng, Ntem. Les villages qui composent la zone rurale se transforment de plus en plus en quartier avec le phénomène galopant de l'urbanisation. Il faut noter que la zone semi-rurale est elle-même divisée en deux blocs. D'un côté le bloc constitué des villages d'Essesalakok, Abom, Ngona et de l'autre côté le bloc composé de Nkolnkondi I et II.

1.4. Les activités socio-économiques

La cohabitation entre la zone urbaine et la zone semi-rurale entraîne automatiquement différents types d'activités économiques. S'il y existe le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire, il faut noter que l'agriculture est essentiellement le fait de la zone semi-rurale. La zone urbaine ne produisant que des cultures potagères et maraichères dans les bas-fonds. L'élevage de poulets et de porcs occupe une place importante en zone rurale. Il existe également de nombreux étangs piscicoles, la culture des fleurs est très pratiquée dans les villages Abom et Ngona. On dénombre quelques entreprises de transformation notamment de bois. Mais le commerce est prépondérant comme activité

économique surtout en zone urbaine avec de nombreux supermarchés (COGENI, FOKOU, MAHIMA, KJ, DOVV, SANTA LUCIA...). Des sociétés telle que SAFCA, SOSUCAM, SNI, BUCREP, FNE, etc.... ont leurs sièges à Yaoundé 5e.

Toutefois, Yaoundé 5^e tire sa réputation grâce à la présence de nombreux bars et cabarets sur l'axe qui va de la Poste Centrale à l'Omnisport, en passant par Mvog- Ada et Essos, il y rencontre des centaines de bars. Il a été baptisé « l'axe du mal » les plus visibles sont : Le boucan, émergence, le cœur, facebook, québec, alizé, phenix, ralph, diapazon, cosmos, succès, le Mvog-ada...

Pour l'écoulement des produits vivriers et de première nécessité, il existe de nombreux marchés tels que le marché d'Essos, le marché du transformateur, le marché du Lycée bilingue, le marché de Mvog-Ada (Fanta Citron), le marché de Fougerolles et le marché périodique de Momebelngal.

Le réseau routier de Yaoundé 5e, assez dense, est à l'image de celui du Cameroun. Mal entretenu, il est bitumé sur certains axes en zone urbaine et recouverte de latérite en zone semi-rurale.

1.5. Le domaine éducatif et sportif

L'éducation se taille la part du lion, tant sur le public que le privé (laïc ou confessionnel). Il existe des centaines d'écoles primaires et maternelles à Yaoundé 5. Au niveau du secondaire également l'offre est des plus fournie. Les principaux établissements de cette zone sont :

- **Les lycées** : Le lycée bilingue de Yaoundé, le lycée de Ngoussou- Ngoulmekong, le lycée de Nkolmesseng.
- **Les collèges** : Montesquieu, Ndi Samba, ST Augustin, les Lilas, Larousse, Colombe d'or, Cameroon School, Copes, Amity College, etc. A ce niveau la liste ne peut être exhaustive tellement les collèges foisonnent entre les autorisés et les clandestins.

Au niveau sportif, le stade AHMADOU AHIDJO et ses annexes constituent la figure emblématique des infrastructures sportives à Yaoundé 5, éclipsant toutes les autres.

1.6. Le domaine sanitaire, social et religieux

Sur le plan sanitaire, Yaoundé 5^e abrite quelques-uns des plus grands hôpitaux du Cameroun tels que : L'hôpital général de Yaoundé, l'hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique, l'hôpital de la CNPS, Le Chracerh Auxquels il faut ajouter le Centre Médical

d'Arrondissement de Mvog- Ada, le Centre Intégré d'Abom, l'hôpital des Sœurs Mont calvaire, les cliniques La Cathédrale, Hope Service et bien d'autres.

Sur le plan social, il est à noter la présence du centre de promotion de la femme et de la famille d'Essos avec son centre de détresse ; BETHANIE VIACAM qui accueille les personnes du troisième âge et la Fondation FACT qui s'occupe des orphelins du SIDA et enfants abandonnés.

Dans cet arrondissement, toutes les religions sont représentées y compris les sectes, les païens et les animistes. Mais les plus visibles sont les religions monothéistes, qui incluent à la fois les chrétiens (protestants, catholiques, réveillés...) et les musulmans.

1.7. Le domaine administratif

Comme dans tout arrondissement, la Sous-Préfecture de Nkolmesseng coordonne toutes les activités des démembrements de l'Etat installés dans l'arrondissement de Yaoundé 5. En outre, il y existe deux (02) antennes d'ELECTION'S CAMEROON : l'antenne départementale du Mfoundi située à la Rue Foé et l'antenne communale de Yaoundé 5 située à Nkolmesseng. Cet arrondissement dispose de deux brigades de gendarmerie (Ngouso et Nkolmesseng), et un commissariat de police (le 16e arrondissement). Les informations ci-haut mentionnées présentent l'arrondissement de Yaoundé cinquième dans toute sa globalité. La présente recherche s'étant déroulée à Nkolmesseng qui est l'un des quartiers de cet arrondissement, il est à présent temps de présenter de manière spécifique la localité où s'est déroulée la collecte des données.

2. Description du quartier Nkolmesseng

Décrire le quartier Nkolmesseng revient à présenter les différents aspects qui le composent. Dans cette partie, il sera question de présenter l'aspect géo localisation et l'aspect structurel de la localité de Nkolmesseng.

2.1. Géo- localisation

Nkolmesseng se localise entre 3° 50' 04'' à 3° 55' 05'' de latitude Nord et 11° 30' 13'' de longitude Est⁴⁶. Situé à un kilomètre du stade Ahmadou Ahidjo, Nkolmesseng est un quartier populaire de la commune d'arrondissement de Yaoundé cinquième, subdivision de la communauté urbaine de Yaoundé. Il constitue le chef-lieu du cinquième arrondissement de la ville de Yaoundé, capitale du Cameroun. Nkolmesseng est situé dans l'arrondissement de

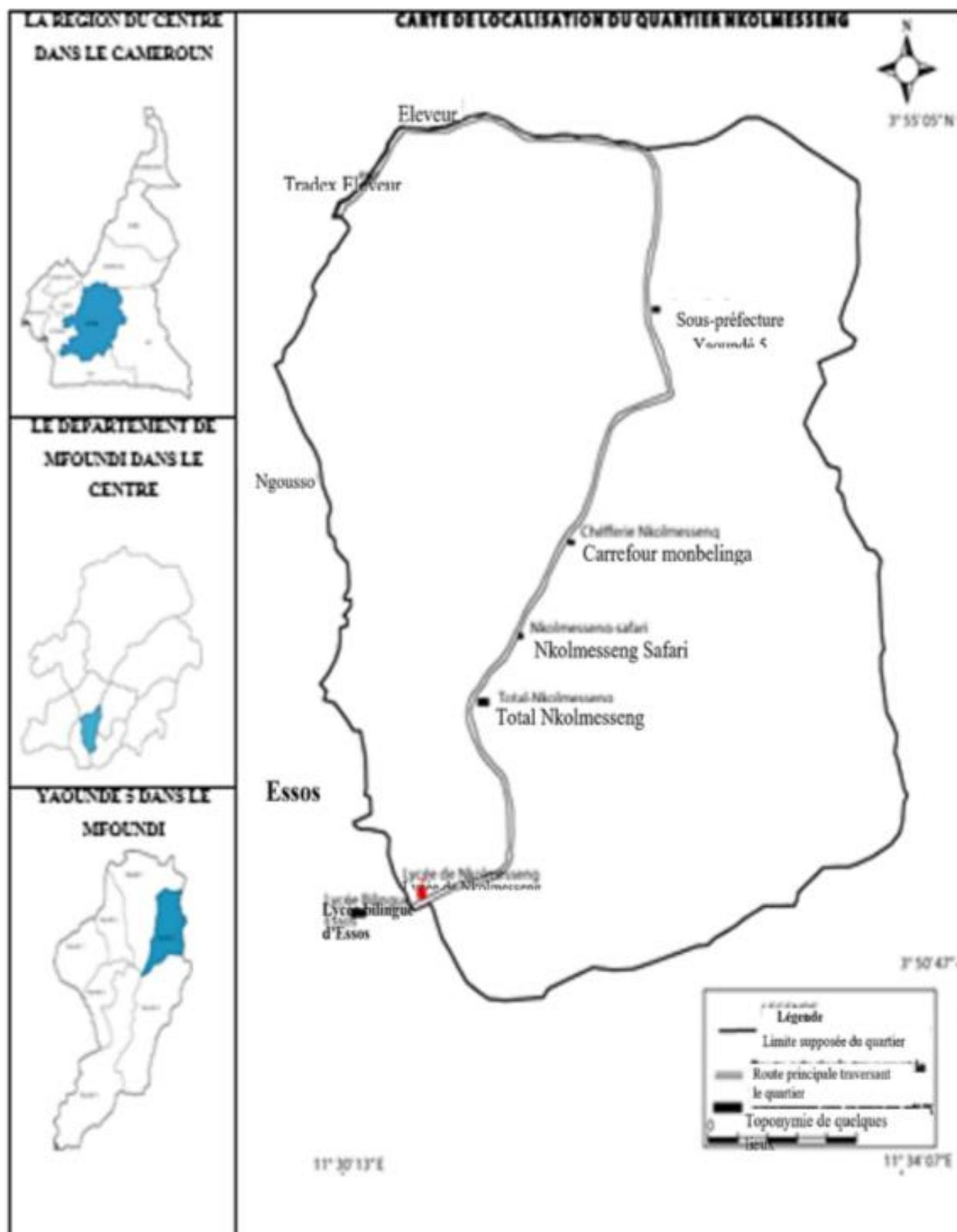
⁴⁶ Zakariaou Moussa, « Contrainte orographiques et production de l'habitat à Yaoundé : cas du quartier Nkolmesseng » in *revue espace géographique et société marocaine* N° 71, Mai 2023.p 17.

Yaoundé 5 et se loge dans la partie Nord-Est de la ville de Yaoundé. Il est limitrophe à plusieurs quartiers, au Nord par le quartier Eléveur, à l'Ouest par les quartiers Ngoussou et Essos, au Sud par une partie du quartier Essos. La carte ci-dessous permet de mieux apprécier cette géo localisation.

Plusieurs sous-quartiers ou secteurs composent cette localité. Il s'agit notamment de : Monbelinga, Banquier, Nounours, Petit-paris, Après le chef, Baloum, Essesselakok et Béthanie. Pour ce qui est du relief de Nkolmesseng, il est constitué de collines moins accidentées qui varient entre 700m et 850 m d'altitude⁴⁷. Il y existe quelques ruisseaux qui traversent le quartier, il s'agit des ruisseaux Foulou et Ebogo, qui prennent leur source sur le mont Nkolondom.

⁴⁷ Idem.

Figure 2 : Localisation de la zone de recherche



Source : Zakariaou Moussa, « Contrainte orographiques et production de l'habitat à Yaoundé : cas du quartier Nkolmesseng ». *Revue espace géographique et société marocaine* N° 71, Mai 2023.

2.2. Présentation de l'aspect institutionnel

Sur le plan institutionnel, Nkolmesseng est doté de plusieurs institutions administratives qui servent de relais aux différents organes ministériels. A cet effet, il y existe la sous-préfecture de Yaoundé 5 qui coordonne toutes les activités des démembrements de l'Etat installés dans l'arrondissement de Yaoundé 5. En outre, on y retrouve également la brigade de gendarmerie de Nkolmesseng qui veille à l'exécution des lois, assure la sécurité publique et l'ordre public. En plus, Nkolmesseng abrite les locaux de l'antenne communale d'Election Cameroun. Il est également important de relever que le quartier Nkolmesseng abrite une chefferie traditionnelle de troisième degré placée sous l'autorité d'un chef traditionnel. Comme dans toute chefferie, cette dernière est identifiée par la présence du drapeau du camerounais, hissé dans la cour de la chefferie. Au-delà de cette chefferie, il existe également à Nkolmesseng des chefferies de blocs dont le choix de ses leaders est placé sous l'autorité du chef principal.

Concernant le volet éducatif, le quartier Nkolmesseng dispose de plusieurs établissements scolaires à la fois privés et publics, relevant tant de l'éducation de base, que du secondaire. Les établissements privés sont entre autres, le groupe scolaire bilingue Alberto, le groupe scolaire bilingue Saint clément et le groupe scolaire bilingue Golden instituts. Pour ce qui est des établissements publics, Nkolmesseng est doté d'un lycée, celui de Nkolmesseng situé à proximité de l'une des plus grandes écoles de la ville de Yaoundé, le lycée bilingue de Yaoundé, et d'une école primaire publique, l'école publique de Nkolmesseng.

Sur le plan sanitaire, les délégations du ministère de la santé sont représentées au travers de l'existence de plusieurs formations sanitaires, tant publiques que privées. Il s'agit notamment du centre médical d'arrondissement (CMA) de Nkolmesseng, du centre de santé mère et enfants, et du centre de santé la grâce.

2.3. Organisation sociale de la population

La population de Nkolmesseng est semblable à celle rencontrée dans tout l'arrondissement de Yaoundé 5. Cette population est cosmopolite et est composée d'autochtones qui sont les ewondos avec divers clans tels que : les Mvog-Ebanda, les Mvog-ada, les Mvog-Mbi, les Mvog-Ekoussou, les Mvog-belinga, les Emombo et les Yanda. De même, l'observation de cette zone permet d'identifier la présence de plusieurs allogènes, qui ont tendance à se présenter comme des autochtones. Ce sont principalement les nationaux, (Bamiléké, bassa, bafia, nordistes et les populations affectueusement appelées Bamendas), et

de nombreux étrangers venant du Nigéria, de la RCA, du Tchad, du Sénégal et du Congo. La population de Nkolmesseng vit une mixité sans pareille. Toute cette population est dirigée par des chefs traditionnels (pour ce qui relève du droit coutumier) et des autorités administratives telles que présentées ci-haut.

Les observations faites à Nkolmesseng ont montré l'existence de plusieurs obédiences religieuses. Au regard de la représentativité en site de culte, les plus en vue sont les chrétiens. Ces derniers sont des catholiques, des protestants, des pentecôtistes et des Témoins de Jéhovah. Les différents sites (lieux de prière/culte/ de messe) recensés sont notamment : la paroisse Saint François d'Assise de Nkolmesseng, le centre eucharistique Elig-Anya Bimi, l'église presbytérienne du Cameroun, la mission du Plein Evangile de Nkolmesseng, la salle du royaume des Témoins de Jéhovah et plusieurs églises dites de réveil. Par ailleurs, la communauté musulmane est également représentée quoique faiblement. Ainsi, au-delà des petits lieux de prière, Nkolmesseng dispose d'une grande mosquée centrale, principal lieu de prière pour les fidèles musulmans.

2.4. Présentation des activités économiques

Les habitants de Nkolmesseng comme tous les habitants de la ville de Yaoundé, développent des moyens alternatifs pour assurer leur survie quotidienne. Les observations faites dans ce quartier montrent que les activités économiques qui s'y déroulent sont plurielles. Elles regroupent aussi bien les petites entreprises de production que des petits commerçants ou prestataires de service, des activités légales ou non et des petits métiers.

2.4.1. Le commerce

Les observations faites dans ce quartier montrent que plusieurs individus exercent le petit commerce dans les rues. Certains, principalement les jeunes font du commerce mobile en vendant des beignets, des arachides, de la banane et bien d'autres consommables alimentaires et informatiques. Par ailleurs, tous ne font pas du commerce ambulancier, d'autres installent des comptoirs devant leur domicile pour la commercialisation des vivres frais. Cependant, le marché périodique abrité par la localité de Nkolmesseng, permet à certaines de vendre leurs produits agricoles. D'autres femmes par contre, portent dans ce marché, la casquette de « bayamsallam »⁴⁸.

⁴⁸ Argot camerounais qui renvoie aux femmes (généralement) qui achètent les produits agricoles aux agriculteurs (trices) pour les revendre.

2.4.2. L'agriculture et l'élevage

Aux côtés du commerce, se retrouvent l'agriculture et l'élevage. Nkolmesseng étant un nouveau quartier situé en périphérie de la ville de Yaoundé, il y existe des terres non occupées par les habitats. Les habitants de cette localité utilisent ces espaces libres pour exercer l'agriculture. Cette agriculture dite périurbaine est particulièrement importante pour l'approvisionnement en produits périssables comme les légumes (morelle noire, feuilles de vernonia, etc.), la laitue, les fruits et tubercules (manioc, banane-plantain, macabo, etc.). Par ailleurs, ces espaces sont également exploités pour la pratique de l'élevage de volaille et de porcs. Cependant, plusieurs habitants exploitent la partie arrière de leurs domiciles pour y pratiquer leur activité pastorale. Ces activités économiques contribuent à l'approvisionnement de la ville tout en fournissant de l'emploi à ceux et celles qui pratiquent cette activité.

2.4.3. Le transport

Par ailleurs, Nkolmesseng regorge également un développement fluorescent du transport, impulsé par la construction des routes dans le quartier. Le service de transport est majoritairement assuré par les motos-taximan communément appelé « bensikineurs ». Cette activité consiste à transporter des individus sur une moto contre paiement de la même façon que dans un taxi. La pratique de cette activité est davantage le propre des jeunes.

2.4.4. Les services professionnels techniques

La localité de Nkolmesseng regorge également plusieurs services professionnels techniques. Il s'agit notamment de la menuiserie, de l'électricité, de la plomberie, de l'esthétique et de la restauration. A côté de ces services, il est également relevé des services de bureau pour les institutions de la localité.

2.4.5. Les activités ludiques

Des activités ludiques y sont également recensées. Les principales activités ludiques identifiées à Nkolmesseng sont des salles de jeux, des bars, des buvettes et des restaurants. Elles sont principalement présentes sur la grande voie qui relie Nkolmesseng à d'autres quartiers voisins.

La première partie de ce chapitre a principalement consisté à présenter la zone où a été extrait l'échantillon de cette recherche. Dans cette partie, il apparaît que Nkolmesseng est géographiquement situé dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 5 et constitue le chef-lieu de cet arrondissement. Ce quartier est situé à l'est de la ville de Yaoundé et présente

des caractéristiques structurelles assimilables à plusieurs quartiers des villes Camerounaises. La suite de ce travail visera à présenter les différentes formes de violences répertoriées au sein de ce quartier.

II. LES TYPES ET MANIFESTATIONS DES VIOLENCES OBSERVEES AU SEIN DES COUPLES DU QUARTIER NKOLMESSENG

La violence conjugale renvoie à tout comportement violent, menaçant, dominant, coercitif ou contrôlant entre partenaires intimes passés ou actuels. La privation de nourriture, de vêtements, de soins médicaux, de logement, de transport ou de toute autre nécessité de la vie est une autre forme de violence conjugale ou entre partenaires intimes. Les violences conjugales se manifestent dans le couple, entre partenaires ou conjoints. Elles peuvent être vécues dans une relation maritale, extra maritale ou amoureuse. Cependant, dénoncer les violences est d'autant plus difficile quand elles se déroulent dans le cadre familial. L'image de la famille est celle d'un lieu d'amour, de relation harmonieuse, de sécurité.

Bien que complexe à discerner, les enquêtes de terrain réalisés à Nkolmesseng ont révélé l'existence de deux principales formes de violences. Il s'agit de la violence masculine (celle où la femme est victime de violence conjugale) et la violence féminine (celle où l'homme est victime de violences conjugale). En dépit de ces formes de violences, une typologie de violences conformément aux formes se laisse apparaître. Cette seconde partie de ce chapitre sera consacrée à faire une présentation détaillée des différentes formes de violences observées dans la localité de Nkolmesseng.

1. La violence masculine : la femme victime de violence

Si certaines formes de violence sont aujourd'hui l'objet de toutes les attentions, d'autres comme la violence conjugale, restent tues, considérées trop souvent comme un problème privé. La violence masculine au sein du couple est reléguée au rang de phénomène marginal. Elle constitue une véritable atteinte aux droits fondamentaux : droit à la liberté et à la sécurité notamment. Cette forme de violence a pour finalité l'établissement et le maintien du pouvoir et de la domination sur une partenaire féminine ou la volonté de la punir pour avoir contesté l'autorité et le privilège masculins⁴⁹. Dans la localité de Nkolmesseng, les principales typologies de violences masculines observées sont d'ordre psychologique et verbale, sexuelles et économiques, et enfin physiques.

⁴⁹ Roula NASR, « Les violences conjugales : étude comparative entre Liban, France et Canada », Thèse de Doctorat, Psychologie, Université Lumière - Lyon II et Université Libanaise, 2009.

1.1. La violence psychologique et verbale

La première forme de violence développée, la plus insidieuse et difficile à prouver, est la violence psychologique. Souvent banalisée, elle est pourtant la plus répandue. Elle intervient habituellement avant toutes autres formes de violence, elle prédispose à la violence physique. La violence psychologique se traduit par des propos ou des comportements méprisants visant à dénigrer l'autre personne, à l'humilier, avec comme objectif principal de diminuer l'estime de soi de la personne et sa confiance en elle. Les insultes, les ordres, les menaces, le chantage ou encore les reproches injustifiés contribuent à dénigrer la personne. La violence psychologique s'inscrit dans une volonté d'isolement de la victime par l'agresseur, en commençant par contrôler ses fréquentations, sa manière de s'habiller puis son emploi du temps. Enfin, les menaces de meurtre ou de suicide interviennent comme l'ultime moyen de domination et de possession de l'autre pour le conjoint violent, et pour la victime c'est un long calvaire de crainte, d'angoisses et de culpabilité qui s'installe. La violence psychologique contribue à une dépossession de soi de la victime, en total asservissement à l'autre. Cependant, la violence psychologique reste complexe à identifier et à prouver. Le manque de consensus pour la définir et pour en déterminer les limites, concourt à rendre flou ce type de violence.

Bien que difficile à détecter, cette forme de violence a pu être identifiée chez certains enquêtées à l'instar de Ngo Ngé Chantale, ménagère et maman de cinq enfants. Celle-ci a fait part avec beaucoup de tristesse la situation difficile que lui fait vivre son mari depuis des années. Son mari, loin d'employer la violence physique, a une façon très subtile de la violenter. Cette violence s'observe par le caractère dictateur de son mari :

Mon mari est un homme calme, il ne bavarde pas beaucoup mais c'est un homme dictateur ; quand il prend une décision il ne demande pas mon consentement et quand il ne demande pas mon avis ça attire toujours des éclats de voix puisque nous n'avons pas la même vision [...] Avec ce que je vie ici moi je préfère encore les coups de point que la dictature si parce qu'avec les coups de poing l'homme peut finir de te taper et s'excuser après il t'écoute [...] parce qu'il y a une très grande différence là tu peux dire à ton mari je veux qu'on fasse ceci il te répond hooh c'est toi qui dois dire ce que j'ai à faire ? Il vient avec les coups de poing il te donne bien après il va faire ce que tu as dit, là où on donne même les coups de point-là on va vite réagir par rapport aux vipères ci que quand quelqu'un a déjà décidé. Je le traite de vipère parce qu'il ne parle pas donc quand lui il a déjà pris sa décision c'est fini toi-même tu te demandes s'il réfléchit⁵⁰

⁵⁰ Entretien semi-directif, Ngo Ngé Chantale, le 29 septembre 2022.

En pleurant elle continue en disant que :

Ma vie ce n'est que la honte au fur et à mesure que les années passent je ne vois pas le travail que j'ai abattu ici parce que mon mari me domine et ne veut jamais m'écouter il fait seulement ce qu'il veut parce que c'est lui l'homme. L'autorité de l'homme sur la femme ne va jamais changer la dictature que mon mari me fait subir depuis des années me fatigue.⁵¹

Les propos de cette enquêtée montrent à suffisance la profondeur de la violence psychologique qu'elle subit parce que son mari ne l'inclut pas dans la prise de décision dans leur couple. En réalité, être en couple implique de prendre des décisions conjointes, notamment pour des sujets importants, comme la gestion de la famille. Pour cela, il est nécessaire d'adopter une attitude d'équité et d'écoute : chacun doit être considéré dans la décision, chacun doit sentir que son avis a pesé dans la décision, chacun doit participer activement à la prise de décisions ; au cas contraire l'un des partenaires se sentira exclu et isolé tout en ayant un sentiment d'infériorité.

1.2. La violence sexuelle et économique

La violence conjugale économique est observée lorsqu'un homme interdit à sa femme de travailler, ou qu'il exerce un contrôle sur le choix du travail, qu'il l'empêche de devenir ou de rester autonome au plan financier, qu'il soustrait à la femme son salaire ou ses biens, etc. Elle se caractérise par une domination financière exercée par le conjoint dans l'intention de placer la victime dans une situation de dépendance. Elle comprend le contrôle et la surveillance des activités économiques comme le contrôle des dépenses ou la privation d'argent, la limitation à la victime d'accès à une activité professionnelle ou l'obligation de remettre l'intégralité de son salaire. Il s'agit d'un chantage empêchant encore la victime de quitter le partenaire car, sans ressource, les possibilités de survivre restent difficiles. Cette forme de violence est très utilisée par les hommes lorsqu'ils ont plus d'argent que leurs épouses.

En général, la situation économique des ménages est une source de violence à l'égard de la femme. Pour le cas du quartier Nkolmesseng, les femmes interrogées sont majoritairement dépendantes de leurs maris. Dans ce sens, les manifestations des violences économiques sont nombreuses. Il y a des actes qui visent à restreindre l'autonomie financière de la partenaire pour mieux la contrôler. L'homme va supprimer le pouvoir financier de sa

⁵¹ Ibid.

conjointe par l'initiation de celle-ci à quitter son poste, si elle est salariée. Il la prive des ressources suffisantes pour assurer son autonomie financière. Dans ce cas, le but ultime est de la contrôler sous toutes formes de domination : psychologique et financière.

Marguerite MBARGA, femme âgée de 60 ans affirme par exemple que :

Quand l'homme veut menacer la femme ça se manifeste par le changement de comportement chez l'homme par exemple s'il avait l'habitude de rationner 2000f le jour qu'il est fâché il laisse 1000f pour les enfants et il ne te donne plus l'argent pour tes besoins.⁵²

Nadine MAFFEU, âgée de 40 ans, maman de 5 enfants renchérit par ces propos :

Je suis une femme non salariée ; mais mon époux travaille au sein d'une petite entreprise. Au début, il me donne le montant complet de son salaire, après quelques années de notre mariage, il ne me donne plus sa rémunération même un franc. Il me dit de travailler et de ne pas compter seulement sur son salaire ; mais seulement mes parents me soutiennent pour la nourriture et nos enfants ne vont pas à l'école.⁵³

Certains hommes enquêtés pensent que la violence économique est un système de gestion budgétaire du ménage. Beaucoup de femmes achètent n'importe quoi, si elles ont à leur disposition d'argent. Cependant, ils reconnaissent que parfois, ils privent leurs femmes des moyens financiers pour les punir de leur désobéissance ou du refus des rapports sexuels. Pour d'autres, la violence économique est un moyen d'asseoir leur contrôle et leur domination sur la femme car pour eux, lorsque la femme commence à gagner de l'argent, elle n'est plus soumise à son mari donc pour que règne ce respect ou cette soumission, il est préférable que l'homme ait le contrôle sur les finances du couple.

1.3. La violence physique

La violence physique est une forme de violence qui porte atteinte à l'intégrité physique de la victime. Elle peut s'exprimer par des gifles, des coups de poing, des coups de pieds, etc. Il s'agit de tout contact physique avec l'intention d'agresser et/ou de faire peur à l'autre. Les femmes mariées interrogées à Nkolmesseng ont dit avoir subi cette forme de violence ; mais certaines par honte, n'ont pas voulu réellement entrer en profondeur de leurs problèmes mais la mine mélancolique associé à une tristesse sur leurs visages laissait transparaître toute la souffrance dont elles sont victimes. En effet, certaines femmes refusent parfois de reconnaître

⁵² Entretien semi-directif, Marguerite Mbarga, le 22 Septembre 2022.

⁵³ Entretien semi-directif, Nadine Maffeu, le 17septembre 2022.

la violence qu'elles subissent. Il leur est difficile d'admettre que l'homme dont elles partagent la vie et qui est censé les aimer les agresse. Par ailleurs, elles ne peuvent ou ne veulent se percevoir comme « une femme battue », réalité connotée très négativement dans la société.

Par ailleurs celles qui ont accepté de se confier ont fait savoir qu'elles ont eu à recevoir de temps à autre des gifles, des bastonnades, des coups de poings dans le ventre. C'est le cas de l'enquêtée Bide (veuve âgée de 60ans) qui a fait le récit de l'une des scènes de violence dont elle a été victime du vivant de son mari à cause du caractère jaloux de ce dernier.

Un jour mon mari est rentré il m'a trouvé dans la chambre et à commencer à me torturer sans me poser aucunes questions. Il commence à me menacer, me taper [...] Quand j'ai commencé à crier le bailleur a compris il est venu. Bon je me suis échappé j'ai fui, je suis allé chez ma grande sœur il m'a poursuivi là-bas avec la machette pour me taper encore. Quand ma grande sœur le voit il se calme et commence à expliquer le problème à ma grande sœur pourtant à moi il n'avait rien expliqué. Il fait comprendre à ma grande sœur que je moi je sors avec un monsieur. Ma sœur dit qu'elle ne croit pas mais lui a dit de rentrer d'abord à la maison avec la machette ma sœur est allée le raccompagné⁵⁴

A Nkolmesseng, les femmes sont davantage affectées par l'expérience de violences physiques infligées par le conjoint. Parmi les hommes interrogés, plusieurs ont notamment avoué qu'ils ont eu à exercer un comportement violent sur leur épouse. Pour certains d'entre eux, bastonner la femme est une preuve d'amour, un moyen d'avoir le contrôle sur cette dernière. Recourir à la violence physique se présente alors comme un moyen de montrer son affection, sa tendresse à sa femme. C'est dans ce sens que l'enquêté Marius TAMBA souligne que :

Il y'a les femmes et les femmes. Il y'a les femmes qui vont te manquer le respect elle veut que tu la tape pour qu'elle te remet maintenant ta place. Tu la tape bien elle te remet le respect. Quand tu la tape elle va sentir que tu l'aime et va sentir que ce qu'elle a fait t'a énervé et que ça vient du cœur et que tu l'aime. Si tu ne l'aimais pas tu n'allais pas manifester quelque chose quand tu la vois avec un gars tu te fâche, tu la massacre elle va comprendre que le gars ci m'aime il m'aime. Mais si tu vois tu ne dis rien elle va dire que tu ne l'aime pas⁵⁵.

Les propos de cet enquêté laisse entrevoir l'existence d'une relation entre violence physique et amour. Les hommes violentent pour affirmer leur amour et leur attachement à leur épouse.

⁵⁴ Entretien semi-directif, Ayangma Bide, op.cit.,

⁵⁵ Entretien semi-directif avec Marius Tabba, le 22 septembre 2022.

2. La violence féminine : l'homme victime de violence

La femme est un être dont sa socialisation exige qu'elle soit douce, soumise et gentille. Ainsi, admettre qu'une femme puisse violenter un homme est parfois incroyable bien que cela soit réel. Parler de violence conjugale est de manière générale, associé à celle dirigée contre la femme. Cette réalité existe et est un problème de santé publique majeur. Cependant, la littérature sur la question a trop longtemps parlé de femmes battues ne reconnaissant comme violence que la partie émergée de l'iceberg. Il est certes vrai, que plusieurs travaux émergent déjà sur la question des violences masculines, mais ils sont noyés par la surabondance de ceux sur les violences faites aux femmes. Le présent travail, dans la continuité des prémisses, met en lumière les cas de violence faites aux hommes, tels qu'observés dans la localité de Nkolmesseng. Il est question et ce, de manière concrète, d'apporter un éclairage sur ce phénomène encore tabou pour plusieurs, complexe et mal connu. Suivant cette logique, les enquêtes réalisées à Nkolmesseng ont relevé trois principaux types de violences féminines, celles faites par les femmes sur les hommes

: la violence psychologique et verbale, la violence sexuelle et les bouderies et enfin, la violence physique.

2.1. La violence psychologique et verbale

Les coups et les blessures ne sont plus la seule expression de la violence. Les paroles, toxiques et répétées, laissent des bleus à l'âme. Elles brisent les hommes et les couples. La violence des femmes commence la plupart du temps par une phrase, par certains propos dénigrants et choquant tels que ceux mentionnés par le leader traditionnel Ndon Juslin, lorsqu'il reprend les propos de son épouse. « *Depuis qu'on est marié tu m'as déjà fait quoi ?* »⁵⁶ A la suite des verbatim de son épouse, il rapporte que : « *[...] alors qu'elle est venue chez toi nue pied tout ça pour un seul jour que tu as manqué la ration* »⁵⁷. L'analyse des propos de cet enquêté permet de comprendre que la violence verbale de la femme se manifeste par des propos blessants et choquants. C'est une forme de maltraitance, un moyen de contrôle mise en œuvre par l'agresseur femme, en vue de déstabiliser psychologiquement l'homme et de le dominer. Il s'agit d'une violence qui porte atteinte à l'intégrité morale et se manifeste par les menaces et insultes. C'est ce qui découle du récit fait par un enquêté :

⁵⁶ Entretien semi-directif, Juslin Ndon, le 1 octobre 2022.

⁵⁷ Ibid

J'ai vécu une situation avec ma petite amie, moi j'étais en classe et j'ai mon fils qui est au primaire. Je suis allé chercher mon fils comme lui il appelle toujours ma petite amie maman je lui ai dit vas dans la classe de ta mère tu vas rester avec elle alors il est allé rester avec elle. Quand je sors de la classe j'appelle l'enfant. [...] il me dit qu'un gars a posé ses mains sur les cuisses de maman. Là moi j'ai entendu qu'on sorte. Lorsqu'on sort je lui demande que comment se fait-il que ce soit l'enfant qui vient me dire qu'on te touche n'importe comment quand je lui dis ça elle se fâche jusqu'à elle est arrivé au pont où elle m'a dit fiche le camp et devant les gens. Moi je suis d'abord un garçon que je ne parle pas beaucoup donc quand elle m'a dit fiche le camp vu que moi je lui fais confiance elle avait mon téléphone et mon portemonnaie elle était devant moi elle marchait comme elle avait le sac de l'enfant je lui dit de me remettre le sac de l'enfant elle remet je lui dit remet moi le téléphone elle me répète encore fiche moi le camp.[...] En partant encore elle m'a dit « imbécile tu te prends même pour qui » j'ai laissé c'est pour ça que vous voyez même aujourd'hui je ne suis pas allé à l'école j'étais un peu abattus, j'étais un peu déçu⁵⁸.

La violence conjugale est une forme de violence qui se déroule entre deux personnes intimes, liés par le mariage, par une union libre ou qui sont dans une relation moins formelle (copinage). A travers les propos de cet enquêté, il apparait que la violence de la femme commence à l'aube de la vie conjugale. Autrement dit, bien avant le mariage, l'homme subit déjà la violence ; principalement la violence verbale. La violence verbale joue principalement sur la peur et la dégradation de l'image de l'homme, elles sont très destructives et conduisent à l'anéantissement progressif des désirs et de la volonté des victimes qui doivent céder la place aux exigences de la personne violente (la femme). Cette forme de violence permet à l'agresseur, sans porter aucun coup, d'atteindre le but recherché.

2.2. Bouderies et violences sexuelles

En dépit de la violence verbale, les bouderies apparaissent comme un type de violence très utilisé par les femmes résidentes à Nkolmesseng. La bouderie est une violence qui n'est pas toujours facile à discerner. C'est une dynamique qui s'installe dans le couple de façon graduelle, la plupart du temps par des comportements qui ne sont pas clairement violents, mais qui visent à contrôler ou à dominer l'autre. En d'autres mots, toutes les situations de violence conjugale ne vont pas jusqu'à la violence physique d'autres reposent sur des comportements sournois, une habille manipulation qui, de ce fait n'est pas simple pour la victime d'arriver à prendre conscience de sa situation. Les enquêtes réalisées auprès des femmes mariées ont relevé que cette forme de violence est utilisée par plusieurs femmes. Elle

⁵⁸ Récit de vie, Cédric MVOGO, le 20 septembre 2022.

se caractérise par le refus d'exercer certaines tâches ménagères, le refus d'accueillir le mari lorsqu'il rentre le soir, le refus de lui servir à manger. Autrement dit, on assiste à une totale rupture de communication chez la femme. C'est ce que témoigne Béatrice FONGOU lorsqu'elle dit que : « *Quand il m'énerve il vient je décide de ne pas l'accueillir, de ne pas le servir, chacun reste dans son coin* ». ⁵⁹ Pauline KEMBOU renchérit ces propos en précisant que : « *Quand une femme se fâche elle attache sa face devant son mari, elle peut préparer elle ne donne pas à son mari, elle insulte son mari, elle coupe la communication avec son mari* » ⁶⁰. La gestion du foyer est la première responsabilité de la femme ceci dans le but d'avoir une atmosphère plaisante à la maison où son mari et elle puisse vivre heureux et en harmonie. Lorsque cette responsabilité n'est pas assurée par la femme, l'homme n'est plus heureux dans ce foyer.

Les bouderies de la femme ne se limitent pas uniquement à la rupture de la communication ou au refus d'exercer les tâches ménagères elles se manifestent également sur la vie sexuelle du couple. En effet, pendant ces moments de violence, la femme refuse d'avoir des moments intimes avec son mari ; cette manifestation se lit dans les propos de l'enquêté Bassilekim.

La femme lorsqu'elle est fâché commence à croire que son corps l'appartient seul pourtant le corps de la femme appartient à l'homme et pour l'homme appartient à pour la femme. Si l'homme est dans le besoin elle peut lui tourner le dos la nuit. Je parle des choses que j'ai vécu ma femme lorsqu'elle se fâchait se comportait comme ça et c'est énervant ⁶¹

2.3. La violence physique

Il s'agit ici de toute violence perceptible sur un individu. Marie-France HIRIGOYEN ⁶² souligne que, souvent la violence physique intervient lorsque la victime s'est montrée résistante face à la violence psychologique. Les agressions physiques veillent à favoriser la soumission de la victime, en complément de la violence psychologique. En outre, le conjoint peut affirmer sa domination. Elle se manifeste soit par de la violence indirecte comme lancer des objets ou défoncer une porte, taper dans des murs ; ou par de la violence directe à l'encontre de la victime comme bousculer, pousser, mordre, infliger des blessures, donner des coups, menacer avec une arme ou encore commettre un homicide. La violence physique a

⁵⁹ Entretien semi-directif, Beatrice Fongou, le 08 octobre 2022.

⁶⁰ Entretien semi-directif, Pauline Kembou, le 20 septembre 2022.

⁶¹ Entretien semi-directif, Bassilekim, le 1er octobre 2022.

⁶² Marie-France HIRIGOYEN, *Femmes sous emprise. Les ressorts de la violence dans le couple*, Paris : oh ! Éditions, 2005.

tendance à monter en escalade au fur et à mesure du temps, il s'agit alors de marquer le corps comme appartenant au conjoint et de déshumaniser la victime en atteignant sa féminité, son visage, ses yeux et bien d'autres anatomies.

Dans cette forme de violence, la victime n'est pas toujours la femme. Cette dernière peut parfois être l'auteur de violence sur son mari. En effet, plusieurs femmes enquêtées à Nkolmesseng ont confié avoir agressé physiquement leur mari dans le but de voir les limites de leur tolérance ou pour voir de quoi ils sont capables. C'est le cas d'une enquêtée qui affirme que :

Parfois nous les femmes nous ne sommes pas aussi bien. Quand tu pars en mariage tu trouves un homme qui ne te dérange pas tu dois chercher une occasion pour le tester. Un jour il est rentré du travail on a eu une petite discussion j'ai pris sa nourriture j'ai versé sur lui jusque-là il n'a rien dit le fait qu'il n'a rien dit m'a encore énervé je l'ai porté je l'ai lancé au sol quand il a vu que je l'ai lancé au sol il a dit qu'il me laissait parce que j'étais une femme maintenant je lui montre que je suis un homme il m'a tapé correctement. C'était la première et la dernière fois qu'il me touche. Là c'est moi qui avais cherché. Parfois c'est nous les femmes qui cherchons les violences⁶³.

Le témoignage de cette femme âgée de 60 ans fait comprendre que les femmes sont parfois agressives et font preuve de démonstration de force physique sur leur mari. La violence physique de la femme sur l'homme est une réalité peu médiatisée pourtant plusieurs hommes en souffrent. En effet, la majorité des hommes enquêtés ont fait savoir qu'ils ont été témoins et parfois ont subits des agressions physiques de la part des femmes. Pour certains ces agressions sont caractérisées par des gifles pour d'autres par des agressions plus graves comme le témoigne un enquêté : « *La semaine dernière j'étais chez mes voisins d'en face séparer les problèmes quand je suis arrivé là-bas la femme venait de casser la bouteille sur la tête de son mari* »⁶⁴. Ces propos témoignent de la profondeur de la violence des femmes sur leurs conjoints.

Cette violence va parfois jusqu'au meurtre de l'homme. En effet, certaines femmes interrogées ont raconté des scènes de violence conjugale où la femme, pour des raisons d'infidélité multiples, a coupé le pénis de son mari ce qui a provoqué la mort de ce dernier.

C'est dans ce sens que l'enquêté Madeleine déclare que :

Dernièrement il y'a un homme qui a perdu sa vie comme ça dans ce quartier : il a dormi chez sa chose dehors quand il est rentré le matin

⁶³ Ayangma Bide, op cit.

⁶⁴ Entretien semi-directif, Nkweh Brice, le 17 septembre 2022.

*sa femme lui dit que comme tu as les deuxièmes bureaux dehors tu as dormi chez elle non ? et elle a pris la machette et a coupé son pénis. Les voisins ont essayé de l'emmener à l'hôpital mais il est mort.*⁶⁵

Dans la plupart des cas de meurtre conjugal, la victime est toujours la femme. Il est difficile de croire que le contraire puisse se produire en raison de certains facteurs. Cependant, si certaines femmes sont capables de porter atteinte à l'intégrité physique des hommes au point d'arriver au meurtre, d'autres par contre mobilisent d'autres moyens pour arriver à leurs fins. En réalité, la violence entre partenaire est un phénomène qui nécessite parfois la force physique surtout chez la femme. Lorsque cette dernière ne dispose pas suffisamment de force, elle développe d'autres stratégies pour violenter son mari. Ces stratégies reposent essentiellement sur l'intervention des proches de la femme dans le but de se venger et de mettre fin aux violences qu'elle subit. C'est ce que témoigne les propos de Anne NGANNE lorsqu'elle affirme que :

Quand la femme voit qu'elle n'a pas la force pour taper son mari elle peut appeler ses frères pour le faire, elle peut embaucher les gars pour le faire. Je connais une femme que son mari tapait sur elle chaque jour et même quand elle était enceinte il tapait, elle accouche il tape toujours. Elle est partie payer deux bangado⁵⁸ pour taper son mari ils ont bien tapé sur son mari jusqu'à aujourd'hui l'homme-là n'a plus jamais mit main sur sa femme et leur couple fonctionne bien jusqu'à aujourd'hui »⁶⁶

En se référant aux propos de cette enquêté, il est perceptible que la violence conjugale se produit entre deux personnes tout en impliquant des tierces personnes dont les proches des conjoints et des connaissances. Ces derniers sont utilisés par la femme comme un moyen pour exercer la violence conjugale physique sur son conjoint.

La violence faite aux hommes demeure le tabou des tabous. S'il est déjà très difficile pour une femme aujourd'hui de déposer plainte dans cette société patriarcale, imaginez ce qu'il en est pour un homme de pousser la porte d'un commissariat et de venir expliquer qu'il est battu, invectivé, dénigré par sa femme. Le contexte socioculturel fait en sorte que les hommes sortent difficilement du silence pour se plaindre, contrairement aux femmes. La prise en compte des souffrances des hommes devrait être une priorité pour les organes en charge de défense des droits de l'Homme comme ça l'est pour Gaby Eka'a Owona, sexologue, qui assure la coordination nationale du Centre de lutte contre les violences faites aux hommes

⁶⁵ Entretien semi-directif, Madeleine, le 20 Septembre 2022. ⁵⁸Expression désignant les voyous, les délinquants.

⁶⁶ Entretien semi-directif, Anne Nganné, le 1^{er} octobre 2022.

(CLCVH). En effet, depuis quelques années déjà, son équipe sillonne les dix régions pour venir en aide aux hommes victimes des violences physiques, verbales et sexuelles de leurs conjointes. Pour lui, « *parler du sexe fort en désignant l'homme est utopique* »⁶⁷. Il pense qu'une journée mondiale contre les violences faites aux hommes devrait être instituée.

Le présent chapitre tirant à sa fin, a pris le soin de présenter dans un premier temps la zone qui a abrité l'échantillon de cette recherche. En second lieu, il s'est agi de présenter les différentes formes de violences présentes à Nkolmesseng. De façon générale, il ressort de ce chapitre que Nkolmesseng, chef-lieu de l'arrondissement de Yaoundé5, est un quartier qui est géographiquement localisé entre 3° 50' 04'' à 3° 55' 05'' de latitude Nord et 11° 30' 13'' de longitude Est et est limitrophe aux quartier Ngoussou, Eléveur et Essos. Sa structure est assimilable à plusieurs caractéristiques des quartiers du Cameroun car elle dispose en son sein des institutions administratives et religieuses avec une population cosmopolite composée d'autochtones, d'allogènes et des étrangers. Les activités économiques de ce quartier relèvent à la foi du domaine formel et informel. En ce qui concerne les formes de violences, deux principales formes de violences ont été identifiées dans cette zone : il s'agit de la violence masculine et la violence féminine. Conformément à ces formes, une typologie de violences a été identifiée ; il s'agit de la violence psychologique et verbale, la violence économique, la violence physique et la violence sexuelle. Il n'a pas été question dans cette partie de chercher celui qui va porter le chapeau d'un phénomène somme tout condamnable. L'objectif n'est pas de trouver lequel, de l'homme ou de la femme, est le plus violent, mais plutôt de susciter une réelle prise de conscience de toute la réalité de la violence conjugale et familiale, pour qu'ensemble, hommes et femmes puissent arriver à l'éradiquer. Pour ce faire, il importe de connaître les réelles dimensions de cette violence, qui s'exerce de façon cyclique plutôt que de rechercher un coupable unique (l'homme), toujours le même, qu'on s'acharne à punir or la violence conjugale concerne les deux conjoints et a des conséquences sur la famille voire sur toute la société.

⁶⁷ Propos tenus par Gaby Eka'aOwona lors de la conférence du 19-11-2021 au centre culturel Camerounais avec pour thème la promotion de la femme et de la famille : quelle place attribuée à l'homme violenté en période de covid-19.

CHAPITRE II : LA VIOLENCE VECUE DANS LES COUPLES DU QUARTIER NKOLMESSENG : LOGIQUES DES ACTEURS

Le chapitre précédent a pris le soin de clarifier les formes et la typologie de violence conjugale observée dans la localité de Nkolmesseng, arrondissement de Yaoundé cinquième. Ainsi, un constat en a été fait. Deux formes de violences conjugales s'observent dans ce quartier, il s'agit des violences féminines, et des violences masculines. Chacune de ces formes de violences, embrassent une typologie spécifique, couplée à des manifestations bien définies, en fonction des occurrences collectées sur le terrain. Selon Benoît GAUTIER, la recherche fondamentale en Sciences sociales a pour exigence la compréhension des fondements d'un phénomène social⁶⁸. En ce sens, la rédaction de ce deuxième chapitre essayera de répondre à ladite exigence. En reprenant la suite des propos de cet auteur, « Le fondement de toute recherche, quelle qu'elle soit, est la soif de connaissances, de compréhension »⁶². Cette soif de compréhension tentera d'être éteinte par la présentation des facteurs, des fondements des violences observées au sein des couples de la localité de Nkolmesseng. Comme mentionné dans la revue de la littérature de ce travail, la recherche des facteurs de la violence conjugale dans le monde en général n'est aucunement nouvelle. Plusieurs auteurs ont pris sous leurs responsabilités, la charge d'identifier ces facteurs. Cependant, dans le cadre de cette recherche, la présentation de ces facteurs sera non seulement contextuelle, propre à la localité de Nkolmesseng, mais s'appuiera davantage sur la théorie des représentations sociales et celle des constructions sociales. Il sera question de montrer d'une part, comment les individus en société s'appuient sur les structures sociales pour construire des représentations sociales, portant la casquette de leviers des violences conjugales masculine dans la localité de Nkolmesseng. D'autre part, ce chapitre montrera comment les nouvelles constructions sociales alimentent au quotidien les actes de violence féminine au sein des couples de la localité de Nkolmesseng.

⁶⁸ Gauthier BENOIT, Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, p. 7.

I. LES DETERMINANTS DE LA VIOLENCE DE L'HOMME SUR LA FEMME : UNE ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES

Les travaux de plusieurs auteurs à travers le monde sur la question de la violence conjugale, démontre que les inégalités de sexe sont au réel fondement des violences observées au sein des couples. Dans le cadre de la localité de Nkolmesseng, l'analyse des données a également fait appel à ces inégalités de sexe. Cependant, les populations démontrent que la structuration des inégalités de sexe constitue le « noyau central » qui génère le sens et organise certaines violences observées dans les couples de cette localité. La compréhension de ce noyau central procède par la présentation de ses constituants ci-après.

1. La localité de Nkolmesseng : une société patriarcale

L'analyse du code civil camerounais atteste du caractère patriarcal de la société camerounaise. Ce constat s'appuie par exemple sur l'article 216 qui souligne que l'homme est « *le chef de famille* »⁶⁹. De ce fait, « *les rapports conjugaux sont empreints d'une domination masculine [...] une femme doit être soumise à son mari [...]* »⁷⁰. Selon le Dictionnaire de Français Larousse⁷¹, « *Le patriarcat est une forme d'organisation sociale dans laquelle l'homme exerce le pouvoir économique, religieux, ou détient le rôle dominant au sein de la famille par rapport à la femme.* » Cette organisation sociale qui accorde le primat aux hommes est alors transmise de génération en génération par le biais de la socialisation dans tous les cadres sociaux d'existence. Le caractère patriarcal de cette société structurant les inégalités entre les sexes, est alimenté tant par les religions islamiques et chrétiennes, les cultures ancestrales, que l'école et même la juridiction camerounaise comme mentionné ci-haut. Cette recherche ne reviendra pas sur la présentation de ces éléments car ils ont déjà fait couler beaucoup d'encre par les chercheurs. De même, ce n'est pas l'objet de la présente recherche.

Les données collectées auprès des autorités traditionnelles, démontrent en ce sens que les enfants garçons ont toujours reçu une socialisation différente de celle donnée aux filles. Très tôt, les filles « Ewondo » de Nkolmesseng étaient mises à part pour être éduquer par leurs mères, conformément à la logique de la reproduction sociale de Pierre BOURDIEU, et

⁶⁹ Article 213 du code civil camerounais.

⁷⁰ Elisabeth COPET-ROUGIER, « Contrôle masculin, exclusivité féminine dans une société patrilinéaire » In *Femmes du Cameroun. Mères pacifiques, femmes rebelles*, Barbier, Jean-Claude (dir.), Orstom-Karthala, 1985, p. 158.

⁷¹ Dictionnaire de Français Larousse, « Patriarcat », Consulté à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/français/patriarcat/58689>, Consulté le 26/07/2023.

les garçons par leurs pères. Ainsi, il était appris aux filles comment être une fille, pour rejoindre la célèbre expression de Simone de BEAUVOIR, « on ne naît pas femme, on le devient. » ; et aux garçons, comment être des garçons. Les garçons devraient alors, sous le vocable de Victoria NGAKO BOTCHAC, être arrachés « à la quasi-symbiose originelle d'avec la mère et affirmer leur identité sexuelle propre »⁷². Toujours est-il que l'être fille était totalement différent de l'être garçon. Les filles étaient socialisées à la soumission et les garçons à la domination. Ces éléments peuvent être renchérissés par les propos du chef traditionnel Elana Henry, lorsqu'il décrit que :

Avant lorsqu'une mère avait sa fille elle la préparait au mariage, chaque soir elle s'asseyait avec ses enfants et dit tu vois, voici ce que c'est qu'un homme, voici ce qu'un homme aime voici ce qu'un homme peut ne pas aimer et qu'est-ce que les mamans disaient : « tu sais on ne parle pas à un homme étant en face de lui, on considère un homme comme son parent »⁷³.

Victoria NGAKO BOTCHAC dans ses travaux sur les vulnérabilités masculines a pris le soin de décrire l'attitude de « la maison des hommes » après une socialisation masculine réussie. Ces critères rassemblent alors deux grands éléments que sont : « L'abnégation du sexe féminin »⁷⁴ et « l'expression de la virilité »⁷⁵. Pour le premier critère, le premier devoir d'un homme selon Robert STOLLER est de ne pas être une femme⁷⁶. Pour le second,

L'homme se doit de faire valoir son courage tant physique que moral pour affronter les difficultés et les épreuves auxquelles il fera face tout au long de sa vie. Il se doit d'être toujours « en haut et jamais en bas ». Face aux situations qu'il rencontre, il fait recours à sa « force physique » ou fait démonstration de son caractère agressif dans l'ultime but de prouver son honneur, sa grandeur, et sa supériorité sur tous et face à toute situation. C'est cet ordre de choses qui garantit son estime de soi, le sentiment ultime de son existence.⁷⁷

Dès lors, tout lecteur attentif sera tenté de se questionner sur le comment ou dans quelles mesures cette structuration sociale alimente la violence au sein des couples de la localité de Nkolmesseng ? L'organisation sociale dans laquelle les individus de cette localité sont ancrés, fonctionnent comme des représentations sociales. Selon Jean-Claude ABRIC,

⁷² Victoria Ngako Botchac, op cit, p. 72.

⁷³ Entretien semi-directif, Chef traditionnel Elana Henry, 28 septembre 2022.

⁷⁴ Victoria Ngako Botchac, op cit, p. 53.

⁷⁵ Victoria Ngako Botchac, op cit, p. 56.

⁷⁶ Robert STOLLER, Cité par Guy Bouchard, « L'homme en quête de lui-même. À propos du livre d'Elisabeth Badinter : XY. De l'identité masculine », In *Laval théologique et philosophique*, 1995.

⁷⁷ Victoria NGAKO BOTCHAC, op cit, p. 57.

La représentation fonctionne comme un système d'interprétation de la réalité qui régit les relations des individus à leur environnement physique et social, elle va déterminer leurs comportements ou leurs pratiques. La représentation est donc un guide pour l'action, elle oriente les actions et les relations sociales. Elle est un système de pré décodage de la réalité car elle détermine un ensemble d'anticipations et d'attentes⁷⁸.

En ce sens, la représentation que se font les individus des structurations sociales de l'inégalité des sexes, constituent un facteur déterminant des pratiques sociales, de leurs manières d'agir, de penser et de sentir en société. Les hommes inscrits dans une logique de l'ordre, se doivent de reproduire leur caractère viril tout en se détachant de tout ce qui pourrait s'accommoder à l'être féminin au sein de leur couple. Ils se doivent dès lors, de prouver leur honneur, leur grandeur et leur supériorité face à leurs femmes. Comme l'a mentionné cette auteure plus haut, le masculin devient donc obligé de faire recours à sa force physique, son caractère agressif pour maintenir sa domination sur la femme. Ainsi, la structuration des inégalités entre les sexes transmis par la socialisation, fonctionnent comme des modèles de vie, et organisent la vie en société, dans les couples de la localité de Nkolmesseng. Tout type de violence pouvant aider à maintenir ce en quoi il se réfère, sa domination, sa supériorité sur la femme au sein du couple, est la bienvenue. Lorsqu'un élément quelconque, provenant de son épouse elle-même ou de l'extérieur, vient à troubler cet ordre préétabli des choses, l'homme devrait alors user de tout son pouvoir, pour tenter de rétablir l'ordre normal des choses. Les représentations sociales de cette inégalité entre les sexes s'observent dans les propos de cet enquêté lorsqu'il affirme que :

Il n'y a pas d'égalité, l'homme doit toujours avoir le dernier mot. S'il y a égalité la femme va se prendre la tête et l'homme va perdre son charisme devant la femme. Je le dis à cause du facteur social, nous avons tous grandi dans la société et dans la plupart des foyers c'est l'homme qui a toujours le dessus et tu vois nous avons tous grandi dans une famille ce qui fait qu'on ne fait que copier ce qu'on a vu.⁷⁹

Au-delà de ces propos, ceux de l'enquêté Henry ELANA démontre également l'action de ces représentations sociales.

Aucun homme ne veut lâcher son autorité il se dit c'est moi l'homme je suis le chef de cette famille une femme ne me tient pas tête ; c'est peut-être vrai même les hommes aussi n'intègrent pas que les époques

⁷⁸ Jean- Claude ABRIC, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 1994, p. 251.

⁷⁹ Entretien semi-directif, M. Paul Olinga, le 20 septembre 2022.

*ont évolués ça fait qu'aujourd'hui les hommes sont restés dans l'antiquité tandis que les femmes ont évolué dans le modernisme ce qui fait qu'il y a une incompatibilité. Cette incompatibilité fait qu'à un moment donné quand un homme parle à une femme et qu'elle se dresse et puis les violences commencent*⁸⁰

Selon cet enquêté, la violence conjugale existe parce que les hommes ne prennent pas en considération l'évolution de la société. Ces derniers exigent toujours des femmes qu'elles se comportent conformément aux valeurs traditionnelles africaines. Pour les hommes, les femmes instruites ou pas, devraient leur être soumises, s'occuper principalement des activités ménagères comme leur oblige leur socialisation. Dominique MVOGO et Jacques FAME NDONGO précisent à ce titre que :

*Même dans la société moderne, la femme reste vouée à la production des enfants et à l'exécution des tâches ménagères. Même si elle s'est scolarisée et a obtenu des diplômes, même si elle a réussi à avoir accès à un emploi bureaucratique, elle demeure du point de vue de l'homme, assignée à cette exigence*⁸¹.

Au-delà de cette représentation sociale de la domination sociale du masculin de manière générale, le point suivant insistera sur la représentation sociale de la fertilité au sein du couple de manière spécifique.

2. La place de la fertilité dans le couple

S'il est admis que le sexe masculin doit se départir de tout ce qui renvoie à la féminité, fort est de constater que les rôles sociaux masculin et féminin conservent un élément en commun. Quoique cet élément épouse des sens divergents au regard de la structuration des inégalités de sexe, il demeure vrai, qu'il se converge avec le rôle sexuel attribué au sexe féminin. La socialisation différentielle confère à la femme le rôle de procréation. À cet effet, la femme est femme parce qu'elle est capable de procréer. Ainsi, selon Magezi BALOVI, la garantie de la femme dans un foyer est la naissance d'un bébé, c'est pourquoi, le mariage et la maternité sont considérés comme une unité/union. Le fait que ce soit la femme qui tombe enceinte et porte le bébé pendant neuf mois avant d'accoucher laisse facilement croire que c'est la femme qui est responsable de la fertilité.⁸² Ce rôle de procréation de la femme est également soutenu par cette enquêtée qui affirme que : « *la femme doit s'occuper de la maison normalement et remplir son devoir conjugal, elle doit faire des enfants, les élever en*

⁸⁰ Henry Elana, op.cit,

⁸¹ Dominique MVOGO, Jacques FAME NDONGO et al, *Femmes, travail et pouvoir au Cameroun*, p.109.

⁸² Magezi BALOVI, *Caractère genré de la stérilité dans un contexte africain : une étude pastorale africaine*, 2017, p. 3.

fait. »⁸³ Dès lors, l'absence d'enfants dans le couple, porte généralement un droit accusateur à la femme. Certains hommes vont alors accuser son existence réelle, est-elle réellement une femme ? Quelle est ce genre de femme qui ne parvient pas à se reproduire dans son foyer ? Cette situation d'infertilité de la femme est alors source de violences de tout type de la part de son conjoint.

Par ailleurs pour le cas de l'homme, dans « La maison des hommes », « *l'expression de la virilité* » dont parle Victoria NGAKO BOTCHAC, épouse une « *puissance fécondante* ». ⁸⁴ En effet, la virilité masculine gage de son pouvoir se lit également dans la fertilité au sein du couple. Les propos de Victoria NGAKO BOTCHAC permettent de mieux apprécier cette réalité : « *L'identité virile de l'homme se lisait également au travers de sa progéniture, de sa capacité à se reproduire.* »⁸⁵ Des cas d'infertilité masculine reviendraient alors à noyer cette virilité, source de violences au sein du couple. Le constat fait au sein de la localité de Nkolmesseng, démontre que cette infertilité masculine pouvant prendre la forme de « *vulnérabilité sexuelle* »⁸⁶, génère pour certains couples, de la violence de la part des hommes. Pour ce dernier cas, le recours à la violence se présente comme une « *stratégie offensive* »⁸⁷, relative à sa « *vulnérabilité sexuelle* ». Cette stratégie prend appui sur des représentations sociales, la société confère à l'homme sa position de dominant, aucune défaillance ne doit permettre de renverser cet ordre établi. Ainsi, pour maintenir cette structuration sociale, il faire œuvre de toute forme possible de violence au sein de son couple.

3. Le cercle relationnel de l'homme

Les représentations sociales forment un ensemble de croyances, connaissances, opinions et jugements partagés par les individus d'un même groupe à l'égard d'un objet social donné. L'intéressant dans cette définition est que, les représentations sociales sont partagées par les individus d'un même groupe. Dans la présentation de la société patriarcale plus haut, il a été ressorti que chaque sexe a conscience de ses propres rôles sociaux prédéfinis et de celui du sexe opposé. Ainsi, les individus d'un même groupe, ont chacun conscience de ces rôles sociaux prédéfinis qui guident au quotidien leurs actions sociales. La préservation de cette structuration sociale agit de telle en sorte que, chaque membre du groupe est en gardien. Cette compréhension a trouvé sa place dans l'arrondissement de Nkolmesseng où la violence

⁸³ Entretien semi-directif, Nadège Ebonosse, le 19 septembre 2022.

⁸⁴ Victoria NgakoBotchac, op cit, p. 57.

⁸⁵ Victoria NgakoBotchac, op cit, p. 57.

⁸⁶ Victoria NgakoBotchac, op cit, p. 87.

⁸⁷ Victoria NgakoBotchac, op cit, p. 93.

conjugale, celle de l'homme sur la femme, est alimentée par les membres du même groupe social.

Dans presque toutes les sociétés camerounaises, le mariage est une institution collective. Elle n'est pas seulement l'affaire des conjoints mais celle de l'ensemble de la configuration sociale à laquelle sont parties prenantes ceux-ci. Dans un tel contexte, il comprend la propension naturelle des parents, frères, sœurs et amis des conjoints à s'octroyer un droit de regard, de contrôle et d'intervention dans la sphère de l'intimité conjugale. Cette intervention n'est pas toujours dans l'optique de réparer un tort causé par l'un des conjoints mais aussi pour créer des discordes entre les partenaires. En effet, certains hommes dans le souci de trouver une solution à leurs problèmes conjugaux sollicitent l'intervention de leur entourage pour leur prodiguer des conseils, lesquels sont parfois orientés vers le recours à la violence sur la femme. C'est dans cet ordre d'idées qu'une enquêtée affirme que :

Il y'a la compagnie qui apporte la violence dans le couple. Tu vas aller trouver les gens dehors là-bas, ma femme ne me parle pas mal je tape. Tu vois un peu, vous allez boire quand tu vas arriver chez toi ta femme va te faire quelque chose tu vas aussi la violenter parce que c'est ce qu'on t'a dit dehors.⁸⁸

Ces débats et conseils prodigués par les groupes de pairs, s'appuient généralement sur les représentations sociales des membres du même groupe. L'agressivité de l'homme étant un moyen de préserver sa supériorité sur le sexe masculin, sa domination sur la femme. Les hommes sont alors contraints par effet de masse,⁸⁹ de maintenir l'ordre social préétabli. Cette partie n'en est pas à son dernier facteur. Les données de terrain ont également fait ressortir l'impact familial comme un levier non négligeable qui alimente les violences des hommes au sein des couples de Nkolmesseng.

3. L'impact familial

Pour ce qui est de l'impact du cadre familial, les données de terrain soulignent que, le caractère violent de certains hommes à Nkolmesseng prend ses origines d'une part dans l'ADN familial de l'homme, et d'autre part, dans le cadre familial dans lequel il a grandi.

Ainsi, selon le pasteur Rostand Blaise, la violence est une malédiction enracinée dans une famille et transmise par les liens héréditaires. En effet, L'hérédité est plus qu'une transmission de caractères génétiques, c'est aussi une transmission physique, affective et morale des

⁸⁸ Entretien semi-directif, Mme X, le 01^{er} octobre 2022.

⁸⁹ Un effet de masse qui ne prend malheureusement pas appui sur l'observation, mais sur que l'argot camerounais appelle les « on-dit », « les racontages du bar »

ascendants aux descendants, par des voies biologiques et sociales. Ainsi, certains liens de violence se manifestent souvent par des similitudes qui vont d'une génération à une autre. Selon cette conception, chaque famille a un passé, un arrière-plan qui peut être défini comme le fondement de celle-ci : c'est le socle sur lequel est bâti son présent et son futur. Ce socle est structuré par les esprits de famille qui sont souvent les messagers des destructeurs (sorciers) des dites familles⁹⁰. Pour le pasteur Rostand Blaise, il est impératif de détruire ces socles par la prière afin que les couples vivent en harmonie. C'est dans cet optique qu'il dit que : « *Toutes ces violences qu'on vit dans le foyer sont des choses spirituelles qu'il faut traiter si on ne traite pas, rien ne peut donner.* »⁹¹ Les propos de cet homme religieux font comprendre que, l'être humain à sa naissance traîne déjà avec lui, les gènes de la violence inscrite dans l'ADN familial.

Par ailleurs, l'implication de la famille dans la violence n'est pas uniquement due à une malédiction héréditaire. En effet, l'expérience de la maltraitance faite dans l'enfance de même que le fait d'avoir été exposé à la violence entre ses référents parentaux sont des facteurs de risque faisant craindre que les victimes usent plus tard elles-mêmes de violence dans leur propre relation et leur famille mais aussi qu'elles en deviennent elles-mêmes acteur. Cette idée est corroborée par l'enquêtée Clarisse DONGANGUIM qui affirme que :

*La violence de l'homme vient du tempérament et du milieu dans lequel l'homme a grandi. S'il a grandi en voyant comment son père violentait sa mère une fois grand il va reproduire ça parce que comme on dit ce que l'enfant voit il copie facilement ou ce qu'il entend.*⁹²

C'est dire que, les situations vécues pendant l'enfance ont une incidence sur les comportements des adultes. La chercheuse a conscience que d'autres travaux de recherche, voient ces mêmes facteurs comme leviers de la violence chez la femme également. Cependant, la présente analyse demeure contextuelle, propre aux données collectées auprès de la population de Nkolmesseng. Si la structuration des inégalités de sexes alimente les violences conjugales des hommes au travers des représentations sociales qui s'y dessinent, le chercheur s'interroge à présent sur la responsabilité sociale des nouvelles constructions sociales autour des rapports sociaux de sexe. La prochaine partie de ce chapitre, prendra le soin de présenter les facteurs de la violence chez les femmes au sein des couples.

⁹⁰ Les malédictions familiales, Reconnaître et briser les liens de famille, <https://paindusoir.com/index.php/texte/21-les-maledictions-familiales-reconnaitre-et-briser-les-liens-de-famille> Consulté le 06/01/2023.

⁹¹ Entretien semi-directif, Pasteur Rostand Blaise, le 29 septembre 2022.

⁹² Entretien semi-directif, Clarisse Donganguim, le 17 septembre 2022.

II. CONSTRUCTION DES NOUVEAUX RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE : UNE ANALYSE DE LA VIOLENCE CONJUGALE DE LA FEMME

L'analyse des données de terrain font état des nouvelles formes de violence conjugales, qui prennent leur fondement dans la profondeur des mouvements féministes. L'aboutissement de ces mouvements dans la société mondiale se lit dans la promotion de l'égalité sociale entre les sexes et la promotion de l'autonomisation des femmes et de leurs droits. L'approche genre et développement développée depuis la fin des années 1980, vise à réduire les disparités sociales, économiques et politiques entre les hommes et les femmes, tout en promouvant un développement équitable. Plusieurs actions de déconstruction des structurations sociales des inégalités entre les sexes sont construites depuis des décennies sur la scène internationale. Il est question de redéfinir le rôle social de la femme pour une meilleure égalité entre les sexes. Cette redéfinition induit selon les leaders traditionnels, une perte des valeurs traditionnelles alimentée par plusieurs facteurs, lesquels seront développés dans cette partie.

1. Le niveau d'étude de la femme

L'avènement de la société moderne s'est accompagné d'un changement de mentalité en Afrique notamment dans le domaine de l'éducation féminine. La hausse significative de la scolarisation au primaire a profité dans une large mesure aux filles dans de nombreux pays, notamment en Afrique subsaharienne. En 1970, le taux brut de scolarisation au primaire des filles dans cette région était de 44,43%, il a atteint 97% en 2013⁹³, en 2015, 17 pays d'Afrique subsaharienne sur 117 pays dans le monde ont atteint la parité au primaire⁹⁴. Depuis la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, l'éducation constitue un droit fondamental, inscrit dans les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), puis dans les Objectifs de Développement Durable (ODD). De nombreux pays se sont dotés de plans gouvernementaux soutenus par des organisations internationales et non gouvernementales (UNICEF, UNESCO, FAWE, Plan international, etc.) destiné à l'amélioration la scolarisation des filles. Au niveau national, l'Etat du Cameroun a adopté la Déclaration de Politique Générale d'Education de Base Pour Tous faisant ainsi siens, les objectifs de l'EPT. Le Cameroun dégage, au regard de ses spécificités, des principes et des priorités qui permettent à

⁹³ ONG Malachie, « Pour une éducation de qualité pour toutes les filles », En ligne, <https://www.ongmalachie.org/l/shining-brains-pour-une-education-de-qualite-des-filles/>, Consulté le 11/01/2023.

⁹⁴ UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2020 : Inclusion et éducation : tous, sans exception, 2020, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000374904>, Consulté le 25/08/2023.

la femme de pouvoir bénéficier d'une formation qui répond à ses besoins éducatifs fondamentaux. Il est prévu que pendant sa scolarisation, la fille accède aisément aux outils d'apprentissage (lecture, écriture, expression orale, calcul, résolution des problèmes) et aux contenus éducatifs fondamentaux (connaissances, aptitudes, attitudes, valeurs) dont l'être humain a besoin pour développer tous les aspects de sa personnalité.

La mise sur pieds effective de toutes ces politiques nationales et internationales de promotion de l'éducation de la femme a contribué à déconstruire certains rapports conjugaux. En effet, les enquêtes de terrain ont montré que les femmes éduquées ou les femmes qui ont eu à faire des études supérieures ont des difficultés à maintenir des rapports harmonieux avec leurs partenaires. Dès lors, dans quelle mesure l'éducation scolaire de la femme peut-elle être un levier de la violence conjugale ? Cet élément est un levier de violence observé chez certaines femmes de la localité de Nkolmesseng. En effet, certaines femmes instruites, se positionnent en contre maitre, et font ce que l'argot camerounais appelle « *porter le même pied de pantalon* » avec son conjoint. Elles développent dès lors un complexe de supériorité vis-à-vis de leurs conjoints et font dès lors œuvre. La typologie de violence observée en ce sens, est davantage verbale et psychologique.

Pour celles qui ont un niveau d'études vraiment supérieur à celui de leurs conjoints, elles pensent qu'elles ne doivent pas se soumettre à leurs hommes car, estiment-elles être mieux que ces derniers. Narcisse ABOMO précise en ce sens que : « *La violence des femmes vient aussi de leur niveau d'étude. Les femmes disent souvent à leurs maris : « tu veux me montrer quoi tu veux dire quoi que je ne connaisse pas* »⁹⁵. Cet enquêté va plus loin en précisant que :

*Moi j'ai eu une copine elle était en faculté de médecine à la FND elle faisait niveau 3 moi je faisais aussi niveau 3 à l'UCAC elle a commencé à vouloir équilibrer ses connaissances aux miennes, si je veux parler elle veut me raisonner et ce n'est plus bien.*⁹⁶

Les propos de cet enquêté montrent dès lors que l'éducation féminine a une influence sur les rapports de pouvoir entre les sexes.

2. Les revenus financiers de la femme

Au cours des enquêtes de terrain, plusieurs enquêtés ont établi le lien entre les revenus de la femme et la violence de cette dernière. En effet, la société est conçue de sorte que c'est

⁹⁵ Entretien semi-directif, Narcisse Abomo, le 20 septembre 2022.

⁹⁶ Ibid

l'homme qui détient la plupart des décisions concernant le couple y compris les décisions liées aux finances. Cependant, avec la montée de la société moderne, plusieurs femmes sont passées de femmes ménagères à femmes entrepreneuses, dynamiques et travailleuses. C'est ainsi qu'à Nkolmesseng, très peu de femmes demeurent aujourd'hui des femmes au foyer. Ce changement de statut s'est accompagné d'une amélioration considérable des finances de la femme au point où dans certains ménages c'est la femme qui détient la grande partie des ressources financières allouées aux besoins du couple. Cette détention ou cette domination financière de la femme crée, génère en premier lieu, ce que Victoria NGAKO BOTCHAC appelle « *la vulnérabilité économique* »⁹⁷ de l'homme au sein du couple. Ladite vulnérabilité est alors alimentée par la violence féminine. Ainsi, les femmes financièrement stables ou celles qui gagnent plus d'argent que leurs maris ont tendance à exercer une violence psychologique sur ces derniers. C'est ce que pense Narcisse ABOMO lorsqu'il affirme que :

*Quand la femme se sent déjà aisée ou a un salaire plus que son homme elle va peut-être se dire c'est moi qui prends le contrôle. Si c'est elle qui subvient aux besoins de la famille elle va se dire si je ne fais rien il ne peut rien faire donc je suis obligé de dominer sur l'homme*⁹⁸.

La masculinité est en effet étroitement liée à la vision conventionnelle de l'homme comme soutien de la famille. Les normes sociales traditionnelles de genre telles que présentées dans la société patriarcale ci-haut, définissent l'homme comme un pourvoyeur des dépenses du ménage. Sa relative dépendance à sa femme lui impose dans certains couples, de subir des violences psychologiques de la part de sa femme. Pour justifier cette prise de pouvoir et la violence générée, apprécions ensemble les propos de Friedrich ENGELS

*Quand seule la femme travaille hors de la famille, son mari étant en chômage chronique, elle dispose du pouvoir domestique. La femme peut maintenir, comme jadis l'homme, fonder sa domination sur le fait qu'elle apporte le plus et même tout au fonds commun de la famille. La violence de l'homme sur la femme vient du fait que la femme essaie de vouloir imposer ses lois, le fait qu'une femme essaie de prendre le pouvoir et montrer qu'elle est à la tête de la famille*⁹⁹.

Au-delà de ce facteur de violence féminine, d'autres facteurs ont été relevés, le désir féminin de vengeance couplé aux pratiques mystiques s'est également dessiné sur le terrain.

⁹⁷ Victoria NGAKO BOTCHAC, idem, P. 84.

⁹⁸ Narcisse Abomo, op cit.

⁹⁹ Friedrich ENGELS, *La situation des classes laborieuses en Angleterre*, Paris, Sociales, 1845.

3. Vengeance féminine et pratiques mystiques

L'expression camerounaise qui souligne que : « *Il faut avoir peur de la femme* », trouve tout son sens dans ce facteur. Ainsi, une femme soumise et douce, maltraitée et violentée par son mari est capable de tout renverser à n'importe quel moment de la vie du couple. La marge de manœuvre dont elle dispose au sein du couple qui se présente comme une organisation, peut être mobilisée à tout moment. Il suffit juste que cette dernière prenne conscience. C'est ce qui a été rapporté de l'enquête de terrain.

En effet, des situations d'hommes violentés au sein des couples de Nkolmesseng, justifie cette vengeance féminine qui se lit à travers le recours à la violence. C'est ainsi que l'enquêtée Chanelle MESSE affirme que : « *Si la femme arrive à violenter son mari c'est que c'est lui la cause car la femme n'est pas violente de nature* »¹⁰⁰. La maltraitance, la violence et l'humiliation jadis endurées par ces dernières, aliment un désir ardent de vengeance qui se matérialise par la violence pour mettre fin aux souffrances. C'est ce que témoigne l'enquêtée Emilienne MAKEU lorsqu'elle affirme que :

*La violence de la femme vient de la vengeance, quand elle en a marre des souffrances que son mari lui fait subir. Si la plupart des femmes ne violent pas leur mari c'est par respect, mais parfois il faut montrer aussi à l'homme que tu peux te défendre.*¹⁰¹

Le système patriarcal impose à la femme d'être soumise à son mari et de lui montrer du respect mais certains hommes profitent de cet avantage pour faire souffrir les femmes et ces dernières, soucieuses de leur vie, se trouvent à devenir violentes. La violence de la femme dans ce contexte se présente comme un moyen de se défendre.

Pendant que certains enquêté(e)s tiennent le discours d'un désir de vengeance de la femme sur son mari, d'autres par contre, soutiennent le recours à certaines pratiques mystiques faites par les femmes à la naissance de leur enfant. En ce sens, certains enfants de sexe féminin subissent des pratiques occultes dont l'objectif principal est de les placer au-dessus de l'homme dans toutes les situations. L'exercice de ces pratiques occultes, trouve sa justification dans un désir de vengeance éprouvé par la mère de l'enfant, ou son ascendant féminin. Le refus des souffrances subies au sein des couples, les encouragent à consacrer leurs filles à la naissance. Elles ne doivent aucunement vivre le même calvaire. Le recours à ces pratiques occultes trouve ses profondeurs dans les propos de cette enquêtée :

¹⁰⁰ Entretien semi-directif, Chanelle Messe, 22 septembre 2022.

¹⁰¹ Entretien semi-directif, Emilienne Makeu, le 8 octobre 2022.

La violence de la femme vient de la sorcellerie quand je parle de la sorcellerie c'est parce qu'il y a d'autres femmes qui naissent avec le pouvoir là. En naissant on te donne le pouvoir d'un homme que c'est toi qui vas être au-dessus de l'homme que l'homme ne peut pas te commander, que c'est toi qui dois commander l'homme. On le sait, nous sommes africains ça se passe ici chez nous. Un bébé naît on est en train de te fabriquer à leurs façons, la façon que dieu t'a fabriqué et t'envoyer dans le ventre d'une femme ce n'est pas ça¹⁰²

Au regard de ces propos, la violence de la femme est socialement construite par des pratiques mystiques exercées sur cette dernière depuis sa naissance. La violence de la femme n'est que le résultat des pratiques occultes. Des constructions sociales qui s'insurgent contre la structuration des inégalités de sexe tels que décrits dans la première partie de ce chapitre.

Les attentes sociales des sexes exigent des femmes qu'elles incarnent des figures de docilité, de douceur, de patience, de disponibilité, d'empathie. Le jeune garçon devrait être le chef de famille, celui qui est au centre des décisions. Mais, à cause de ces pratiques occultes les rôles socialement construits sont renversés. Autrement dit, la femme naît femme mais est voué à agir comme un homme, et est socialisé dans ce sens. Elle doit devenir chef de famille et faire asseoir sa domination sur tout son entourage et ce, de manière inconsciente. Elle n'a aucune conscience du pourquoi de ses manières d'agir, de penser et de sentir en société. L'enquêtée mentionné plus haut, poursuit ses propos en précisant que :

La femme naît on dit que c'est elle qui a le pouvoir sur tous les enfants de ses parents qu'ils soient filles ou garçon c'est elle qui commande quand elle dit quelque chose c'est ce qui va arriver. Ils font souvent qu'ils choisissent une fille ils disent que c'est toi l'ainée c'est toi qui dois commander donc on médite ça sur toi à la naissance jusqu'à ce que tu ailles grandir. Moi je dis qu'ils te fabriquent de leur façon. Parfois ils décident que la femme-là ne va pas se marier ou ne va pas accoucher elle est là comme un homme donc c'est elle qui va faire marier ses frères, elle est née femme mais on l'a fabriqué homme. Tu les vois on te dit que c'est elle le responsable d'une famille. Même si celle-là part en mariage là-bas même son mari n'a pas la bouche c'est elle qui a le dernier mot dans la famille de son mari et dans sa famille¹⁰³.

L'analyse de ces propos permet de comprendre l'impact des forces occultes dans la violence exercée par la femme sur son homme au sein du couple. L'esprit de domination incarné en la femme dès la naissance va définir des rapports de force au sein de son couple, générant ainsi le recours à la violence de tout type. Un autre regard porté sur les données de

¹⁰² Chantal Ngo-Ngé, op cit.

¹⁰³ Chantal Ngo Ngé, op cit.

terrain a fait ressortir l'irresponsabilité et l'infidélité de l'homme comme étant une source de violence féminine.

5. Infidélité et irresponsabilité masculines au sein du couple

5.1. Infidélité masculine

De prime abord, le lecteur serait tenté s'interroger sur le pourquoi de cet élément dans la construction de l'égalité entre les sexes. Surtout que l'infidélité masculine n'est pas un phénomène qui s'accompagne de la promotion de l'égalité entre les sexes. Cet élément n'occupe pas une place anodine. En effet, l'analyse des données de terrain démontrent d'une part que la violence féminine, celle de l'homme sur la femme est davantage alimentée par la redéfinition des rapports sociaux de sexe. La liberté qu'elle détient dans la société actuelle, lui donne le pouvoir de reconnaître et de rechercher son propre bonheur, plus uniquement celui de construire celui de son mari. Avant la construction sociale de l'égalité des sexes, l'infidélité de l'homme était généralement perçue comme un sujet tabou. Aujourd'hui, plusieurs femmes s'offusquent de cette réalité et développent au sein du couple, des stratégies violentes, comme réponse à cette pratique masculine.

Le mariage est une institution régit par des normes et des règles dont la transgression conduit inévitablement à la naissance des tensions au sein du couple. La vie conjugale est structurée de telle sorte que chaque protagoniste ait des devoirs et responsabilités pour le bon fonctionnement du mariage. Ainsi, les hommes comme les femmes ont la nécessité de se sentir respectés au sein de leur relation, d'être fidèle l'un envers l'autre. La fidélité est l'une des valeurs juridiques essentielles du mariage ; elle consiste pour un couple marié à considérer son conjoint comme le seul et unique partenaire pendant toute la durée du mariage¹⁰⁴. En effet, pour certaines femmes mariées interrogées, la violence de la femme prend ses fondements dans l'infidélité de leurs maris. En cas d'infidélité constatée de son conjoint, la colère ressentie par ces dernières embrasse la production conjugale de la violence. Ainsi, les types de violence produites sont soit alternatives, soit combinées : des violences verbales et psychologiques, des violences économiques et des violences sexuelles. Une fois de plus, une faible occurrence sur le terrain a fait appel à des cas de violences physiques.

5.2. Irresponsabilités masculines

Les inégalités entre les sexes ont tendance à miroiter une image péjorative à la femme. Cette image n'aborde généralement pas le rôle de pourvoyeur familial de l'homme. La

¹⁰⁴ Si bien-sûr le couple a opté pour un régime matrimonial monogamique.

domination de l'homme sur la femme, conformément à la définition des rôles sexuels inégalitaires, impose à l'homme le rôle de protecteur de sa famille. Il est à cet effet, le garant des besoins du couple, de sa famille. La réalité de la socialisation différentielle est qu'elle fonctionne de telle sorte que chaque sexe intériorise les attributs sociaux de son sexe et celui du sexe opposé. Ainsi, les représentations que se font les individus au sein du couple, sont fonction de cette différenciation historique et sociale des sexes. C'est elle qui organise les actions des individus dans la société en général et dans le couple en particulier.

L'observation de l'irresponsabilité masculine au sein du couple, génère la violence chez certaines femmes qui ne comprennent pas le caractère de leurs conjoints. Pourquoi n'assume-t-il pas son rôle social conformément à son sexe ? Dans ce sens, en parlant des causes de la violence féminine au sein des couples, l'enquêtrice GENEVIÈVE NKOLO souligne que :

Il y'a d'autres hommes irresponsables tu vois que l'homme parfois il prend son salaire il n'arrive pas à la maison il s'arrête quelque part il finit de bousiller l'argent ou il a une petite là-bas qui est même plus petite que celle de dedans il finit de bousiller l'argent avec les petites de dehors et parfois les enfants sont même abandonnés, si la femme sort faire... même faire son petit commerce c'est elle qui va rationner, peut être si on demande quelque chose à l'école c'est la femme qui sort l'argent.¹⁰⁵

Allant dans le même sens, une autre enquêtrice affirme que :

Il y'a les hommes qui sont irresponsables ils n'aiment jamais rationner, il n'a jamais l'argent mais dehors il rationne pourtant il est sorti de chez lui sans donner l'argent tu vois ça crée les violences, ça fait que la femme est obligée de violenter son mari¹⁰⁶.

L'analyse de ces données de terrain fait état de ce que, la violence féminine au sein des couples soit réellement motivée par le caractère irresponsable, de leurs conjoints. Conformément aux attentes de genre, l'homme en tant que « chef de la famille », doit subvenir à l'entretien de son épouse et de ses enfants. Autrement dit, les responsabilités de l'homme à l'égard de sa femme et de ses enfants est un devoir conjugal soutenue par la division sexuelle des rôles sociaux, ventilé par le Code civil camerounais. Lorsque ces responsabilités ne sont pas assumées par l'homme, les femmes se révoltent et ça crée un climat de violence dans le couple. Ainsi, comme mentionné dans le chapitre précédent, des

¹⁰⁵ Entretien semi-directif, Geneviève Nkolo, le 22 septembre 2022.

¹⁰⁶ Ebonosse Nadège, op cit.

cas de violences verbales et psychologiques, sexuelles et même économiques peuvent s'observer. Pour les plus rugueuses, la violence physique peut également être visible.

Au regard de l'ensemble d'idées et d'arguments mentionnées plus haut, il apparaît que la violence de la femme est motivée par plusieurs facteurs tel le niveau d'étude féminin, le revenu financier de la femme, le désir féminin de vengeance et le recours aux pratiques mystiques, l'irresponsabilité et l'infidélité de l'homme au sein du couple. La troisième partie de ce chapitre, traitera cependant des facteurs transversaux de la violence, ceux qui influence à la fois la violence de l'homme et celle de la femme conformément aux réalités de la localité de Nkolmesseng.

III. LA VIOLENCE CONJUGALE : UNE ANALYSE DES FACTEURS TRANSVERSAUX

1. Ethnicisation de la violence conjugale

A ce niveau, le lecteur serait tenté de croire que ce facteur relève purement et tout bonnement d'un préjugé social ou d'un stéréotype. Cependant, l'analyse des données présente cet aspect avec plusieurs occurrences, tant chez les populations de la localité que chez les leaders traditionnels. Il se trouve en effet que dans certaines ethnies au Cameroun, à l'instar des « Ewondo » en particulier l'ethnie Mveule'e, la violence est un phénomène inné. En effet, le caractère violent à la fois des femmes et des hommes de cette ethnie serait génétique et transmis de génération en génération.

Pendant la collecte des données de terrain, plusieurs populations allogènes et même autochtone du quartier Nkolmesseng, précisait que la violence de la femme Ewondo, surtout celle verbale, était ce qui la définissait le mieux. Bien que cette violence soit générale, exprimée vers toute personne sans distinction de sexe, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle s'offre également en spectacle au sein du couple. Les propos recueillis auprès de cet enquêté permet d'apprécier cette analyse.

La violence est parfois innée donc dans sa famille il y'a des gènes des violences je dis par rapport à ce que j'ai déjà eu à voir dans ce quartier j'ai déjà eu à observer certaines femmes. Il y'a certaines femmes qui sont violentes c'est à cause de son caractère innée, depuis sa naissance c'est comme ça au point où quand on la voit on lance des intrigues comme quoi « qui va même épouser la femme ci ? » donc elle est naturellement violente. Je prends un peu le cas des Mvele'e chez les Ewondo. Quand tu tombes sur une fille Mvele'e tout le monde

*te dit seulement que tu cherches ta mort. Ces filles aiment vraiment la bagarre.*¹⁰⁷

Par ailleurs, au sein des couples, cette violence, ce caractère agressif trouve son fondement dans un besoin d'attention de son époux. S'il devient moins agressif et ou éparse, cela envoie une information, celle de le violenter verbalement, au point de chercher à se faire taper dessus juste pour avoir la preuve d'être encore aimé par son conjoint. Cette violence de la femme, met alors en évidence celle de l'homme, une réponse à celle de sa femme. La violence de l'homme est alors perçue comme une preuve d'amour par cette dernière. Généralement, après ces actes de violence, l'acte sexuel permet de rétablir l'harmonie au sein du couple. En dépit de ce premier facteur transversal, l'intérêt au fondement des mariages se présente également comme un facteur transversal de la violence.

2. L'intérêt au fondement des mariages

Dans le souci de saisir en profondeur les leviers et motivations de la violence conjugale à Nkolmesseng, il s'est avéré nécessaire de recueillir l'avis de toutes les couches sociales y compris ceux des hommes de Dieu. Pour ces derniers, la violence conjugale trouve son principal fondement sur la désobéissance en Dieu, mêlée à l'ignorance de la volonté de dieu. Autrement dit, le mariage n'est plus fondé sur des bases bibliques mais plutôt sur des fondements humains qui mettent en avant les intérêts personnels. C'est dans cet optique que le pasteur Henry NDONGO affirme que :

*Les hommes ne vivent plus le mariage comme dieu le demande, ils sont plus à la recherche des intérêts, les calculs, les problèmes de culture or Dieu n'est pas un Dieu diversifié. Il a sa culture qui n'a rien à voir avec celle des humains. Aujourd'hui le monde est en train de prendre du large dans la chose de Dieu, on voit déjà aujourd'hui des mariages sous contrat or ce sont des choses que dieu n'a pas prévu pourtant le mariage se consomme devant Dieu mais pour nous les humains, le mariage se consomme d'abord devant les parents car certains parents vendent leurs enfants par le biais de la dote ce qui fait en sorte que parfois dans un foyer au moindre problème on te rappelle que tu m'as couté chère... A cause du problème de la dot, l'on se rend compte parfois deux individus se rencontrent et s'aiment vraiment mais à cause des cultures on va d'abord regarder certains paramètres tels que sa famille c'est qui ? Il fait quoi ? Tout ceci en mettant de côté Dieu qui est investigateur*¹⁰⁸.

A travers les propos de ce pasteur, il apparaît que le mariage n'est plus basé sur l'amour ou sur la volonté de Dieu mais plutôt sur la quête des intérêts. La quête de cet intérêt

¹⁰⁷ Paul Olinga, op cit.

¹⁰⁸ Entretien semi-directif, Henry Ndongo, 19 septembre 2022.

se matérialise par la dot qui, dans certains cas se présente comme un moyen pour les parents de vendre leur fille au plus offrant. Plusieurs personnes ne réalisent pas que le but de la dot n'est pas l'enrichissement personnel mais que l'argent reçu par la famille de la mariée est utilisé par la jeune mariée pour fonder son foyer. La dot est aussi un geste de gratitude et de reconnaissance de la part de la famille du marié envers la famille de la mariée pour avoir élevé et pris soin de cette dernière. Aujourd'hui, pour certaines familles, la dot sert à payer leur dette même si derrière ce geste, certains hommes voient les femmes comme des marchandises qu'ils ont payées. Une considération qui, parfois laisse s'installer un climat de tension entre les mariés¹⁰⁹.

Hormis la dot qui contribue à créer les violences, le pasteur Ndongo Henry accuse également le mauvais choix des partenaires. Autrement dit, certains individus choisissent leur partenaire en se basant sur le physique, les revenus financiers ou encore le statut familial de la personne sans tenir compte de l'aspect spirituel ou même de l'amour qui devrait unir les deux individus. C'est dans ce sens qu'il affirme que :

Une autre chose que nous avons vérifié est que beaucoup se marient sur la chaire c'est à dire beaucoup épousent le porte-monnaie et non la personne, beaucoup épousent la famille de la personne et non la personne ce sont ces choses qui font en sorte que nous avons des violences aujourd'hui et tout ça par de la base, le mariage est conçu entre deux personnes devant dieu, dieu voudrait que les hommes ne se marient pas seulement en regardant l'aspect physique mais l'aspect spirituel d'abord. De nos jours, les mariages ne sont plus fondés sur l'amour mais sur les intérêts, certes nous sommes dans un monde où il y a des besoins mais l'amour ne se fait pas pour attendre quelque chose après¹¹⁰.

C'est dire que, les mariages fondés sur les biens matériels sont des mariages qui seront inévitablement parsemés de troubles et de violences car il y aura manque d'amour et d'incompatibilité entre les partenaires. Dans un mariage d'amour, il y a une meilleure compréhension entre les conjoints car ils se connaissent et ont de la compassion l'un pour l'autre. C'est ainsi que les situations vécues au sein du couple pourront être analysées avec beaucoup de froideur et de violence. Là où l'amour pouvait apaiser et supporter, l'absence d'amour enflammera les situations. Les femmes prises comme des objets par des hommes du fait de leur pouvoir économique, sont alors violentées, méprisées et humiliées au sein du

¹⁰⁹ Florence BAYALA, « La dot, un élément déterminant dans le mariage traditionnel en Afrique », 2014, <https://www.afriquefemme.com/fr/mariage/tout-savoir/1282-la-dot-un-element-determinant-dans-le-mariagetraditionnel-en-afrique>, Consulté le 06/04/2023.

¹¹⁰ Entretien semi-directif, Henry Ndongo, op cit.

couple. Elles y vivront sans aucune considération de la part de leur conjoint. Il en est de même pour ces femmes forcées à être mariées à des hommes ou à cause de certains facteurs stratégiques, feront généralement œuvre de violence, tantôt sexuelle, tantôt verbale et psychologique pour tenter d'exprimer son mal-être.

Se marier à la personne de notre choix ou à quelqu'un que nous aimons procure un bonheur intérieur. C'est l'un des principaux aspects d'une relation heureuse et saine. Dans une relation conjugale heureuse, une personne ne profite pas seulement des joies de la vie, mais aussi d'un bonheur mental qui augmente sa durée de vie. Elle permet également aux couples de rester motivés pour faire preuve d'un engagement fort qui les unira dans un lien à vie ; or si ce mariage est basé sur des biens matériels ou un quelconque intérêt, cet engagement ne pourra pas tenir longtemps.

Parvenus à la fin de chapitre, il a été question de faire ressortir les fondements de violence conjugale. La présentation de ces fondements s'est faite par la définition des facteurs de la violence masculine d'une part, d'autre part, de la violence féminine, et enfin des facteurs transversaux, ceux justifiant à la fois la violence des hommes et celles des femmes au sein des couples. Cette analyse a permis de comprendre qu'en situation de violence conjugale, le bourreau n'est pas toujours l'homme et la victime n'est pas toujours la femme ; les deux conjoints ont leur part de responsabilité. A partir de la théorie des représentations sociales, l'analyse des facteurs de la violence a permis de ressortir quatre facteurs chez l'homme : la société patriarcale qui dans sa constitution et ses représentations, alimentent les violences des hommes sur les femmes, la place de la fertilité dans le couple, le cercle relationnel de l'homme et l'impact familial. Par ailleurs, l'analyse des fondements de la violence chez la femme, a répondu à l'exigence de la théorie des constructions sociales. Ainsi, plusieurs facteurs ont été ressortis : la perte de valeurs traditionnelles impulsées par l'éducation de la femme, l'autonomisation financière le désir de vengeance, l'infidélité et l'irresponsabilité masculine en dernier ressort, les facteurs transversaux intègrent à la fois une ethnicisation de la violence conjugale au quartier Nkolmesseng et la banalisation des fondements religieux et sociaux de la violence. Une fois la présentation des fondements de la violence conjugale faite, le prochain chapitre de ce travail de recherche, tablera sur les différentes stratégies construites autour d phénomène de la violence conjugale au sein du quartier du Nkolmesseng.

La première partie de ce mémoire a pris le soin de présenter de manière générale les principales formes de violences présentes à Nkolmesseng et les éléments de structuration permettant de comprendre la permanence des violences au sein des couples de la localité de Nkolmesseng. Ce travail s'est structuré en deux chapitres. Le premier chapitre présentait dans sa première partie la zone de recherche, en insistant sur sa localisation, sa structure, sa population et les principales activités économiques rencontrées dans cette zone de Yaoundé. Ce chapitre a par la suite présenté les formes et les manifestations des violences conjugales. Le second chapitre s'est appesanti sur les facteurs qui structurent et alimentent la violence au sein des couples à Nkolmesseng. Il ressort de cette partie que cette recherche a eu pour zone d'implémentation le quartier Nkolmesseng chef-lieu de l'arrondissement de Yaoundé 5. Ce quartier présente une structure assimilable à plusieurs quartiers dans la ville de Yaoundé. Il possède des institutions administratives et religieuses avec une population cosmopolite composée d'autochtones, d'allogènes nationaux et étrangers. En ce qui concerne les formes de violences, deux principales formes de violences ont été identifiées dans cette zone. La violence masculine et la violence féminine. Conformément à ces formes, une typologie de violences a été identifiée. Tant pour les hommes que pour les femmes, les types de violences sont à la fois psychologique et verbale, violence économique, physique et sexuelle. Cependant, il a été constaté que seules les femmes sont victimes de violences économiques. Dans le souci de rechercher les fondements de ces violences, le second chapitre de ce travail a pris appui sur la théorie des représentations sociales et la théorie constructiviste pour déceler trois principales catégories de facteurs : il s'agit des facteurs structurants la violence masculine, les facteurs structurants la violence féminine et enfin les facteurs mixtes. Ainsi, il est ressorti que la violence masculine est structurée par les représentations sociales de la société patriarcale, soutenant la place de la fertilité dans le couple, le cercle relationnel de l'homme et l'impact familial. Par ailleurs, la violence féminine est structurée par la perte des valeurs traditionnelles impulsées par l'éducation de la femme, l'autonomisation financière et le désir de vengeance ; l'infidélité et l'irresponsabilité masculine interviennent en dernier ressort. Les facteurs mixtes ou transversaux sont quant à eux stimulés par une ethnicisation de la violence conjugale au quartier Nkolmesseng et la banalisation des fondements religieux et sociaux de la vie.

**SECONDE PARTIE : CONSTRUCTIONS SOCIALES
AUTOUR DE LA VIOLENCE CONJUGALE**

Cette seconde partie de ce travail porte sur les constructions faites autour de la violence conjugale. Par construction, il s'agit des idées, des phénomènes, des réalités qui prennent naissance suites aux violences dans les couples. En réalité, la complexité de la violence conjugale met en jeu une multitude de paradigmes qui obligent les conjoints à développer des stratégies de survie ou de réponses à la violence. Cette violence dans la majorité des cas génère des conséquences visibles à divers plans et qui affectent singulièrement chaque membre du couple et même la société toute entière. Cette partie du travail portera un regard plus précis sur les constructions qui naissent dans les couples suite aux violences. Le premier chapitre de cette partie intitulée : violences conjugales dans le quartier Nkolmesseng : regard porté sur les conséquences socialement construites. Visera à présenter de manière spécifique, les incidences socialement construites autour du phénomène. La présentation de ces conséquences se fera sous trois aspects à savoir sur la femme, sur l'homme et sur les enfants du couple. Le second chapitre nommé stratégies construites autour de la violence conjugale à Nkolmesseng présentera les stratégies conjugales et socio – administratives quotidiennement construites et développées par les acteurs identifiés. A la suite de ces stratégies, ce chapitre présentera les perspectives formulées dans une logique de réduction des cas de violence conjugale et de préservation de la cohésion et de l'harmonie conjugale

CHAPITRE III : VIOLENCES CONJUGALES DANS LE QUARTIER NKOLMESSENG : UN REGARD PORTE SUR LES CONSEQUENCES

Les résultats ou aboutissements logiques des violences produites au sein des couples de l'arrondissement de Nkolmesseng sont les éléments qui ont davantage contribué au choix du sujet de cette recherche. Si la violence conjugale ne construisait pas de conséquences lourdes dans la société, toute l'énergie apportée à l'analyse et à l'éradication de ce phénomène aurait été vide de sens. Au regard des facteurs et de la typologie des violences observées dans les couples de cette localité, le présent chapitre se propose de présenter de manière spécifique, les incidences socialement construites autour du phénomène. La présentation de ces conséquences se fera sous trois aspects. Le premier et le deuxième aspect mettront la lumière sur les conséquences générées tant sur le plan physique que psychoémotionnel relatifs aux membres du couple ; et le troisième aspect quant à lui, insistera sur les conséquences générées sur les enfants du couple.

I. LES CONSEQUENCES DE LA VIOLENCE SUR LA FEMME VICTIME

Selon ONU Femme¹¹¹, la violence à l'égard des femmes et des filles constituent une atteinte grave aux droits fondamentaux. Ainsi, ces conséquences peuvent embrasser à la fois la santé physique, la santé sexuelle et la santé mentale. Cependant, ces différentes conséquences peuvent être immédiates ou de long terme, tout en incluant la mort. A côté de cette typologie de conséquences faites par l'Organisation des Nations Unies pour la femme, une analyse en profondeur des données de terrain a permis de relever une incidence des violences conjugales sur l'aspect économique, l'autonomisation desdites femmes. Cette conséquence se lit comme un corollaire des types précédemment énumérés.

1. Incidences de la violence conjugale sur la santé physique des femmes

Les violences conjugales physiques subies par la femme ont des répercussions diverses mais davantage visibles sur leurs santé physiques. L'analyse de certains récits de vie réalisés au cours de l'enquête de terrain, ont permis de relever qu'au cours de la production de

¹¹¹ ONU Femmes, *Mettre fin à la violence à l'égard des femmes*, <https://www.unwomen.org/fr/what-wedo/ending-violence-against-women>, Consulté le 25/08/2023.

la violence, certains hommes ont recours à des instruments divers. Au-delà de leurs membres, certains utilisent des machettes, des morceaux de bois, tout type d'instrument à sa portée pour violenter sa conjointe. Cette forme de violence génère, en fonction de sa profondeur, des céphalées ponctuelles et permanentes chez la victime, des douleurs chroniques sur un ou plusieurs anatomies du corps, elles peuvent également être temporaires ou permanentes, des fractures, des entorses et même des brûlures. Une des enquêtées a affirmé avoir été battue par son conjoint pendant sa grossesse. Cette violence lui a valu une fausse couche avec complications car la grossesse était déjà à cinq mois. Dès lors, le constat fait est que, les conséquences des violences tant sur la santé physique, mentale et sexuelle, en fonction de leurs profondeurs handicapent certaines femmes dans leurs activités économiques, de manière temporaire ou permanente.

2. Incidences sur la santé mentale des femmes

Selon l'Organisation mondiale de la santé, « *la violence contribue dans une large mesure, aux problèmes de santé mentale des femmes* »¹¹² l'analyse de cette citation permet de comprendre que les constructions sociales autour du phénomène de la violence s'observent également dans cet aspect. Selon Etienne KRUG et al¹¹³ plusieurs conséquences de la violence sont possibles sur le plan de la santé mentale. Il peut s'agir entre autres de l'alcoolisme et de la toxicomanie, de la dépression et de l'angoisse, des troubles du sommeil et de l'alimentation, d'un sentiment de honte et de culpabilité, des phobies diverses, des troubles et des paniques permanentes, d'une mauvaise estime de soi, du syndrome de stress post-traumatique, des troubles psychosomatiques, du tabagisme, des comportements suicidaires, etc.

Dès lors, dans le cadre de la présente recherche, plusieurs incidences sur la santé mentale et les corollaires de ces incidences ont pu être entrevus. Il s'agit notamment avec une occurrence cruciale, de la perte d'estime de soi et de la confiance en soi. Cette conséquence est corollaire de la violence psychologique exercée par l'homme sur sa conjointe. L'ensemble des femmes interrogées dans le cadre de cette recherche, souligne que les violences verbales-psychologiques subies au sein de leurs foyers ont fini par générer en eux le sentiment de honte permanente. Elles ont perdu confiance en elles et préfèrent désormais s'isoler. Elles n'arrivent

¹¹² OMS, *Violence à l'encontre des femmes : un problème mondial de santé publique d'ampleur épidémique*, 2013, Genève, <https://www.who.int/fr/news/item/20-06-2013-violence-against-women-a-global-healthproblem-of-epidemic-proportions->, Consulté le 25/08/2023.

¹¹³ Etienne KRUG et al., *Rapport mondial sur les violences et la santé*, Genève, Organisation mondiale de la santé, 2002, <https://apps.who.int/iris/handle/10665/42545>, Consulté le 25/08/2023.

plus à rester longtemps dans des espaces publics car elles pensent que tout le monde les regarde de haut. Ainsi, leur vie sociale n'est plus épanouie. Par ailleurs, d'aucunes ont affirmées qu'elles ne vont au travail que par nécessité sinon elles s'enfermeraient dans leurs domiciles pour ne plus avoir à être en contact avec les autres. Audelà de cette incidence sur la santé mentale, une autre incidence s'est lue sur la santé sexuelle de ces femmes victimes de violence au sein de leurs couples.

3. Incidences sur la santé sexuelle des femmes

Dans les sociétés patriarcales où l'homme reste le chef au sein du couple et la femme privée de pouvoir de décision, Annabel DESGREES DU LOU¹¹⁴ trouve qu'il est difficile à une femme d'exiger le port du préservatif au cours des relations sexuelles, même si elle a des doutes sur la vie sexuelle de son conjoint et son exposition au VIH. L'étude de Larry HEIDI et al.¹¹⁵ sur l'exploration de l'association entre le VIH et les violences à Dar es Salaam (Tanzanie) confirment ces propos. Ils trouvent une forte association entre la séropositivité des femmes au VIH, et les antécédents de violence au sein de leurs relations. Les données de terrain ont permis de confirmer cette analyse, au travers de la contamination de VIH de deux femmes par leurs conjoints. Elles ont découvert leurs statuts sérologiques pendant leurs examens prénataux.

Par ailleurs, des conséquences sur le plan sexuel et génétique ont également révélé des problèmes qui surgissent pendant la grossesse. C'est le cas des fausses couches enregistrés sur le terrain, dû aux violences physiques et mêmes psychologiques, corollaire du stress permanent dans lequel sévissaient les femmes en gestation. De même, des naissances prématurées ont également été enregistrées. Une autre incidence se laisse également entrevoir, celle de l'influence de la violence subie par la mère sur la parentalité.

4. Incidences sur la parentalité : Analyse de la relation mère-enfants

Les femmes-mères victimes de violence conjugale qui présentent des symptômes de détresse psychologique peuvent être moins disponibles émotionnellement, et adopter moins de conduites bienveillantes ou structurantes et de soutien envers leurs enfants. Ceci affecte la qualité de la relation mère-enfant et peut entraîner des difficultés d'adaptation chez l'enfant.

¹¹⁴ Annabel DESGREE DU LOU, « Le Sida, Un Révélateur des disparités de Genre en Afrique, Les Femmes Affrontées à une Multiplicité de Risques », In *Rapport de genre et questions de population II*, Bozon, Thérèse LOCOH (dir.), Paris, Genre population et Développement, 2000.

¹¹⁵ Larry HEIDI, et al., « Exploration de l'association entre le VIH et les violences : expériences de l'infidélité, des violences et de la contrainte sexuelle chez les jeunes à Dar es Salaam, en Tanzanie », In *International Family Planning Perspectives*, 2007, Vol 30.

En effet, moins la mère adopte de comportements positifs envers l'enfant, plus ce dernier risque de présenter des troubles de conduite, de l'anxiété ou de la dépression.¹¹⁶ Les enfants peuvent aussi interagir de façon moins positive avec leur mère victime de violence, lui démontrer moins d'attention et en être moins proches. Des études permettent par contre de constater que certaines mères victimes de violence ont de meilleures relations avec leurs enfants que les parents ne vivant pas cette violence. Ces mères se montrent plus attentives, empathiques, chaleureuses et sensibles face à leurs enfants. Elles adoptent plus de pratiques de soins et de protection à l'égard de leurs enfants et évitent davantage les stratégies négatives pouvant nuire à leur estime de soi.¹¹⁷ Par la présence d'un environnement familial structuré et soutenant, ces mères peuvent mieux développer leurs compétences parentales dans l'intérêt de l'enfant et les relations mère-enfant peuvent favoriser les facteurs de protection. Les mères victimes de violence conjugale sont, pour la plupart, des parents attentifs à leurs enfants. Il arrive néanmoins qu'elles les maltraitent, tandis qu'elles sont elles-mêmes violentées. Il se peut aussi que la mère veuille à donner une bonne image du parent auteur à l'enfant, l'excusant et trouvant des explications à ses comportements violents. De manière générale, les mères victimes montrent fréquemment un tableau dépressif, consécutif aux violences. Dans le processus de violence, chaque enfant adopte généralement un rôle, qui peut se modifier au cours du processus. Bien souvent, l'enfant (ou l'un des enfants) devient « l'antidépresseur » de sa mère, son espoir face à la dynamique conjugale dysfonctionnelle. Enfin, il est souvent remarqué que les mères qui sortent du processus de la violence conjugale et vivent dans un environnement sécurisé, retrouvent voire développent leurs compétences parentales de manière très significative. Ce retour des compétences parentales s'observe moins chez les auteurs de violence conjugale, pour qui une prise en charge et un travail spécifique est nécessaire.

La présentation des conséquences de la violence sur les femmes au sein des couples ayant été faites, la suite de ce chapitre mettra en lumière, les conséquences des violences sur les hommes, qu'ils soient auteur ou victimes. N'ayant pas eu de données positives sur les conséquences des violences sur les femmes auteures, ce travail n'a que présenté les incidences sur les femmes victimes.

¹¹⁶ André FORTIN, et al., « L'impact de la violence conjugale pour l'enfant : caractéristiques des mères, qualité de la relation mère-enfant et point de vue de l'enfant », In Rapport du Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec, 2006.

¹¹⁷ Jeffrey EDLESON et al., «How children are involved in adult domestic violence: results from a four-city telephone survey», In Journal of interpersonal violence, 2003, Vol 18, N° 1.

II. CONSEQUENCES DE LA VIOLENCE CONJUGALE SUR LES HOMMES

Les travaux sociologiques qui analysent les conséquences des violences conjugales, ont tendance à mettre celles des hommes à l'écart ; l'intérêt est généralement porté vers ce que la femme endure comme incidences. Cette situation est moins médiatisée, elle est même parfois raillée ou prise à la légère. Comment un homme pourrait-il se laisser faire ? En réalité, les hommes restent encore très frileux à l'idée d'évoquer ce que peut leur faire endurer leur épouse ou même leur propre violence. Le présent travail se propose de poser également un regard minutieux sur les conséquences des violences conjugales sur les hommes, selon qu'ils soient victimes ou auteur de la violence produite au sein du couple. Cette seconde partie du chapitre est subdivisée en deux, d'une part, les conséquences observables sur l'homme victime, et d'autre part, sur l'homme auteur.

1. Incidences de la violence conjugale sur l'homme victime

Les incidences de la violence conjugale sur l'homme victime, se structurent en plusieurs catégories, lesquelles embrassent à la fois les conséquences sur le plan physique, sur le plan psychologique et sur le plan social

1.1. Conséquences sur le plan physique

Les données collectées ont faiblement fait état des formes de violences physiques des femmes sur les hommes au sein des couples. Les conséquences sur la santé physique de l'homme sont alors minimisées. Cependant, certains témoignages ont pu ressortir la présence des griffures. Par ailleurs, les données de terrain ont permis de faire ressortir l'alcoolisme comme conséquence physiques visibles, des violences subies par les hommes au sein de leurs couples. Victoria NGAKO BOTCHAC souligne à cet effet que

Las de vivre des humiliations sans pareils au sein de leurs couples, ces masculins voient en l'alcool et même aux autres substances psycho actives, des voies de sortie, des pistes de solution, voire même des moyens d'oublier leurs faiblesses particulières et leurs oppressions diverses.¹¹⁸

Si la consommation de ces stupéfiants a été lue comme une stratégie, elle se présente également comme des conséquences sur le plan physique. Les données ont également ressorti que cette addiction ou ce développement de comportement à risque sous le vocable de Victoria NGAKO BOTCHAC, est exaspéré par l'impossible de dénonciation par les hommes, des violences subies, au risque de perdre son identité masculine, son identité de genre, son

¹¹⁸ Victoria NGAKO BOTCHAC, op cit, p.109.

statut d'homme viril. La société reposant sur un modèle patriarcal qui assimile aux hommes les valeurs comme le courage, la bravoure, etc. Un homme battu renvoie un message contradictoire, celui de la faiblesse. Ainsi, ne pas en parler, le maintien dans une souffrance sournoise, invisible, difficile à identifier et difficile à surmonter. A côté de ces conséquences sur le plan physique, se greffe des conséquences sur le plan psychologique.

1.2. Conséquences sur le plan psychologique

Une enquêtée ayant requis l'anonymat, souligne que,

Quand l'homme a aimé sa femme normalement c'est pour toute la vie mais quand celle-ci le menace il n'a plus de repère, il est aussi affecté psychologiquement, tout ce qu'il fait ne marche pas parce qu'il n'est pas concentré¹¹⁹.

L'analyse de ce verbatim impose l'attention sur « *tout ce qu'il fait ne marche pas parce qu'il n'est pas concentré* ». Ainsi, peut s'identifier l'impact de la violence des femmes sur l'aspect psychologique des hommes. Les séquelles psychologiques dues au chantage, aux menaces, à la domination ou harcèlement moral sont bien plus importantes et longues à guérir que les coups et blessures physiques qu'ils ont reçus. Beaucoup de ces hommes passent par une longue période de dépression. Mélanie Voyer et al affirment en ce sens que, « *La dépression est le premier trouble psychiatrique retrouvé chez les victimes de violence* »¹²⁰. Faisant mention de son état de dépression suite aux violences qu'il subissait au sein de son foyer conjugal, un enquêté a affirmé que : « *Je déprimais. J'étais dans un trou noir. Je suis allé voir un psychiatre parce que je n'arrivais plus à gérer ma vie* »¹²¹. Cet enquêté mentionne également qu'il faisait face à des troubles de sommeil (insomnie), troubles d'alimentation (manque d'appétit) et à une anxiété permanente. Les données ont permis d'analyser les implications des conséquences psychologiques sur ses activités économiques. Il pourra alors s'observer une baisse de la rentabilité au travail. Les conséquences psychologiques ont également permis d'analyser des implications sur l'aspect social de l'homme victime de la violence conjugale.

¹¹⁹ Mme X, op cit.

¹²⁰ Mélanie VOYER, Alexia DELBREIL et Jean-Louis SENON, « Violences conjugales et troubles psychiatriques », In *L'information Psychiatrique*, 2014, Vol 8, N° 90, <https://www.cairn.info/revue-linformation-psychiatrique-2014-8-page-663.htm>, Consulté le 25 août 2023.

¹¹⁵ Récit de vie, M. X, le 1^{er} octobre 2022.

1.3. Conséquences sur le plan social

L'impossibilité de dénonciation de la violence subie par les hommes, a amené certains d'entre eux, à se replier sur soi, ce qui a eu des implications sur la qualité des liens sociaux. Ainsi, la souffrance subie se répercute sur sa famille et son cercle relationnel. Comme annoncé ci-haut, les conséquences psychologiques ayant des répercussions sur la rentabilité au travail, il serait très probable pour ces masculins, de se retrouver sans emploi, ce qui pourrait entraver la gestion financière de sa famille. Il perdra alors sa notoriété et sa place de chef de famille au profit de sa femme. La société Camerounaise étant essentiellement patriarcale, il incombe à l'homme d'avoir une certaine autorité dans la famille. En effet, la société par le biais de la socialisation familiale, place l'homme au-dessus de la femme. Autrement dit, l'homme est celui qui dirige la famille de ce fait, les enfants lui doivent obéissance et respect. Mais lorsque l'homme est violenté, cet équilibre familial est détruit ; l'image d'homme fort et chef de famille qu'avaient les enfants vis-à-vis de leur père est bafoué ce qui maintient l'homme dans une souffrance psychologique. C'est dans ce sens que l'enquêté David BELOMO affirme que :

L'homme violenté perd sa notoriété auprès de sa famille. On va remarquer que même dans la vie sociale la façon de voir l'homme va changer pas forcément. Donc la perception de l'homme va changer, il ne sera plus respecté par ses enfants parce que si un enfant voit déjà comment sa mère parvient à dominer son père logiquement l'habitude là va se répertorier sur les enfants ils vont se dire que la parole de leur père ne vaut pas grand-chose et le mépris va s'installer ils vont plus avoir peur de leur mère que de leur père.¹²²

De manière générale, les conséquences plurielles de la violence conjugale sur l'homme victime, se résument dans les propos de cet enquêté :

L'homme qui subit les violences sera dérangé psychologiquement au point où il peut abandonner son travail parce que là il sera obligé de faire des reproches à sa femme. Même au niveau économique ça joue beaucoup : quand un homme ne travaillé pas sa famille est déséquilibré, les enfants seront déstabilisés. C'est une expérience que j'ai vécu dans ma propre famille un de mes oncles qui a épousé une femme ils vivaient bien quand elle ne travaillait pas mais lorsque sa femme a eu de l'argent plus que lui au fur et a mesuré sa rémunération augmentait au point où elle a gagné un bon service et gagnait déjà vraiment plus d'argent que son mari. L'homme ne parvenant plus à subvenir aux besoins de la famille ça crée des problèmes au point où il y'a eu divorce et quand il y'a divorce les enfants ont été affecté et lui-même aussi il n'était plus concentré sur ses activités même nous les membres de la famille avons été tellement

¹²² Entretien semi-directif, David Belomo, le 22 septembre 2022.

affecté parce que c'est lui qui nous apportait de l'aide concernant les finances. Les conséquences de cette violence vont même s'étendre au niveau social parce que même ses amis qu'il aidait ont subi vue qu'ils n'avaient plus accès au soutien de mon oncle¹²³.

Ayant pris le soin de spécifier les conséquences des violences sur l'homme victime au sein de couple, le point suivant tablera sur les conséquences observables sur l'homme auteur, cette fois ci, victime de sa propre violence.

2. Conséquences sur l'homme auteur de violences au sein du couple

Les données de terrain ont permis de comprendre que les auteurs de violence peuvent être victimes de leurs propres violences. En ce sens, ils subissent plusieurs conséquences des violences qu'ils perpétuent au sein de leurs couples. Ces conséquences sont visibles sous divers aspects, d'abord sur l'aspect social ensuite, sur le plan matériel et enfin sur l'influence spécifique que cela génère sur la parentalité.

2.1. Conséquences sur le plan social

La violence conjugale est un fléau qui a mis du temps à être révélé mais qui constitue aujourd'hui un réel problème de santé publique. Longtemps traité comme un problème d'ordre privé au sein de la famille, la violence domestique est dans la littérature scientifique de ces cinquante dernières années, considérée comme une grave violation des droits humains qui doit être sanctionnée¹²⁴. Pour certaines personnes enquêtées, la violence conjugale est un fléau condamnable qui détruit le tissu social, qui menace la vie, la santé et la prospérité de tous. Dans cette logique, l'enquêté Aboubakar pour sa part pense que :

Moi je ne suis pas d'accord avec la violence sur les femmes. Quand on s'est entendue on s'est marié si tu fais quelque chose qui n'est pas bien j'essaie de te dire un jour sans te battre ... la violence n'est pas bien même si c'est sur l'enfant il faut aller doucement il faut penser que la femme là c'est l'enfant d'autrui ce n'est pas ton enfant, toi tu es son mari seulement surtout nous les nordistes musulmans quand le mariage ne donne pas ce n'est pas une obligation. Je ne peux pas aller avec la violence la taper, la serrer... ce n'est pas bon même à Dieu¹²⁵

A sa suite, l'enquêté Jean-Jacques MOUMBE en s'indignant contre les violences sur les femmes mentionne que :

¹²³ Narcisse Abomo, op.cit.

¹²⁴ Assemblée Générale des Nations Unies, op cit.

¹²⁵ Entretien semi-directif, Aboubakar, le 08 octobre 2022.

Je ne trouve pas important pour un homme de ramener sa femme à des injures, à des mots choquants, à des mots désobligeants. La discipline que l'homme peut appliquer sur la femme n'est pas sur le plan des violences et si on a assez de considérations pour sa femme on ne doit pas aller jusqu'à la violenter¹²⁶

Ces propos ci-haut mentionnés montrent que la violence conjugale est une pratique pas réellement encouragée dans la société. Considérée comme tabou, au nom de l'intégrité familiale, banalisée ou même normalisée, la violence conjugale est un fléau universel. De ce fait, les hommes au comportement violent se retrouvent parfois isolés, mis à l'écart par leur propre famille car ils pourraient avoir une mauvaise influence sur leurs entourages. Autrement dit, ces hommes violents, en employant constamment des propos choquants, en ayant des actes animaliers sur leurs épouses, perdent le respect et l'amour de leur propre famille et se retrouvent délaissés par ces derniers. C'est ce que pense l'enquêté Paul Olinga lorsqu'il dit que :

Mon oncle qui est très violent physiquement et moralement quand je l'entends souvent dire à sa femme le cul de ta mère donc la manière dont je regarde cette personne, je ne peux plus le respecter. Quand il se comporte comme ça sa famille est obligée de s'éloigner de lui en interdisant aux enfants d'aller chez lui. J'ai eu l'occasion de faire des stages à douala et je devais vivre chez lui mais mes parents ont refusé à cause de la mauvaise influence qu'il aura sur moi¹²¹.

Le fait que la famille de l'homme s'isole de lui l'affecte d'une certaine manière car la famille constitue un soutien pour ce dernier. Les individus en société rencontrent inévitablement des moments difficiles dans la vie. Durant ces passages compliqués, une famille saine est celle qui pourra épauler. En cas de doute, de craintes, de stress prolongés, ce sont bien souvent les membres de la famille qui accourent à la rescousse. Même en essayant de cacher ses problèmes, ils seront souvent les premiers à les discerner. Le soutien familial est alors une aide précieuse pour réussir dans la vie et atteindre ses objectifs ; l'individu se sent protégé et libre de s'accomplir. Le fait de bénéficier d'un soutien permet de faire les choses avec plus de confiance. Cela s'avère beaucoup plus difficile pour une personne n'ayant pas cette chance. Ainsi en prenant appui sur les propos du précédent enquêté, il peut s'en dire que, l'homme au comportement violent au sein de son couple, est victime de la rupture du lien familial, lequel inhibe l'accès à tous les avantages que réserve la famille de base.

¹²⁶ Entretien semi-directif, Jean-Jacques Moumbe, le 17 septembre 2022.

¹²¹ Paul Olinga, op.cit.

Par ailleurs, les conséquences sociales de la violence des hommes ne se limitent pas seulement à la rupture des liens familiaux ; elle va au-delà. Les enquêtes de terrain réalisées dans le cadre de ce travail ont montré que les hommes violents sont mal perçus par leurs belles familles et même leur entourage. Le fait qu'un homme violence sa femme contribue à la dégradation de l'image de celui-ci tout en créant des conflits avec sa belle-famille. C'est ainsi que l'enquêté René NGANDEKO affirme que :

La violence crée les mésententes aux seins de la belle famille de l'homme. Par exemple ta famille parce que je t'ai tapé, je t'ai cassé l'œil ne va plus m'aimer, ils vont me détester et ne me feront plus confiance et ça ne se limite pas qu'à la belle-famille, même ton entourage. Va s'y mêler on va commencer à sortir les mots comme quoi hum le type là il faut avoir peur de lui il vient comme ça il peut te donner les coups. De fois les gens ne vont pas en profondeur pour te juger ils se disent ah nous on nous a dit qu'il tape sur les femmes quand c'est comme ça l'image de l'homme est détruite¹²⁷

Le fait qu'un homme porte atteinte à l'intégrité morale ou physique de sa femme, n'est pas souvent pas toléré par la famille de cette dernière. Le fait qu'une femme se fasse battre par son mari provoque chez certaines familles, un sentiment de colère et même de mépris vis-à-vis du conjoint de leur fille/sœur. Cette colère peut s'exprimer par des agressions physiques, verbales et même psychologiques sur l'homme violent. Les agressions psychologiques pouvant se traduire par des injures et la propagation des rumeurs visant à ternir l'image de l'homme violent. Cette atteinte à son image peut générer, dans certaines circonstances, des difficultés chez ce dernier, dans la contractualisation d'un nouveau mariage.

En effet, le mariage en contexte africain, est une affaire de plusieurs personnes voire l'union de deux communautés. Le mariage traditionnel encore appelé mariage coutumier reste une étape importante durant laquelle se déroule la cérémonie de la dot. Pour que cette cérémonie ait lieu, plusieurs démarches sont préalablement faites : il y'a tout d'abord la prise de contact entre les membres des différentes familles. Cette étape paraît être simple or elle est la plus délicate car c'est pendant cette période que se déroule tous les renseignements nécessaires. Si l'une des familles découvre une information qui ne sied pas à ses valeurs, le mariage risque être annulé. Ce contenu est soutenu par les propos recueillis auprès de l'enquêté René NGANDEKO :

Chez nous les Banengs par exemple quand tu pars prendre la fille de quelqu'un il y'a sa famille qui t'étudie... ma fille est partie là-bas est ce que c'est une bonne famille ? Ce sont des sorciers ? Ce n'est pas

¹²⁷ Entretien semi-directif, René Ngandeko, le 22 septembre 2022.

des violents ? Avant d'accepter. Il y'a des mariages qui ne parviennent pas à se passer parce qu'on a fait le renseignement, il y'a des hommes qui ne parviennent pas à se marier par ce qu'on a fait une étude sur ta famille¹²⁸.

Les propos de cet enquêté démontrent que le caractère violent d'un homme a des répercussions sur toute sa famille. En dépit de cet aspect social, des incidences sur le plan matériel ont également pu être observées.

2.2. Incidences sur le plan matériel

Les incidences sur le plan matériel sont légion mais un cas de figure a retenu notre attention sur le terrain. La destruction de ce bien matériel est décrite dans les propos de cet enquêté :

Hier soir on m'a dit qu'il y a un monsieur qui a brulé sa maison parce qu'il discutait avec sa femme il a brulé la maison complètement jusqu'à les voisins sont venus éteindre le feu. On ne sait pas ce qu'il discutait avec sa femme jusqu'à il veut bruler la maison avec sa femme à l'intérieur. Heureusement ils ont pu sortir de la maison à temps¹²⁹

Ces propos permettent de comprendre que la violence conjugale est un problème social dont les conséquences sont très profondes. L'illustration suivante permet de mieux appréhender cette destruction et sa reconstruction.

Figure 3 : Reconstruction d'une maison détruite suite aux violences conjugales



Source : Données de terrain, Photo prise le 21 novembre 2022 au quartier Nkolmesseng

¹²⁸ René Ngandeko, op cit.

¹²⁹ Beatrice Fongou, op.cit.

2.3. Incidences sur la parentalité : relation père-enfant

Les pères auteurs de violence conjugale ont peu d'interactions positives avec leurs enfants, sont moins affectueux envers ceux-ci et peuvent se montrer insensibles aux expériences ou aux sentiments de leurs enfants¹³⁰. Bien que les enfants exposés à la violence conjugale soient en mesure d'identifier certains aspects positifs liés à leur relation avec leur parent auteur de violence, ils considèrent plutôt cette relation comme empreinte de tristesse et de déception. Ces jeunes éprouvent parfois des difficultés à percevoir ce parent comme une personne sur laquelle ils peuvent compter ou en qui ils peuvent avoir confiance. Ils se disent souvent soulagés par son absence, puisque cela signifie qu'ils ne seront pas exposés à la violence conjugale pendant cette période¹³¹. Il est toutefois important de mentionner que certains pères auteurs de violence se perçoivent comme une source importante de soutien émotionnel pour leurs enfants et considèrent leur rôle de parent comme étant de première importance. Plusieurs désirent en effet une relation plus proche et chaleureuse avec leurs enfants. Ils considèrent également leurs enfants comme une importante source de motivation en vue de changer leurs comportements. Aider l'auteur de violence conjugale, ayant été enfant lui-même, à s'identifier à son enfant intérieur, puis à son enfant réel, lui permet de retrouver de l'empathie vis-à-vis de son enfant beaucoup plus rapidement que vis-à-vis d'un(e) conjoint(e) ou ex-conjoint(e). Il s'agit d'un lien de filiation très fort, qui perdure au-delà de la relation conjugale et peut donc maintenir l'enjeu d'un changement. L'auteur peut également être ramené, par effet miroir, à sa propre enfance, et éventuellement aux violences dont il a lui-même été victime en tant qu'enfant.

Cependant, les études et la littérature disponibles attirent l'attention sur le fait que les rôles de conjoint et de parent auteur de violence conjugale sont indissociables. Ainsi, même si sa violence peut être considérée comme l'expression d'une souffrance très ancienne, le fait d'humilier ou de frapper son/sa partenaire, de faire preuve de violence à son égard, remet fortement en cause la capacité de l'auteur à être un « bon parent »¹³². Les parents auteurs de violence conjugale peuvent avoir des comportements manipulateurs, et tenter d'influencer

¹³⁰ Lundy BANCROFT, Jay SILVERM et Daniel RITCHIE, « The battered as parent: Assessing the impact of domestic violence », In *SAGE Publication*, Vol 9, N° 2, 2002.

¹³¹ Simon LAPIERRE et al, « La vérité sort de la bouche des enfants : donner la parole aux enfants et aux adolescents vivant dans un contexte de violence conjugale », In *Journal International de Victimologie*, vol 28, N°1, 2016.

¹³² Marianne KEDIA et Aurore SABOURAUD, « Parentalité et violence dans le couple », In *Sadlier KAREN*, (dir.), *L'enfant face à la violence dans le couple*, 2021, pp 81-91, <https://doi.org/10.3917/dunod.sadli.2021.01.0081>, Consulté le 18/08/2023.

leurs enfants afin de modifier leur perception du parent victime et de la vie familiale. Ils peuvent par exemple tenter d'influencer positivement l'image que les enfants ont d'eux, dénigrer l'autorité parentale du parent victime ou encore affirmer aux enfants que ce parent est indigne de respect et ne sait pas s'occuper d'eux. Ceci risque d'accentuer le conflit de loyauté des enfants et de leur faire vivre de la confusion¹³³. Les deux premières parties de ce chapitre ont insisté sur les incidences des violences conjugales sur les conjoints. Le prochain point mettra en lumière, les différentes incidences sur les enfants des couples de production de la violence.

III. CONSEQUENCES DE LA VIOLENCE CONJUGALE SUR LES ENFANTS

Les conséquences des violences conjugales ont des ramifications et touchent d'autres personnes que les conjoints eux-mêmes à savoir les enfants. L'exposition à la violence conjugale n'est pas un phénomène isolé et touche un nombre important d'enfants. Tous les enfants ne sont pas affectés(e)s de la même manière et avec la même intensité par la violence conjugale à laquelle ils/elles sont exposé(e)s. Les enfants sont les victimes directes lorsqu'ils/elles sont eux-mêmes frappé(e)s, insulté(e)s ou menacé(e)s. Ils/elles peuvent aussi être des victimes indirectes lorsqu'ils/elles sont tout simplement exposé(e)s. Dans tous les cas de figure, l'impact des violences conjugales sur les enfants est particulièrement grave et fait d'eux des victimes collatérales. Les enfants exposés à la violence conjugale tiennent une place particulière au sein de leur famille et également lors des passages à l'acte violents. Pas seulement témoin, ni tout à fait victime (au sens juridique du terme), ces enfants vivent dans un climat d'insécurité permanent. Or, la famille doit constituer pour l'enfant un milieu de vie sécurisant sachant que les liens entre chaque sous-système (parental, conjugal, fraternel) vont influencer son développement¹³⁴. La qualité des liens parents/enfant, enfant/fratrie et les liens père/mère sont autant de composantes à prendre en compte lorsqu'on étudie le développement de l'enfant. Dans le cas de violence conjugale, Catherine VASSELIERNOVELLI et Charles HEIM précisent que, quelles que soient les formes prises, l'enfant subira les effets délétères de la relation conjugale et sera à considérer comme grandissant dans un contexte de survie et de protection¹³⁵. Les conséquences répertoriées sont réparties en quatre catégories : sur la

¹³³ Lundy BANCROFT, Jay SILVERMAN et Daniel RITCHIE, *The Batterer as parent: Addressing the impact of domestic violence on family dynamics*, Los Angeles, London, New Delhi, SAGE, 2012, p. 285.

¹³⁴ Chantale ZAUCHE GAUDRON, *Le développement social chez l'enfant. Du bébé à l'âge scolaire*. Paris, Dunod, (3ème édition), 2015, p.74.

¹³⁵ Catherine VASSELIER-NOVELLI et Charles Heim, « Les enfants victimes de violences conjugales », In *Cahiers Critiques de Thérapie Familiale et de Pratiques de Réseaux*, N°36, 2006.

santé physique et mentale, sur l'aspect comportemental et social et sur l'aspect cognitif et scolaire.

1. Les problèmes de santé physique et mentale

Grand Lessard et Françoise Paradis ¹³⁶ pensent que sur le plan physique, l'enfant peut être victime de violence physique pendant les moments de violence au sein du couple.

Par ailleurs, toujours selon ces auteurs, ces enfants peuvent se plaindre de maux de tête ou d'estomac, développer des allergies, présenter des affections cutanées, des problèmes d'asthme ou d'énurésie, perdre l'appétit ou le sommeil. Ainsi, les bruits permanents produits au sein des foyers de violence, peuvent générer ces effets chez les enfants.

Selon CARLSON¹³⁷, la santé mentale (mesure composée de variables comme la dépression, l'anxiété, l'estime de soi, les idéations suicidaires et le réseau social) est significativement plus fragile chez les adolescents qui sont à la fois violentés et exposés, comparativement à ceux qui ne vivent qu'une seule ou aucune de ces deux problématiques. Les résultats d'autres recherches indiquent aussi que ces enfants ont une santé émotionnelle plus faible ou plus de problèmes intériorisés que les enfants de mères non violentées et ce, même à leur entrée dans l'âge adulte ; entre autres, ils vivent beaucoup d'anxiété. Au-delà de cette incidence à fois sur la santé mentale et physique, il s'est également observé des incidences sur l'aspect comportemental et social des enfants issus des foyers de production de la violence.

2. Sur le plan comportemental

Sur le plan des comportements extériorisés, ces enfants présentent plus de problèmes comparativement aux enfants non exposés. Ces problèmes se rapportent notamment à l'agressivité et à l'hyperactivité chez les enfants plus jeunes. Les enfants qui présentent des problèmes de comportement ou des difficultés d'attention à l'école sont souvent étiqueté(e)s comme hyperactifs, sans même considérer la relation possible entre l'exposition à la violence conjugale et leur comportement agité. À l'adolescence, les jeunes sont plus susceptibles de manifester des comportements antisociaux et délinquants. S'ils ne sont pas traités rapidement, les problèmes de comportement des adolescents risquent de s'aggraver et de se transformer en criminalité, surtout en actes de violence contre la personne. Ces adolescents peuvent agresser

¹³⁶ Lessard Grand, et Françoise Paradis, *La problématique des enfants exposés à la violence conjugale et les facteurs de protection : recension des écrits*, Québec, Institut national de la santé publique du Québec, 2003.

¹³⁷ Carlson, « Outcomes of physical abuse and observation of marital violence among adolescents in placement », In *Journal of Interpersonal Violence*, N° 6, 1991.

leurs pairs, leurs fratries et leurs parents¹³⁸ ; ils développeront alors la délinquance juvénile. Cette analyse est soutenue par les propos de cet enquêté :

La violence a un grand impact sur les enfants et sur leur éducation. D'abord les enfants sont traumatisés. De nos jours on se demande pourquoi il y a tant de problème en milieu scolaire aujourd'hui ça par de là, ça par des violences que les enfants ont vus à la maison. Parfois vous demandez ils vous diront j'ai vue papa taper maman, vous arrivez en milieux scolaire vous voyez des enfants qui partent à l'école avec le couteau, vous voyez des enfants qui bagarrent... que non mon père a dit qu'une femme ne me parle pas comme ça et par conséquent quand il est à l'école il parle si sa camarade fille veut regimber il donne un coup de poing. Tout ça part de ce qu'il a appris à la maison.¹³⁹

Certains d'entre eux consomment abusivement des drogues et de l'alcool pour échapper à leurs problèmes. D'autres font des fugues ou des tentatives de suicide. Les filles exposées à la violence conjugale dans l'enfance courent particulièrement le risque de vivre une première grossesse non désirée à l'âge adulte¹⁴⁰. Dans la continuité des incidences sur l'aspect comportemental, le point suivant explicitera de manière particulière comment la violence des parents influence sur les comportements des enfants vis-à-vis d'eux.

3. Sur le plan de la relation parent-enfant

La violence des parents vécus par les enfants, au de-là de générer des comportements agressifs sur la société, cette violence génère également des comportements agressifs envers les auteurs de violence dans le couple. Grand LESSARD et Françoise PARADIS¹⁴¹ soulignent à cet effet que les enfants recourent fréquemment à des comportements agressifs ou passifs plutôt qu'affirmatifs pour s'exprimer, ce qui impacte parfois la relation parents-enfant. L'exposition à cette violence va contribuer à mettre l'enfant en difficulté, elle va conduire à créer chez lui un sentiment de terreur, le mettre face à des modes inadaptés de relations interpersonnelles ou encore l'isoler de par le caractère inavouable et honteux de ce qu'il vit et subit. L'enfant ne pourra, toutefois, pas rester extérieur à ce qui se joue au sein du couple conjugal, et sera partie prenante (bien malgré lui) de cette violence. L'enquêtée Prisca MACHEDJOU mentionne dans ce sens que : « *j'étais agressive envers mon père parce que c'est lui qui attaquait ma mère, il avait tapé ma mère pourtant elle était enceinte. Depuis ce*

¹³⁸ Carlson, « Adolescent observers of marital violence », In Journal of family violence, Vol 5, N° 4, 1990.

¹³⁹ Elana Henry, op cit.

¹⁴⁰ Dietz et al., « Unintended pregnancy among adult women exposed to abuse or household dysfunction during their childhood », In *Original contribution*, 1999, vol 282, N° 4.

¹⁴¹ Lessard GRAND et François PARADI, op.cit., P. 90.

*jour je ne respectais plus mon père »*¹⁴². Ces propos permettent de comprendre que la violence conjugale influence profondément la qualité de la relation qui unit l'enfant au parent violent ce qui pourrait créer une indépendance prématurée et un départ hâtif de la maison (fugue) ou à une responsabilisation trop importante vis-à-vis de la mère et de la fratrie.

Cependant, l'adolescent témoin de violence peut tout aussi bien souffrir d'un manque d'estime, de confiance en soi, de troubles alimentaires, d'automutilation ou adopter des conduites défensives comme à l'endroit de la gent masculine, c'est ce que témoigne cette enquêtée lorsqu'elle affirme que : « *lorsqu'un enfant voit comment sa mère tape sa mère, ça va jouer sur eux et ces enfants plus tard se diront que les hommes sont méchants si c'est une fille par exemple* »¹³⁹

De plus, les enfants de familles violentes présentent souvent une déficience de l'habileté à reconnaître l'état émotionnel d'une autre personne et à y réagir de façon empathique. Ces problèmes de fonctionnement social, la honte ressentie par ces enfants de ne pas avoir une famille comme les autres ou leur sentiment d'impuissance peuvent compromettre leurs relations interpersonnelles, les amener à se replier sur eux-mêmes, provoquant ainsi leur isolement social. Erickson et Henderson¹⁴³ soulignent quant à eux que plusieurs enfants de foyers conjugaux violents réagissent par l'évitement, le détachement ou se réfugient dans un monde fantaisiste.

4. Les problèmes d'ordre cognitif et scolaire

Comme pour les problèmes de fonctionnement social, très peu de travaux portent sur le développement cognitif et scolaire des enfants exposés à la violence conjugale. Selon Pierre CHENARD et al., les problèmes cognitifs et scolaires se manifestent le plus souvent par une déficience des habiletés verbales, intellectuelles motrices ou par une déficience mentale¹⁴⁴ Certains enfants présentent des problèmes d'apprentissage scolaire, d'hyperactivité ou des difficultés d'attention, pouvant conduire à un retard scolaire. C'est dans ce sens que cet enquêté a affirmé que :

Quand il y'a violence les enfants sont traumatisés. Quand la maman n'est plus à la maison ou assistent tout le temps aux bagarres ça

¹⁴² Entretien semi-directif, Prisca Machedjou, le 19 Septembre 2022. ¹³⁹ Narcisse Abomo, op. Cit.

¹⁴³ ERICKSEN et HENDERSON, « Diverging realities: Abused women and their children », In. J.C. Campbell (Ed.), Empowering survivors of abuse: health care for battered women and their children, Thousand Oaks: Sage Publications.

¹⁴⁴ Pierre CHENARD et al., L'accessibilité aux études postsecondaires : un projet inachevé, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013. ¹⁴²M. X, op. cit.

*traumatise les enfants, les enfants ne fréquentent plus bien par ce que la famille n'est plus stable, ils ne sont pas bien éduqués.*¹⁴²

Bien que les enfants exposé(e)s à la violence conjugale perçoivent positivement leur mère et l'identifient comme une importante source de protection et de soutien, les difficultés émotives engendrées par la violence subie peuvent faire en sorte qu'elles puissent moins aisément prendre soin de leurs enfants et pourvoir à leurs besoins quotidiens. Très affectées par la violence, ces mères sont stressées dans l'exercice de leur rôle parental et se montrent moins positives et moins constantes sur le plan de leurs pratiques éducatives. En présence de leur conjoint, les mères victimes peuvent se montrer soit plus froides ou brusques, soit au contraire plus indulgentes ou permissives à l'égard de leur enfant. Selon Alytia LEVENDOSKY et al., cette inconstance peut être une stratégie afin d'éviter l'explosion de la violence et, par-là, protéger l'enfant.¹⁴⁵

Une étude portant spécifiquement sur la prévalence des problèmes de développement et scolaires des enfants exposés à la violence conjugale révèle des résultats particulièrement préoccupants : chez les enfants d'âge scolaire, 37% ont déjà manqué l'école parce que leur mère avait été violentée, 30% ont doublé une année, 46% présentent des problèmes scolaires et 75% des problèmes de comportement à l'école; chez les enfants d'âge préscolaire, 39% présentent un retard de développement, ce qui les rend plus vulnérables à de futurs problèmes à l'école.¹⁴⁶ La situation de violence affecte l'investissement scolaire de l'enfant, trop envahi par la problématique ou même trop soucieux de la sécurité de la mère pour se concentrer sur les apprentissages. Compte tenu de l'importance de la réussite scolaire dans l'estime de soi, l'enfant s'enlise parfois dans un rapport négatif sur lui-même.

Parvenus au terme de chapitre, il a été question de mettre la lumière sur les conséquences des violences produites au sein des couples de la localité de Nkolmesseng. La rédaction de ce chapitre s'est déclinée en trois parties, la première a insisté sur les conséquences générées sur la victime de violences conjugales. Ainsi, ces conséquences se structurent en trois, d'abord sur la santé physique, ensuite sur la santé mentale puis sur la santé sexuelle, et enfin sur la parentalité. Les trois conséquences réunies influent de manière temporaire ou permanente sur l'autonomisation économique des femmes. La seconde partie

¹⁴⁵ Alytia LEVENDOSKY et Sandra GRANHAM-BEMANN, « Parenting in battered women: The effects of domestic violence on women and their children », In *Journal of Family Violence*, 2013, Vol 16, N° 2.

¹⁴⁶ Wildin WILLIAMSON et al., « Children of battered women : Developmental and learning profiles », In *Clinical Pediatrics*, 1991, Vol. 30, N° 5.

de ce chapitre, a tablé sur les conséquences sur les hommes d'abord victimes de violences, et ensuite auteur. Pour ce qui est des conséquences sur les hommes victimes, ont été évoquées le plan physique, le plan psychologique et le plan social. Les incidences sur les hommes auteur ont embrassé à la fois l'aspect social, l'aspect matériel et l'influence sur la parentalité. La troisième partie de ce chapitre a quant à elle fait un essai sur les incidences collatérales, celles générées sur les enfants des couples de production de la violence. En ce sens, quatre conséquences ont été identifiées, d'abord sur la santé physique et mentale, ensuite sur le plan comportemental, puis sur la relation parents-enfants et enfin sur l'aspect cognitif et scolaire. Au demeurant, les conséquences de la violence conjugale sont multiples, variées et très profondes. Le chapitre suivant, essayera d'analyser les stratégies construites autour de la violence conjugale, tant par les hommes que par les femmes, mais mettra également en exergue les esquisses de perspectives à mettre en œuvre pour la réduction des violences conjugales et le maintien de la cohésion conjugale dans l'arrondissement de Nkolmesseng.

CHAPITRE III : VIOLENCES CONJUGALES DANS LE QUARTIER NKOLMESSENG : UN REGARD PORTE SUR LES CONSEQUENCES

Une stratégie est selon le *Dictionnaire Français Larousse*, comme un art de diriger et de coordonner des actions pour atteindre un objectif¹⁴⁷. Au sens de Michel Crozier et Erhard Freiberg¹⁴⁸, l'acteur d'une stratégie est celui dont le comportement contribue à structurer un champ, c'est-à-dire à construire des régulations, des règles internes et externes, suivant des calculs et des intérêts. Ces acteurs sont dotés de rationalité, même si cette dernière est limitée. Il est question pour ces acteurs, d'user d'une marge de manœuvre, une part de liberté dont ils disposent pour agir, en vue d'atteindre un objectif. Ainsi définit, dans la localité de Nkolmesseng, plusieurs stratégies développées par les acteurs identifiés, sont construites au quotidien. Ces acteurs sont à la fois, membres du cadre conjugal, ce que ce travail appelle stratégies conjugales ; et d'autres part, membre du cadre socio-administratif, stratégies socio-administratives. La suite de ce travail mettra la lumière sur ces différentes stratégies, mais encore, elle présentera les perspectives formulées dans une logique de réduction des cas de violence conjugale et de préservation de la cohésion et de l'harmonie conjugale.

I. CONTRUCTION DES STRATEGIES CONJUGALES : EN QUÊTE DE COHESION CONJUGALE

Ce travail de recherche est axé sur les violences, non pas celles observées dans la société Nkolmesseng en général, mais de manière particulière au sein des couples. Ainsi, la présentation des stratégies construites autour de la violence ne saurait évincer celles observées au sein du cadre conjugal. Si construire une stratégie vise l'atteinte d'un objectif bien spécifié, il est à noter que l'objectif des stratégies mobilisées par chacun des membres du couple, et selon l'orientation donnée à la recherche, est celle du maintien de la paix, de l'harmonie, de la cohésion conjugale. Ainsi, ces stratégies visent à la fois, le recours à un intermédiaire, à la religion, au dialogue, et pour d'autres, à l'alcool.

¹⁴⁷ Dictionnaire de Français Larousse, « stratégie », <https://www.larousse.fr/dictionnaires/français/strat%C3%A9gie/74818>, Consulté le 10/09/2023.

¹⁴⁸ Michel CROZIER et Erhard FEIBERG, op.cit.

1. Le recours à un intermédiaire

Dans la description des facteurs de la violence, il a été mentionné le cercle relationnel des conjoints et le cadre familial. Le constat fait est que, quoique ces facteurs soient au fondement de la violence au sein des couples, fort est de constater que, en cas de violence conjugale vécue, plusieurs membres (femme et/ou homme) des couples de la localité de Nkolmesseng ont recours à un intermédiaire, membre du cercle relationnel et/ou familial du couple, pour tenter de rétablir la cohésion conjugale.

L'intermédiaire auquel le couple a généralement besoin, provient d'un des cadres de socialisation qui est soit les membres de la famille/belle famille en fonction de celui qui fait appel à l'intermédiaire, ou d'un groupe de pairs. La famille étant le cadre de socialisation par excellence, elle façonne l'enfant dès son plus jeune âge et constitue le socle sur lequel s'édifie la société qui se fait un devoir de la promouvoir, de la protéger et de la défendre. Elle est ainsi gage de sécurité et de référence pour tout individu ayant grandi en son sein. Ce gage s'exprime au travers de la solidarité familiale qui impose un sentiment de responsabilité et de fraternité. Lesquels se démarquent par un élan d'action ou de soutien pour tout membre de la famille se trouvant dans une situation difficile. En ce sens, elle joue un rôle arbitraire face aux difficultés rencontrées par l'un de ses membres. Dans cette mesure, il est plus aisé pour tout membre de se diriger vers la famille lorsqu'un problème se pose au sein de son foyer conjugal. Il en est de même pour le conjoint du membre. En effet, le mariage ou l'union en société camerounaise implique également l'union des familles. Ainsi, en épousant, une personne, on épouse simultanément sa famille. Les propos recueillis auprès de cet enquêté démontre à suffisance la construction de cette stratégie dans le maintien de la cohésion conjugale.

Quand j'ai les problèmes avec mon mari je retourne auprès de ma famille. Dernièrement on a eu les problèmes ce sont mes grands frères qui ont arrangé les problèmes ils ont dit que ce n'est pas bien de rester séparer parce que ce n'est pas bien pour les enfants. Que même si c'est qu'on ne s'aime plus on doit faire l'effort pour les enfants avant qu'on se soit remis ensemble.¹⁴⁹

Au regard de ces données, les propos tenus par Jacques BINET prennent tous leurs sens. Il souligne que : « *La famille est un environnement épanouissant au sein duquel les*

¹⁴⁹ Entretien semi-directif, Laeticia Mbotu, le 22 septembre 2022.

individus acquièrent un concept de soi positif et des habiletés personnelles leur permettant d'évoluer harmonieusement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du cercle familial »¹⁵⁰.

Comme mentionné ci-haut, l'intermédiaire peut également être membre d'un groupe de pairs soit commun au couple, soit propre à l'un des conjoints. Ainsi, tout comme pour le cas des membres de la famille, l'homme ou la femme auteur(e) ou victime, peut avoir recours à cet intermédiaire. Lequel, pourrait prodiguer des conseils aux couples.

2. Le recours à la religion

Faire appel à la religion dans ce contexte, fait d'une part référence à un cadre de socialisation qui peut être l'église ou la mosquée, en fonction de la religion des membres du couple. Ainsi, un intermédiaire intervient également dans ce cadre de socialisation, le prêtre, le pasteur ou l'imam. Il est plus aisé pour certains individus (couples) de trouver leur réconfort auprès de ces instances de socialisation, la vie familiale étant souvent irriguée par la dynamique religieuse des relations humaines.

La religion, examinée par les anthropologues et les sociologues est un vecteur primordial de la socialisation humaine. Certes, le sens du religieux a été incontestablement remplacé au cours des siècles et notamment ces derniers, par la rationalisation scientifique, la logique économique et surtout le fait politique, extraordinairement concurrentiel. Mais ce remplacement marque une pause et la présence du religieux se remodèle. Pour Max Weber, elle fournit un contenu intelligible du monde et de la place de l'homme dans le monde, quelle que soit sa forme.¹⁵¹ Elle est pour Emile DURKHEIM, « *un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissant en une même communauté morale, appelée Eglise, tous ceux qui y adhèrent* »¹⁵². Aujourd'hui de plus en plus critiquée à cause des dérives qu'elle semble causer, la place de la religion dans nos sociétés est devenue un sujet sensible. Cependant, une chose demeure incontestée, sa place en tant qu'instance de socialisation. Elle génère et régule les manières d'agir en société.

Face à une situation de violence au sein du couple, l'un des conjoints se réfère à l'institution religieuse à laquelle il appartient (comme intermédiaire), pour recueillir des

¹⁵⁰ Jacques BINET, « Nature et limites de la famille en Afrique noire », In *Etudes scientifiques*, 1979, pp.5-10.

¹⁵¹ Raymond BOUDON, « La rationalité de la religion chez Max Weber », In *L'Année sociologique*, 2001, Vol 51, N°1, pp .9-50.

¹⁵² Emile DURKHEIM, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1912. P 65.

conseils, des voies de sortie de la violence en vue de maintenir la paix et l'harmonie au sein du couple. C'est ainsi que cet enquêté souligne que :

J'ai récemment eu les sérieux problèmes avec ma femme. Pour faire face à cette situation, ma femme et moi avons fait une rééducation morale auprès d'un homme de dieu (pasteur) qui nous a donné des conseils ce qui a eu des conséquences positives sur notre couple.¹⁵³

A défaut de recourir à cet intermédiaire, d'autres se contentent de la lecture de la parole (Bible ou Coran) et de la prière. C'est le cas de l'enquêté Jean-Jacques MOUMBE, un chrétien qui, face aux violences verbales et psychologiques vécues au sein de son couple, construit des stratégies conformément à ses marges de manœuvre. Il s'appuie de ce fait, sur les préceptes religieux pour remodeler les comportements et attitudes violentes vécues dans son couple. C'est ainsi qu'il affirme que : « *Il arrive parfois qu'on ait des violences mais ce n'est jamais arrivé au niveau des bagarres. Parce que je t'ai dit que nous on a un couple qui a une éducation chrétienne qui nous oblige à vivre conformément selon la volonté de Dieu* »¹⁵⁴. L'appréciation de ces propos démontre que l'influence de la religion sur les individus. Elle présente comment les préceptes religieux façonnent les comportements humains et favorise la régulation de la paix. A la suite de cet enquêté, une autre, Nadège EBONOSSE pense pour sa part que, la religion est un moyen d'apaisement qui lui permet de maintenir la cohésion dans son couple. Elle précise à cet effet que : « *Quand je pense à la parole de dieu je me calme [...] Parfois quand je me mets en colère je pars j'ouvre ma bible je commence à chanter* »¹⁵⁵

En se référant à tout ce qui précède, force est de constater que la religion joue un rôle important dans la société de par ses fondements moraux qui délimitent la sphère du bien et du mal et oblige les individus au maintien de l'harmonie conjugale. Le recours à la religion est de ce fait une stratégie mobilisée par les membres des couples de la localité de Nkolmesseng pour faire face à la violence, et maintenir la cohésion conjugale.

3. Le recours au dialogue et aux flatteries

Tous les couples de la localité de Nkolmesseng qui font face à la violence, n'ont pas toujours recours à un intermédiaire, qu'il soit familial ou relationnel, voire religieux. Une partie fait l'exception et opte pour le dialogue d'une part et les flatteries d'autre part. Ainsi, plusieurs personnes ont souligné que le dialogue était la base pour maintenir la cohésion au

¹⁵³ Entretien semi-directif, M. Gédéon Bela, le 17 septembre.

¹⁵⁴ Jean-Jacques Moumbe, op cit.

¹⁵⁵ Ebonosse Nadège, op cit.

sein de leur couple. Face au vécu de la violence, certains couples affirment que, la place de la communication conjugale post violence est très importante. Il est dès lors question de comprendre mutuellement les causes de cette violence et d'en demander les excuses. Cependant, l'efficacité de ce dialogue a pour fondation l'amour que se vouent les deux conjoints. C'est dans ce sens que l'enquêtée Béatrice FONGOU affirme que :

La femme et l'homme c'est le dialogue et l'amour parce que quand il y'a d'abord l'amour dans un foyer, la relation va durer. Quand on finit de faire les problèmes on cause doucement avec politesse [...] Je lui dis ce qui ne va pas après on trouve une solution¹⁵⁶

La cohésion familiale passerait ainsi par un dialogue franc et sincère entre deux conjoints amoureux. La communication serait à cet effet, d'une variable importante de par le fait qu'elle permet aux membres d'un système de partager leurs besoins et leurs inquiétudes tout en facilitant la résolution des cas de violence.

Par ailleurs, les données analysées ont également montré l'importance des flatteries dans la résolution des conflits entre partenaires intimes. C'est dans ce que l'enquêté Marius TAMBA a fait savoir que, lorsque son couple vit des situations de violence où il en est l'auteur, il a généralement recours aux flatteries pour se faire pardonner. En ce sens, les cadeaux sont la meilleure stratégie pour arriver à ses fins. C'est ainsi qu'il souligne que :

La femme aime quand on la flatte. Quand tu es avec ta femme tu sais ce qu'elle aime. Avec ma femme par exemple quand elle est fâchée contre moi, quand je sors si c'est les mambos ou c'est les gâteaux je passe à la boulangerie j'achète je rentre à la maison avec, je lui mets même 1000f de crédit fait quoi fait quoi elle sera toujours calme.¹⁵⁷

En se référant à cet enquêté, il est perceptible qu'offrir des cadeaux à sa partenaire n'est pas un acte anodin ; c'est une stratégie efficace pour se dédouaner de toute situation qui pourrait compromettre la stabilité du couple.

4. Le recours à l'alcool

La consommation de l'alcool que ce soit par le conjoint homme ou le conjoint femme, après le vécu d'un acte quelconque de violence au sein du couple, s'est également présenté comme une stratégie. Si dans plusieurs études ou travaux de recherche, la consommation de l'alcool est vue comme un facteur de la violence, dans la localité de Nkolmesseng quant à elle, elle se présente comme une stratégie de maintien de la cohésion conjugale. Les propos

¹⁵⁶ Béatrice Fongou, op cit.

¹⁵⁷ Marius Taba, op cit.

recueillis auprès de Désiré témoignent en ce sens que, face à la violence de sa femme, sa meilleure stratégie non violente est la consommation de l'alcool. Il précise à cet effet que :

La continuité de ses propos mentionne que : Moi quand il m'arrive de me fâcher et que je veux engager un sujet que ma femme ne semble pas prendre ça comme et qu'elle commence à m'insulter, généralement je sors, je m'assois je prends une bière dès que je me calme je rentre.¹⁵⁸

La continuité de ses propos mentionne que :

Quand on est en colère et on veut à tout prix mettre en valeur sa position de chef ça donne quelque chose de très désagréable. Parfois même après avoir pratiqué cette violence on regrette par ce que si vous arrivez à gifler votre femme sous la colère et la face de la femme gonfle elle sera non seulement laide mais vous serez tenu à la soigner et c'est les dépenses. [...] Donc quand je sens qu'elle veut m'énerver je par faire un tour dehors je bois quelques bières après je rentre.¹⁵⁹

Traiter des stratégies met en évidence plusieurs acteurs ; les premiers et non les seuls étant ceux du couple, il est à présent important de présenter les actions stratégiques d'autres acteurs dans un souci de réduction des violences conjugales et de maintien de la cohésion conjugale. Ces acteurs relèvent du cadre socio-administratif et intègrent à la fois les Services Déconcentrés de l'Etat, les leaders traditionnels et religieux.

II. STRATEGIES SOCIO-ADMINISTRATIVES

Faire mention des stratégies socio-administratives revient à mettre en lumière les stratégies développées par tout autre acteur, membre de la communauté et externe au couple. Les acteurs qui mobilisent des stratégies dans un souci de maintien de l'harmonie conjugale sont ainsi certains services déconcentrés de l'Etat et leaders communautaires. L'action des SDE dans le cadre de cette partie, revient à mettre en lumière, les stratégies étatiques construites autour de la violence vécue dans les couples de Nkolmesseng. Des différents SDE interrogés, deux ont précisé les différentes stratégies qu'ils construisent au quotidien dans une volonté de réduire les actes de violence et de maintenir la cohésion au sein des couples. Il s'agit du MINPROFF et du MINJUSTICE.

1. Actions des Services Déconcentrés de l'Etat (SDE) : le MINPROFF

Le MINPROFF est le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille. Ses différentes actions s'inscrivent dans le cadre du développement humain notamment en matière

¹⁵⁸ Entretien semi-directif, M. Désiré, le 17 septembre 2022.

¹⁵⁹ Ibid.

de : « Promotion sociale de la femme et du genre ; Autonomisation économique des femmes ; Développement de la famille et protection des droits de l'enfant ; Appui institutionnel et gouvernance »¹⁶⁰ Au Cameroun, la déconcentration de ce service le dispose au sein de tous les arrondissements du Cameroun. Nkolmesseng n'étant pas un arrondissement, il dépend dès lors de l'arrondissement de Yaoundé V qui abrite le Centre de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF). Ce dernier est localisé dans le quartier Essos.

Dans le cadre de la réduction de la violence conjugale, ses actions consistent d'une part à une éducation pré-nuptiale qu'ils organisent dans leurs centres. Ainsi, les couples qui envisagent de se marier dans cet arrondissement, sont invités à suivre cette éducation. Cette éducation a pour rôle de faire intégrer aux masculins, la masculinité positive en vue de réduire le poids de la structuration des inégalités de sexe qui payent aujourd'hui un lourd tribut dans la production des violences masculines au sein des couples. Elle permet également aux femmes de se départir de ce poids, en acceptant les nouvelles transformations de la société. Comment s'autonomiser tout en conservant sa place de femme pour une meilleure harmonie du foyer.

D'autre part, leurs actions embrassent également des causeries éducatives organisées au CPFF. Recevant constamment des plaintes des couples qui produisent la violence, le personnel du centre s'active dans la résolution des conflits. Malheureusement, comme l'a affirmé la Déléguée d'arrondissement de la promotion de la femme et de la famille de Yaoundé V¹⁶¹, leurs actions stratégiques ne sont pas sans difficultés. Plusieurs difficultés notamment culturelles pèsent lourd et empêchent la matérialisation efficace de leurs stratégies. Certains cas qui arrivent à leur niveau, en fonction de la délicatesse de la situation, font souvent appel aux actions de la gendarmerie et/ou du commissariat dudit arrondissement.

2. Actions des Services Déconcentrés de l'Etat (SDE) : le MINJUSTICE

Comme annoncé plus haut, LE MINJUSTICE se présente également comme un SDE qui construit des stratégies locales dans le maintien de l'harmonie au sein des couples de l'arrondissement de Yaoundé 5. Ce ministère construit ses stratégies au travers des commissariats et des gendarmeries nationales de brigade au sein des arrondissements. Pour le cas de Yaoundé 5, il existe deux brigades de gendarmerie nationale dont l'une est située dans le quartier Ngouso, et l'autre au quartier Nkolmesseng même. Par contre, elle ne dispose que d'un seul commissariat de police, le 16^e arrondissement.

¹⁶⁰ MINPROFF, Missions du MINPROFF, <https://minproff.cm/missions-du-minproff/>, Consulté le 03/08/2023.

¹⁶¹ Entretien semi-directif, Anamba Mueme épouse Ouakam Marie Gertrude, 4 juillet 2023.

L'analyse des propos recueillis auprès d'un adjudant en service à la brigade de Nkolmesseng, fait état de ce que les cas de violence conjugale sont reçus chaque semaine. Les incidents de violence sont reçus de deux manières. D'une part, ils travaillent en collaboration avec le MINPROFF qui lui réfèrent des cas de VBG et dans le cas d'espèces, des violences conjugales. Lorsque les victimes ont besoin d'une assistance judiciaire, le MINPROFF joue parfois l'intermédiaire entre ces victimes et les services déconcentrés du ministère de la justice. D'autre part, ces services reçoivent directement les plaintes des victimes en vue d'une assistance judiciaire et même juridique (pour orientation). Le constat fait est que, leurs stratégies interviennent après réception des cas. Ainsi, les sanctions qui vont des amendes à l'emprisonnement des auteurs de violence est l'une des pratiques permettant de réduire les cas de violence produits en milieu conjugal. De même, le personnel de ces services prodigue des conseils tant aux victimes qu'aux auteurs, tout en encourageant la dénonciation des actes de violence. Par ailleurs, tout comme le MINPROFF référence certains cas de violence dans ces services, ces commissariats le font pareillement, lorsque la procédure a commencé par un besoin d'assistance judiciaire.

3. Actions des autorités traditionnelles

Les autorités traditionnelles sont les garants des us, coutumes et traditions. Ils servent de conseillers ou d'intermédiaires pour certains problèmes rencontrés dans leur communauté. Les membres de la communauté peuvent dès lors se rapprocher d'eux pour la résolution de leurs problèmes. C'est ce qui a été observé dans le quartier Nkolmesseng, où face à des cas de violence conjugale, le recours à la justice ou au MINPROFF, vient souvent après être passé vers ces autorités. Ces derniers prodiguent alors des conseils à ces couples, et font du mieux qu'ils peuvent pour résoudre les conflits. Cependant, l'observation des couples violents peut également être alertée par l'entourage immédiat au couple producteur de violence. Les actions stratégiques développées au sein de Nkolmesseng sont également l'œuvre des leaders religieux.

4. Actions des leaders religieux

Dans le chapitre premier de ce travail de recherche, il a été spécifié que plusieurs religions cohabitent dans la zone de recherche. Animistes, chrétiens et musulmans pour l'échantillon de cette recherche. Ainsi, il a été mentionné dans les stratégies conjugales que certaines victimes et même auteurs(e)s de violence se rapprochent des leaders religieux pour essayer de sauver la cohésion du couple. C'est ainsi que, par ce moyen, ces leaders se posent

en conseillers matrimoniaux avec pour référence les livres sacrés, en vue de conseiller ces couples et de les aider à éradiquer la violence au sein de ces derniers. Au-delà de ces stratégies, le Pasteur Henry NDONGO a souligné que ses stratégies à lui, sont mises en exergue pendant les prédications. Il parle ainsi de la violence au sein des couples, de ses formes, et de ses méfaits. Le faisant, il exhorte ses fidèles à s'en défaire pour une meilleure harmonie conjugale et une communion avec Dieu. Si toutes ces stratégies construites par ces acteurs visent à mettre fin à la violence conjugale, tout en maintenant l'harmonie conjugale, le constat de la fluorescence des actes de violence observé dans ce quartier, exige de poser des perspectives, des recommandations.

III. PERSPECTIVES A ENVISAGER

Mener une recherche de ce type surtout en master à vocation professionnelle, sans formuler des propositions de perspectives mettrait de grosses limites à la présente recherche. Les différentes perspectives formulées dans le cadre de cette partie, s'appuient sur les constats ci-après.

Selon l'enquête Jean-Jacques MOUMBE, « *Le bonheur conjugal dépend de l'application des règles de vie sociale.* »¹⁶² Ainsi, le maintien de l'harmonie conjugale doit nécessairement passer par la mise en application des règles de vie sociale. La vie en société est régie par un ensemble de règles de vie et principes sociaux à respecter pour le maintien du vivre ensemble. Comme décrit dans le chapitre premier, Nkolmesseng se présente comme un melting pot socio-culturel, où chaque individu membre de cette société dispose de son propre système de valeurs ou structure éthique. Il n'est de ce fait, pas anodin d'observer des conflits liés à la difficulté du maintien d'un dialogue entre paradigmes culturels différents. Il est alors aisé de comprendre qu'atteindre l'harmonie sociale n'est pas chose évidente. Au-delà de ces paradigmes culturels différentiels, la société embrasse des dynamiques sociales qui imposent de s'adapter aux transformations sociétales qui les accompagnent. En Afrique, le contexte urbain laisse émerger un changement social rapide qui contribue à l'émergence de nouveaux statuts féminins. La dégradation des conditions de vie dans les villes africaines a entraîné une redéfinition des rôles des hommes et des femmes au sein des ménages. La diminution des opportunités d'emploi dans le secteur formel de l'économie urbaine, la difficulté à trouver un emploi garantissant des ressources suffisantes, la baisse du pouvoir d'achat, sont autant de réalités qui ont plongé les responsables de familles dans des situations difficiles. Le foisonnement des violences conjugales témoignerait alors de la faible adaptation des

¹⁶² Jean-Jacques Moumbe, op cit.

populations à ces différentes évolutions sociales. C'est dans ce sens que l'enquêteur Henry ELANA recommande aux hommes de s'arrimer aux exigences de la modernité tout en conjuguant avec le comportement de leurs femmes. Ses propos sont les suivants :

Ce n'est pas facile mais l'homme doit conjuguer avec le comportement de sa femme. C'est ça alors qui est difficile à accepter pour les hommes. Aujourd'hui les temps ont changé les femmes ne sont plus soumises comme au temps de nos mamans les hommes doivent parfois se rabaisser pour laisser parfois les femmes diriger¹⁶³.

Par ailleurs, l'existence des organes de régulation sociale telle que la constitution a pour but de donner une ligne de conduite pour une bonne cohésion sociale. Au Cameroun, la répression de la violence conjugale se fait par voie pénale et par voie civile. La criminalisation de la violence conjugale a un effet dissuasif pour tous ceux qui aimeraient faire acte de violence. Elle permet ainsi de modeler et de changer les attitudes¹⁶⁴. Fondée sur la protection de l'intégrité physique, sexuelle et morale de la personne humaine, la législation camerounaise considère certaines violences qui se déroulent dans le foyer comme des crimes et délits. Il en est ainsi des atteintes à l'intégrité physique, du mariage forcé, de l'adultère, de l'abandon du domicile conjugal et sur un point discutable du viol marital.¹⁶⁵

Cependant, en se référant aux données de terrain, force est de constater que peu de personnes sont conscientes des risques qu'elles courent lorsqu'elles portent atteinte à l'intégrité physique ou morale d'un individu. Autrement dit, les sanctions prévues par la loi Camerounaise ne sont pas réellement prises en considération par les individus membres de la localité de Nkolmesseng. C'est dans cet ordre d'idée que l'enquêteur Jean- Jacques MOUMBE affirme que :

Le droit camerounais n'autorise pas les violences conjugales c'est-à-dire dans toutes sociétés comme on nous apprenait à l'école il y a ce qu'on appelle le Léviathan chacun abandonne ses propres droits. Si tu es fort et que le droit n'accepte pas que tu agisses avec violence sur l'autre et dans le cas du droit pénal on prévoit même des corrections fortes. Donc toi qui connais ces conséquences tu t'abstiens à le faire parce que tu sais qu'il y'a des conséquences qui en découlent donc quand tu sais que la violence conjugale a des conséquences tu t'abstiens de cette violence. Donc prévenir cela revient à appliquer les principes de la vie en société qui ne voudrait pas qu'on fasse du mal à

¹⁶³ Henry Elana, op.cit.

¹⁶⁴ Centre for social and humanitarian affairs, *Strategies for Confronting Domestic Violence: A resource manual*, New-york, United Nations, 1993, p. 16.

¹⁶⁵ Ella-Maya et Lydie Chantal, op cit, p. 38.

l'autre si ce n'est pas parce qu'on craint la loi c'est parce qu'on craint Dieu.¹⁶⁶

A la suite de cet enquêté, d'autres ont renforcé l'idée de l'application des principes fondamentaux de vie en société, en soulignant que la réduction, voire l'abolition de la violence passe par le respect des règles de bienséance qui se traduit par la politesse, le respect de soi et d'autrui et la conscience de soi et des autres. Ainsi, respecter la bienséance, c'est adopter un comportement prenant en considération sa propre personne, mais également ceux de l'environnement immédiat. Il importe de ce fait de mener un véritable travail de sensibilisation de proximité auprès des populations. Cette perspective est renforcée par les données de cet enquêté en ces termes :

La meilleure méthode est de sensibiliser les gens, l'instruction de ces gens. Il n'y a pas de meilleure méthode que l'instruction et la sensibilisation. Par ce que parfois tu peux faire quelque chose par ignorance, et il est recommandé que chacun d'entre nous connaisse d'abord sa place dans la société, ses rôles et ses devoirs. Par ce qu'avant de se marier il faut d'abord connaître ce que sait que le mariage quels sont les droits et devoir. On ne se marie pas seulement pour assouvir ses désirs charnels. Une fois que quelqu'un connaît ça il peut limiter les dégâts.¹⁶⁷

Ces différentes observations donnent lieu à la formulation des recommandations adressées à l'endroit de quatre principaux acteurs : les SDE, la société civile, les leaders communautaires et les couples de cette localité.

1. Une proximité accrue de l'activisme des SDE

L'analyse des actions du CPFF de Yaoundé témoigne du fait que leur accompagnement est orienté vers les couples qui doivent contracter un mariage civil. Cependant, une part non négligeable des couples du quartier Nkolmesseng vivent en concubinage. Ce constat atteste du faible impact de l'activisme du CPFF. Ce centre devrait penser à procéder à des actions stratégiques davantage rapprochées des populations, celles vivant en union libre. Se limiter aux actions en faveur des couples qui envisagent contracter un mariage légal, serait limiter totalement les différentes stratégies construites en vue de favoriser la cohésion des couples au sein de l'arrondissement de Nkolmesseng.

Par ailleurs, les SDE admettent bel et bien que la fréquence de dénonciation des incidents de violence est faible. Cette information est renforcée par les données collectées

¹⁶⁶ Jean- Jacques Moumbe, op cit.

¹⁶⁷ Rostand Blaise, op. cit,

auprès des Formations Sanitaires (FOSA) de la localité. Ces derniers soulignent recevoir permanemment des individus victimes des conséquences physiques des violences. Cependant, lorsque l'hôpital suggère un référencement des cas auprès de la justice, une grande rétraction est observée. Les victimes/survivants ne veulent pas dénoncer leurs bourreaux. Ce constat atteste de la fragilité des actions étatiques dans la réduction des cas de VBG. Ainsi, ces différents services devraient penser à mettre sur pied des stratégies de proximité, en organisant de manière permanente des sensibilisations de proximité sur les droits et les devoirs conjugaux, sur la masculinité positive et sur la nécessité de dénonciation de toute forme de violence. L'action des OSC pourrait également être un appui.

2. Un activisme de la société civile dans le quartier Nkolmesseng

La collecte des données dans la zone de recherche, fait état de l'existence d'une seule OSC, dont les actions ne visent pas de manière spécifique l'éradication des VBG. Selon Isaac TAMBA, les OSC « *sont des regroupements structurés d'individus en vue de promouvoir des fins qui ne correspondent pas nécessairement à des intérêts personnels* »¹⁶⁸ Si pour Antonio GRAMSCI, les OSC constituaient une sphère d'institutions privées qui voudraient se situer comme un contre poids des institutions de l'Etat, la signification contemporaine du concept d'OSC, voit ces dernières plutôt comme des partenaires de l'Etat, du fait de la nature de leur intervention qui vont dans le sens de l'intérêt collectif. La Cameroun a assisté à l'émergence de plusieurs types d'OSC, incluant à la fois des Groupements d'Initiatives Communes (GIC), des organisations à base communautaires (OBC), des Groupements d'Intérêts Economiques (GIE), des organisations non gouvernementales, et toute autre organisation qui implique les citoyens dans la vie sociale.

Pour Joseph-Claude AMOUGOU OWONO,

*La société civile est perçue comme un lieu d'apprentissage de la socialisation. Etant entendu qu'il s'agit là des associations qui fonctionnent avec des règles, c'est l'une des exigences de la vie en société. La société civile est aussi perçue comme un instrument de lutte contre les exclusions et les discriminations de toutes sortes.*¹⁶⁹

¹⁶⁸ Isaac TAMBA, « La société Civile des débats théoriques aux enjeux sociopolitiques et Economiques », In Journée annuelle de l'OSC, CREDDA 2004, p.4.

¹⁶⁹ Joseph-Claude AMOUGOU OWONO, « Financement des projets sur ressources PPTTE et appropriation des procédures par les organisations de la société civile au Cameroun », Mémoire de Master, Economie Conseil Gestion Publique et DESS analyse et Evaluation des Projets, Université de Yaoundé II Cameroun et Université de Rennes en France, 2015.

En considérant ces différentes données, on comprend que la société civile est un outil d'appui aux institutions étatiques. Cette information se renforce avec les propos d'Isaac TABA : « *L'organisation sociale existe lorsque l'Etat ou le marché n'est plus en mesure (ou ne peut pas) livrer des biens en quantité et qualité suffisante dans les conditions d'efficacité économique.* »¹⁷⁰ A côté des biens, ce travail rajoute les services et à côté de l'efficacité économique, ce travail rajoute une efficacité sociale et politique. Ainsi, travailler dans la réduction voire l'éradication des violences conjugales contribuera à une efficacité sociale.

Construire un activisme accru de la société civile renforcera primo les actions de l'Etat, en aidant ainsi à la réalisation des sensibilisations de proximité, des sensibilisations davantage rapprochées des populations. Une éducation sur les transformations dans les rapports de genre, sur les causes des violences conjugales et ses conséquences. De manière générale, elle apportera une socialisation aux principes fondamentaux de vie en société, aux règles de vie sociales, dans un souci de maintien de la cohésion conjugale dans la localité de Nkolmesseng. Cependant, les actions stratégiques déjà construites, mettent en évidence les leaders communautaires. Ainsi, ces derniers pourraient également renforcer leurs actions en vue d'une meilleure réduction des violences conjugales.

3. Un renforcement des actions des leaders communautaires

L'analyse des actions stratégiques des leaders communautaires, notamment celles des autorités traditionnelles, a permis d'observer des manquements. En effet, leurs actions stratégiques se limitent davantage à l'action curative et ne touche pas profondément à l'action préventive. Le présent travail envisage deux cas de figures. D'une part, la société civile devrait se mettre en contact avec ces autorités pour organiser des sensibilisations auprès des populations. D'autre part, ces leaders pourraient prendre des initiatives de rassemblement des populations pour sensibiliser les populations sur les méfaits des violences conjugales et les enjeux de la préservation de la cohésion conjugale. La formulation des perspectives ne saurait se clore sans une orientation donnée aux principaux acteurs de ces violences. Le point suivant insistera sur ces acteurs.

4. L'application des valeurs du mariage par les couples

En raison des origines culturelles et même de la socialisation divergente acquises par les conjoints d'un couple, les occasions de production de la violence ne sont pas difficiles. En

¹⁷⁰ Isaac Taba, op cit.

ce sens, plusieurs personnes enquêtées dans le cadre de ce travail ont souligné que le pardon est un impératif pour limiter la violence conjugale. Parfois difficile, mais toujours salutaire, le pardon offre un chemin de réparation, de renouvellement du couple. Le couple qui traverse ainsi des désaccords et des épreuves se consolide et se fortifie par la voix du pardon. Un enquêté pense à ce titre que :

Le foyer si tu ne peux pas pardonner tu ne peux pas vivre parce que c'est deux personnes qui ne se connaissent pas, parfois ils n'ont même pas les mêmes cultures. Moi je suis de l'ouest ma femme est du nord-ouest, vous n'avez même pas les mêmes objectifs, les mêmes traditions, vous n'avez pas les mêmes cultures mais vous vous rencontrez et décidez de vivre ensemble ce n'est pas facile, chacun va venir avec son éducation¹⁷¹

Toujours au sujet du pardon, l'Abbé Jacob YODA renforce cette prise de position, en précisant que : « *Le pardon est un gage certain de réussite dans la vie du couple. En effet, il y a bien des qualités nécessaires à la vie d'un couple mais le pardon est un bien plus nécessaire encore.* »¹⁷² Cependant, bien que nécessaire, le pardon doit être associé au dialogue. Il ne saurait ainsi avoir pardon sans dialogue. Le dialogue fait partie intégrante des valeurs fondamentales de la stabilité d'un couple. L'enquêtée Anne NGANNE¹⁷³ corrobore ces propos en affirmant que :

Si franchement les couples pouvaient se comprendre et dialoguer c'est que la violence n'allait pas arriver. Il faut dialoguer, quand ça ne va pas tu dis à ton partenaire ce qui ne va pas vous vous entendez. Il y a surtout violence quand il y'a pas dialogue.

Tous les couples, tout comme chaque individu traversent de manière permanente des crises. La relation de couple requiert alors à être réaménagée de manière permanente. Ce réaménagement implique le recours au dialogue. Selon l'essayiste Serena, le dialogue conjugal est un garant de « longévité de la relation ». Il permet l'ajuster en permanence. Les conjoints sont de ce fait invités à se laisser surprendre et accepter la part d'inconnu de l'autre en vue d'entretenir le désir qui est le moteur de la relation de couple.¹⁷⁴ Sans la présence d'une bonne communication conjugale, les attentes et les besoins de chaque membre sont bien souvent ignorés. Savoir bien dialoguer permet de discuter, d'échanger des opinions et

¹⁷¹ Rostand Blaise, op cit.

¹⁷² Jacob YODA, « Importance du pardon dans la vie de couple », <https://catholique.bf/mariagecatholique/264-I-importance-du-pardon-dans-la-vie-du-couple>, Consulté le 12/04/2022.

¹⁷³ Anne Nganné, op cit.

¹⁷⁴ Serena, « Le dialogue au sein du couple et un garant de longévité de la relation », In Le journal des femmes,

d'argumenter dans le calme et sans accusation tout en s'exprimant librement dans le respect de l'autre.

La définition des actions stratégiques dans une logique d'éradication des violences basées sur le genre en général et celles conjugales de manière spécifiques, font couler au quotidien beaucoup d'encre, de salive et d'argent tant dans le monde en général qu'au Cameroun en particulier. Ce quatrième et dernier chapitre s'est inscrit dans cette logique, et a centré son énergie sur la présentation des stratégies construites autour de la violence conjugale, dans un souci de maintien de la cohésion conjugale, mais a aussi analysé les limites de ces stratégies, tout en formulant des perspectives à l'endroit des différents acteurs impliqués. Lesquels sont les couples, les SDE et les leaders communautaires. Ainsi, le constat fait est que certains couples développent eux-mêmes des stratégies pour faire face à la violence, pour limiter la production de la violence au sein de leurs couples. Ces stratégies touchent à la fois au recours à un intermédiaire qui peut provenir soit du cadre familial, soit du cadre relationnel voire du cadre religieux. Par ailleurs, les couples font également recours à la religion même, la prière ; d'autres font recours au dialogue et aux flatteries ; d'autres par contre se réfugient dans l'alcool pour s'empêcher de produire la violence. Pour ce qui est des SDE concernés, le MINPROFF au travers du CFFF et le MINJUSTICE au travers des commissariats, développent eux également des stratégies à la fois préventives et curatives. Les leaders communautaires sont à la fois les leaders traditionnels et les leaders religieux. En tant qu'agents socialisateurs, ils modélisent et régulent les comportements des conjoints en les prodiguant soit des conseils bénéfiques, soit une ligne de conduite conforme à l'éthique religieuse ou traditionnelle et sociale. Toujours est-il que leurs stratégies dans ce cadre visent à réduire les cas de violences conjugales. Les perspectives formulées dans le cadre de ce travail ont pris appui sur l'analyse des manquements observés dans les stratégies mobilisées par les acteurs, et les facteurs des violences conjugales telles que mentionnées dans le chapitre deux de ce travail. Ainsi, les perspectives formulées sont faites à l'endroit des SDE en vue de mener des actions davantage de proximité, prenant en compte les réalités sociales ; à l'endroit de la société civile, dans un souci d'appui aux actions des institutions étatiques ; à l'endroit des leaders communautaires, dans une logique de renforcement de leurs actions ; et à l'endroit des couples eux-mêmes, dans une volonté de consolidation des valeurs conjugales. De manière générale, ces perspectives s'inscrivent dans une logique de sensibilisation de proximité, orientée vers les populations de la localité, en vue d'intégrer les conséquences des violences conjugales et les enjeux de la préservation de la cohésion conjugale.

La seconde et dernière partie de ce travail de recherche a eu pour but de mettre en exergue les différentes constructions sociales qui naissent suite aux violences observées dans les couples de la localité de Nkolmesseng. Le premier chapitre de cette partie a eu pour objectif de mettre en relief les conséquences induites par la violence au sein des couples. Le deuxième quant à lui, a posé un regard sur les stratégies conjugales et socio-administratives développées par les différents acteurs dans un souci de maintien de la cohésion sociale. Les résultats obtenus ont respectivement montré à travers les données de terrain et certaines recherches documentaires que la violence conjugale a des répercussions sur l'ensemble de la famille conjugale, la femme, l'homme et les enfants. En ce qui concerne la femme, il est ressorti que la violence affecte la santé physique, mentale et sexuelle de cette dernière tout en ayant une influence sur la relation mère-enfant. Sur l'homme, la violence a des conséquences physiques, psychologiques et sociales. Sur le plan physique, l'homme victime de violence a des lésions, des blessures etc. Psychologiquement, l'homme violenté se sent déprimé, tourmenté, en manque de repère. Sur le plan social, que ce soit sur l'homme auteur ou victime, les conséquences sont perceptibles par la dégradation des liens familiaux. Qui influent sur les rapports que les hommes entretiennent avec leurs enfants. Parlant de ces derniers le fait qu'ils soient témoins de cette violence affecte leur santé mentale, crée des problèmes de fonctionnement social et scolaire. Par ailleurs, elle génère des problèmes physiques tout en complexifiant les rapports parents/enfants. Le second chapitre de cette partie s'est intéressé aux stratégies conjugales et socio-administratives quotidiennement construites par les acteurs. Le faisant, il a également formulé des perspectives dans une logique de réduction des cas de violence conjugale et de préservation de la cohésion et de l'harmonie conjugale et sociale. Le constat fait est que, certains couples développent eux même des stratégies pour réduire les cas de violence conjugale et préserver la cohésion et de l'harmonie conjugale. Ces stratégies sont essentiellement structurées autour des organes de régulations sociales telles que la famille et la religion. De par leurs rôles de socialisation, modélisent et régulent les comportements des conjoints en les prodiguant soit des conseils bénéfiques ou pas, soit une ligne de conduite conforme à l'éthique religieuse. En dépit de la religion, certains individus développent des attitudes et pratiques à risque. Lesquelles rejoignent la consommation d'alcool. Au demeurant, la stratégie la plus subtile dans certains couples est le dialogue et la flatterie. La seconde partie de ce chapitre s'est intéressée aux stratégies socio-administratives. Pour ce qui est des SDE concernés, le MINPROFF au travers du CFFF et le MINJUSTICE au travers des commissariats, développent eux également des stratégies à la fois préventives et curatives. Les leaders traditionnels quant à eux usent de l'influence qu'ils ont sur la communauté pour leur prodiguer des conseils bénéfiques en vue

de réguler les comportements de ces derniers. La troisième partie de ce chapitre s'est appesantie sur la formulation de quelques perspectives. Les perspectives formulées dans le cadre de ce travail ont pris appui sur l'analyse des faiblesses observées dans les stratégies mobilisées par les acteurs et sur les leviers identifiés des violences conjugales. De manière générale, ces perspectives s'inscrivent dans une logique de sensibilisation de proximité, orientée vers les populations de la localité, en vue d'intégrer les conséquences des violences conjugales et les enjeux de la préservation de la cohésion conjugale.

CONCLUSION GENERALE

Somme toute, en mettant au centre de cette réflexion le phénomène de la violence conjugale, le présent travail de recherche s'est consacré à effectuer une analyse des relations conjugales. Cette analyse visait à déterminer les formes de violence, leurs manifestations, les leviers, les conséquences et les stratégies des acteurs face aux violences construites dans les couples du quartier Nkolmesseng. Ce phénomène concerne tous les pays et s'observe dans toutes les catégories sociales. Longtemps traité comme un problème d'ordre privé au sein de la famille, la violence domestique est considérée dans la société comme une violation grave des droits humains qui se doit d'être sanctionnée. Conscient de ce problème, le Cameroun dispose dans le préambule de sa Constitution du 18 janvier 1996 que :

*L'être humain, sans distinction de race, de religion, de sexe, de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés ; affirme son attachement aux libertés fondamentales inscrites dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Charte des Nations Unies, et la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et toutes les conventions internationales y étant relatives et dûment ratifiées.*¹⁷⁵

De même, la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD, Caire, 1994) et la Conférence Internationale des Femmes (Beijing, 1995) ont inscrit dans leurs Plans d'Action respectifs des objectifs visant à éliminer ce type de violences dans le monde.

Toutefois, à côté de ces dispositions prises, la violence dans les foyers persiste et est constamment présente bien que des mesures aient été prises pour réduire ce phénomène. Il se pose à cet effet le problème de la recrudescence des violences conjugales dans la société Camerounaise. L'analyse et la compréhension de ce problème a conduit à émettre comme question de départ : « Quels sont les facteurs qui structurent et expliquent la permanence des violences conjugales à Nkolmesseng ? » Cette question a été subdivisée en trois questions secondaires qui sont les suivantes :

- Quels sont les différents types et les manifestations des violences dans les couples du quartier Nkolmesseng ?
- Quels sont les leviers et les motivations des violences dans les couples du quartier Nkolmesseng ?
- Quelles sont les différentes stratégies adoptées par les acteurs en vue de résoudre les conflits conjugaux observés dans la localité Nkolmesseng ?

¹⁷⁵ Loi n° 92-06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 juin 1972.

Conformément à la question de départ qui a été émise plus haut, l'hypothèse de recherche qui a été formulée est la suivante : La violence conjugale telle qu'observée au sein de la localité de Nkolmesseng est structurée par des logiques plurielles qui découlent des inégalités socialement construites entre les hommes et les femmes. Les hypothèses émises conformément aux questions secondaires sont les suivants :

- La violence conjugale observée dans la localité de Nkolmesseng est d'ordre physique, moral ou psychologique, économique et sexuel.
- La violence conjugale dans le quartier de Nkolmesseng est motivée d'une part par la modernité qui entraîne un choc culturel et d'autre part, par les inégalités sexuelles socialement construites.
- En situation de violence conjugale, les différents acteurs adoptent des stratégies structurées autour des mécanismes plus ou moins complexe de recherche de solutions ou de défolement.

Le travail de vérification de ces hypothèses a eu lieu sur le terrain grâce au cadrage théorique et méthodologique. Comme modèles théoriques, trois théories ont été mobilisées à savoir : La théorie des représentations sociales de Jean-Claude ABRIC, la théorie du constructivisme social de Peter BERGER et Thomas LUCKMANN et la théorie de l'analyse stratégique de Michel CROZIER et Erhrab FRIEDBERG. Développée dans les années 1960 par Serges MOSCOVIC, la théorie des représentations sociales a permis de présenter la structuration des violences observées au sein des couples de la localité de Nkolmesseng. De manière plus précise, cette théorie a permis de montrer comment les représentations sociales que se font les hommes de Nkolmesseng contribuent à la naissance des violences conjugales sur les femmes. La théorie du constructivisme social quant à elle a permis de faire ressortir les leviers et les motivations des acteurs dans la production de la violence conjugale. Par ailleurs, la théorie de l'analyse stratégique a permis de comprendre et de faire ressortir les stratégies construites par les acteurs du couple face aux violences produites. La collecte des données s'est faite grâce à une technique d'enquête essentiellement qualitative mobilisant des outils tel que la recherche documentaire qui a orienté la recherche vers la lecture d'ouvrages généraux, d'ouvrages spécifiques, des thèses et mémoires, d'articles, revues et rapports scientifiques et des documents officiels. Les récits de vie qui ont permis de comprendre le vécu des femmes et hommes qui ont fait face aux violences. L'observation directe qui a permis d'observer l'organisation sociale et structurelle du quartier Nkolmesseng. En fin, les entretiens semi-

directifs ont favorisé la production d'un discours permettant de mieux saisir la problématique de la violence conjugale dans toute sa globalité. L'analyse et le traitement des données s'est faite en trois phases: la transcription, la catégorisation et l'analyse proprement dite (l'analyse de contenu). L'échantillonnage par boule de neige et par commodité a permis de cibler 57 enquêtés qui ont constitué la population de recherche et ont été répartis en dix catégories à savoir : les femmes mariées, les hommes mariés, les femmes célibataires, les hommes célibataires, les enfants, les autorités religieuses, les autorités traditionnelles, les autorités administratives, les patriarches et enfin les matriarches. Tout ce travail théorique et méthodologique a permis d'aboutir aux résultats suivants :

Tout d'abord, il est important de rappeler que ce travail sur les violences n'a pas, comme d'autres, fait le procès des hommes considérés dans la plupart des cas comme éternels auteurs de violences sur la femme et cette dernière éternelle victime. Ce travail a consisté à faire une analyse impartiale, sans prise de position allant du postulat selon lequel la position d'auteur et de victime n'est pas corolaire au sexe de l'individu. Autrement dit, les femmes tout comme les hommes, peuvent être autrices de violence.

Ainsi clarifier, la recherche des formes de violences observées au sein des couples du quartier Nkolmesseng a constitué l'objet du premier chapitre de ce travail. Ce chapitre a préalablement pris le soin de faire une présentation claire de la zone de recherche. En second lieu, il s'est agi de présenter les formes de violences répertoriées dans le quartier Nkolmesseng. Les résultats ont montré que deux formes de violences existent à Nkolmesseng. Il s'agit de la violence masculine et la violence féminine. La violence masculine dont la finalité est l'établissement et le maintien du pouvoir et de la domination de l'homme sur une partenaire féminine, se manifeste par les actes qui visent à atteindre à l'intégrité morale de la femme à travers les propos ou des comportements méprisants visant à dénigrer l'autre personne, à l'humilier, avec comme objectif principal de diminuer l'estime de soi de la personne et sa confiance en elle. De manière plus concrète, cette violence s'observe par les insultes, les bouderies et la restriction de l'autonomie financière de la femme qui conduit à l'asservissement de cette dernière. En dépit de l'atteinte à l'intégrité morale, la violence masculine s'exerce également par les agressions physiques ceci en raison de la force physique de l'homme. La seconde forme de violence qui a été repérée est la violence féminine. Les résultats trouvés ont montré que la violence de la femme s'exprime premièrement par des agressions psychologiques (insultes, bouderies, conspirations) visant à déstabiliser psychologiquement l'homme et de le dominer. D'autre part, les femmes font souvent usage de

la violence physique au point de causer le décès de sa victime (l'homme). Après avoir décelé les formes et manifestations de la violence, il a été question d'identifier les facteurs qui les alimentent.

La recherche des facteurs qui structurent et expliquent la permanence des violences à Nkolmesseng s'est faite par la définition des facteurs de la violence masculine d'une part, de la violence féminine, et enfin des facteurs transversaux (ceux justifiant à la fois la violence des hommes et celles des femmes au sein des couples). La théorie des représentations sociales a permis d'identifier quatre facteurs de violence chez l'homme. Ces facteurs sont entre autres : la société patriarcale qui, à travers les représentations sociales, construit et alimente la violence masculine ; La fertilité conjugale, le cercle relationnel de l'homme et l'impact familial sont les autres facteurs qui ont été identifiés. La recherche des facteurs de violence chez la femme a fait appel à la théorie du constructivisme. A travers cette théorie, il apparaît que la violence de la femme est motivée par : l'autonomisation financière de la femme, le désir de vengeance, l'infidélité et l'irresponsabilité masculine. Les facteurs mixtes ont également été identifiés. Par facteurs mixtes, il s'agit des facteurs qui stimulent à la fois la violence de la femme et celle de l'homme. L'ethnicisation de la violence et la banalisation des fondements religieux et sociaux de la violence sont les principaux facteurs mixtes identifiés.

Analyser un sujet aussi sensible que les violences conjugales ne pourrait se faire sans s'intéresser aux constructions générées par ce phénomène. Les conséquences induites par la violence sur les victimes sont perceptibles à plusieurs niveaux. Par victimes nous faisons allusion aux hommes, aux femmes et aux enfants du couple. En ce qui concerne les femmes, la violence affecte la santé physique, mentale et sexuelle de cette dernière tout en ayant une influence sur la relation mère-enfant. Sur l'homme, la violence a des conséquences physiques, psychologiques et sociales. Sur le plan physique, l'homme victime de violence a des lésions, des blessures etc. Psychologiquement, l'homme violenté se sent déprimé, tourmenté, en manque de repère. Sur le plan social, que ce soit sur l'homme auteur ou victime, les conséquences sont perceptibles par la dégradation des liens familiaux. Qui influent sur les rapports que les hommes entretiennent avec leurs enfants. Parlant de ces derniers le fait qu'ils soient témoins de cette violence affecte leur santé mentale, crée des problèmes de fonctionnement social et scolaire, les problèmes physiques tout en complexifiant les rapports parents/ enfants.

La recherche des constructions faites autour des violences conjugales à Nkolmesseng a montré que, en dehors des conséquences construites, d'autres éléments tels que des stratégies

sont naissent suite aux violences. Les résultats ont montré qu'en situation de violences conjugales, deux types de stratégies sont construites : il s'agit des stratégies conjugales et des stratégies sociaux administratives. Les stratégies conjugales sont celles développées par les couples pour réduire les cas de violence conjugale et de préserver la cohésion et l'harmonie conjugale. Ces stratégies sont essentiellement structurées autour des organes de régulations sociale tel que la famille et la religion qui, de par leur rôle de socialisation, modélisent et régulent les comportements des conjoints en leur prodiguant soit des conseils bénéfiques, soit une ligne de conduite conforme à l'éthique religieuse. En dépit de la religion, certains individus optent comme stratégie la consommation d'alcool. Pour d'autres enquêtés, la stratégie la plus subtile et le plus efficace est le dialogue et la flatterie. Les stratégies socio-administratives sont celles développées par les SDE et les leaders traditionnels dans le but de prévenir et limiter les violences dans les couples. Ce travail de recherche s'est achevé par quelques recommandations. La formulation de ces recommandations a pris appui sur l'analyse des manquements observés dans les stratégies mobilisées par les acteurs et les facteurs des violences conjugales. De manière générale, ces perspectives s'inscrivent dans une logique de sensibilisation de proximité, orientée vers les populations de la localité, en vue d'intégrer les conséquences des violences conjugales et les enjeux de la préservation de la cohésion conjugale.

En ce qui concerne l'intérêt de ce travail il a permis dans un premier temps d'acquérir des connaissances profondes sur les relations conjugales. De l'autre côté, dans un cadre plus pratique, ce travail s'inscrit dans la lutte contre les violences domestique. Comme le démontre Valentin NGA NDONGO, reprenant la pensée d'Emile DURKHEIM, « *l'activité sociologique ne mériterait pas une peine si elle ne contribuait pas à réformer la société* »¹⁷⁶. En d'autres termes ;

*La sociologie n'est pas que spéculative, elle est porteuse, implicitement ou explicitement d'une intention, d'un projet de changement de la société. Elle est toutefois théorique, spéculative, et pragmatique, pratique. Elle n'est pas un savoir éthéré, désincarné mais une discipline connectée à son temps, bien enracinée dans l'humus fécondant des questionnement et inquiétudes de son environnement et de son époque*¹⁷⁷.

Au cours de la recherche, la collecte des données ne se s'est pas faite sans contraintes. La première difficulté a été la méfiance de certains enquêtés qui se sont montrés réticent et

¹⁷⁶ Valentin NGA NGONGO et Emmanuel KAMDEM (dir), la sociologie aujourd'hui : une perspective africaine, paris, l'Harmattan, 2010, p.34.

¹⁷⁷ Ibid.

furieux devant la grille d'entretien. Il s'agit principalement des hommes mariés. Bon nombre d'entre eux après avoir pris connaissance du thème, estimaient qu'il n'est pas nécessaire de mener une recherche sur les violences parce que c'est un phénomène normal. En outre, ils estimaient que ce qui se passe dans leur couple ne nous concerne pas. Plusieurs entretiens ont dû prendre fin pour ces raisons bien que nous ayons au préalable donné les raisons de cette enquête. Certains enquêtés non habitués à cet exercice en particulier les enfants, préféraient s'abstenir de répondre aux questions sous prétexte qu'il leur ait interdit de parler avec des inconnus. Vu la sensibilité du thème, plusieurs enquêtées par honte ou par culpabilité, s'abstenaient de faire le récit de certaines situations dont elles ont été victimes. D'autres par contre, acceptaient mais préféraient éviter certaines questions. La seconde grande difficulté a été de pouvoir s'entretenir avec les autorités traditionnelles. Certaines d'entre elles ont simplement refusé de passer l'entretien. Avec d'autres, la difficulté s'est située au niveau de la prise de rendez-vous. Leur emploi de temps chargé était en notre défaveur. Pour surmonter ces difficultés, il a fallu que nous fassions preuve de courage, de résilience et de beaucoup patience. Pour les cas de refus, Il s'est agi d'aborder les prochains enquêtés avec une plus grande courtoisie, tout en prenant le soin de bien expliquer l'objectif de la recherche.

BIBLIOGRAPHIE

A- DOCUMENTS PHYSIQUES

I- OUVRAGES GENERAUX

- **Abric Jean-Claude**, *Coopération, compétition et représentations sociales*, Paris, Delval, 1987.
- **Abric Jean-Claude**, *Pratiques sociales et représentations*. Paris, PUF, 1994.
- **Angers Maurice**, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Anjou, CEC, 5^e édition, 2009.
- **Benoît Gauthier**, *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009.
- **Berger Peter** et **Luckmann Thomas**, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2018.
- **Bourdieu Pierre**, *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987
- **Chenard Pierre, Doray Pierre, Dussault Edmond-louis et Ringuette Martin**, *L'accessibilité aux études postsecondaires : un projet inachevé*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013.
- **Crozier Michel, et Friedberg Erhard**, *L'analyse stratégique : les contraintes de l'action collective*, Paris Seuil, 1977.
- **Durkheim Emile**, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Harmattan, 1895.
- **Ferreol Gilles et al**, *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Armand Colin, 1991.
- **Ghiglione Rodolphe et Matalon Benjamin**, *Les enquêtes sociologiques : théories et pratique*, Paris, Armand Colin, 1998.
- **Grawitz Madeleine**, *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1993.
- **Lalande André**, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, Vol 2, 1991.
- **Merton Robert King**, *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin, 1997.
- **QUIVY Raymond et Luc Van CAMPENHOUDT**, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dumod, 3^{iem} édition. 2006.

- **Rousseau Jean-Jacques**, *Du Contrat Social*, Paris, Bordas, 1992.

II-OUVRAGES SPECIFIQUES

- **Bancroft Lundy, Silverman Jay et Ritchie Daniel**, *The battered as parent: Addressing the impact of domestic violence on family dynamics*, Los Angeles, London, New-Delhi, SAGE Publication, 2012.
- **Centre for social and humanitarian affairs**, *Strategies for Confronting Domestic Violence: A resource manual*, New-York, United Nations, 1993.
- **Chamberland Claire**, *Violence parentale et violence conjugale : Des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2003.
- **Durkheim Emile**, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1912.
- **Frappat Hélène**, *La violence*, Paris, Flammarion, 2013.
- **Friedrich Engels**, *La situation des classes laborieuses en Angleterre*, Paris, Sociales, 1845.
- **Garthier Laurent**, *Rapport final de l'état de la recherche en sciences sociales sur la violence conjugale en Afrique sub-saharienne : Constitution et analyse d'une base de données bibliographiques*, 2008.
- **Grand Lessard, et Paradis Françoise**, *La problématique des enfants exposés à la violence conjugale et les facteurs de protection : recension des écrits*, Québec, Institut national de la santé publique du Québec, 2003.
- **Heritier Françoise**, *Masculin, Féminin. La pensée de la différence*, Paris, O. Jacob, 1996.
- **Hilaire Bell et al**, *Etude sur les violences faites aux hommes par les femmes au Cameroun*, Yaoundé, 2008.
- **Hirigoyen Marie-France**, *Femmes sous emprise. Les ressorts de la violence dans le couple*, Paris : oh ! Éditions, 2005.
- **Kopp Garance et al**, *la violence conjugale envers les Hommes*, Genève, 2008.
- **Tahon Marie-blanche**, *Sociologie des rapports de sexe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015
- **Zaouche Gaudron Chantale**, *Le développement social chez l'enfant. Du bébé à l'âge scolaire*, Paris, Dunod, (3ème édition), 2015.

III- ARTICLES SCIENTIFIQUES

- **Ansart Pierre**, « Idéologie stratégique et stratégie politique », In *Cahiers internationaux de Sociologie*, 1977, Vol 63, pp. 223-242.

- **BARBIER Jean-Claude** (dir.), Orstom-Karthala, 1985, pp. 153-180.
- **Binet Jacques**, « Nature et limites de la famille en Afrique noire », In *Etudes scientifiques*, 1979, N° 3802. pp .5-10.
- **Boudon Raymond**, « La rationalité de la religion chez Max Weber », In *L'Année sociologique*, 2001, Vol 51, N°1. pp. 9-50.
- **Chouala Alexandre**, « La « belle famille » et « la famille élargie » : acteurs des violences conjugales et domestiques dans les foyers Camerounais », In *Bulletin de l'APAD*, 2008. pp .27-28.
- **Fortin André, et al.**, « L'impact de la violence conjugale pour l'enfant : caractéristiques des mères, qualité de la relation mère-enfant et point de vue de l'enfant », In *Rapport du Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec*, 2006.
- **Levendosky Alytia et Sandra Granham-Berman Nermann**, « Parenting in battered women: The effects of domestic violence on women and their children », In *Journal of Family Violence*, 2013, vol 16, N° 2, Pp. 171-190.
- **Carlson**, « Adolescent observers of marital violence », In *Journal of family violence*, 1990, Vol 5, N° 4, pp. 285-299.
- **Carlson**, « Outcomes of physical abuse and observation of marital violence among adolescents in placement », In *Journal of Interpersonal Violence*, 1991, N° 6, Pp. 526-534.
- **Copet-Rougier Elisabeth**, « Contrôle masculin, exclusivité féminine dans une société patrilinéaire » In *Femmes du Cameroun : Mères pacifiques, femmes rebelles*,
- **Desgrée Du Lou Annabel**, « Le Sida, Un Révélateur des disparités de Genre en Afrique, Les Femmes Affrontées à une Multiplicité de Risques », In, *Rapport de genre et questions de population II*, Bozon, Thérèse LOCOH (dir.), Paris, Genre population et Développement, 2000, pp.105-116.
- **Dietz Patricia (dir.) et al.**, « Unintended pregnancy among adult women exposed to abuse or household dysfunction during their childhood », In *Original contribution*, 1999, Vol 282, N° 4, pp 1359-1364.
- **Edleson Jeffrey, Mbilinyi Lyungai et Hagemeister Annelies** «How children are involved in adult domestic violence: results from a four-city telephone survey », In *Journal of interpersonal violence*, 2003, Vol 18, N°1, pp18-32.

- **Edouard Bontoux et al**, « Vécu des hommes victimes de violences : étude qualitative au sein de l'unité médicojudiciaire de Toulouse », In *La Revue de médecine légale*, N°11, pp. 92-99.
- **Ericksen et Henderson**, « Diverging realities: Abused women and their children », In J.C. Campbell (Ed.), *Empowering survivors of abuse: health care for battered women and their children*, Thousand Oaks: Sage Publications, Pp. 138-155.
- **Goffinet Françoise**, « Dimension du genre et formation en travail social en Belgique francophone », In *Question du genre dans le travail social*, 2008, N° 8.
- **Lapierre Simon, Cote Elisabeth, Damant Dominique, Drolet Marie, lavergne Chantal et Lessard Geneviève**, « La vérité sort de la bouche des enfants : donner la parole aux enfants et aux adolescents vivant dans un contexte de violence conjugale », In *Journal International de Victimologie*, 2016, vol 28, N°1, Pp 250-275.
- **Larry Heidi (dir.)**, et *al.*, « Exploration de l'association entre le VIH et les violences : expériences de l'infidélité, et les violences, la contrainte sexuelle chez les jeunes à Dar es Salaam, en Tanzanie », In *International Family Planning Perspectives*, 2007, Vol 30, pp. 51-57.
- **Meye Ella et Lydie Chantale**, « Droit et violence conjugale », In *Série Genre du CODESRIA*, N° 5, 2015, pp 37-51.
- **Moussa Zakariaou**, « Contraintes orographiques et production de l'habitat à Yaoundé : Cas du quartier NKOLMESSING », In *Revue Espace géographique et société marocaine*, 2023, N°71.
- **Tamba Isaac**, « La société Civile des débats théoriques aux enjeux sociopolitiques et Economiques », In Journée annuelle de l'OSC, CREDDA 2004.
- **Vasselier-Novelli Catherine et Heim Charles**, « Les enfants victimes de violences conjugales », In *Cahiers Critiques de Thérapie Familiale et de Pratiques de Réseaux*, 2006, N°36, Pp. 185-207.
- **Williamson Wildin (dir.) et al**, « Children of battered women: Developmental and learning profiles », In *Clinical Pediatrics*, 1991, Vol. 30, N°5, Pp.299-304.

IV- MEMOIRES ET THESES

- **Amougou Owono Joseph-Claude**, *Financement des projets sur ressources PPTE et appropriation des procédures par les organisations de la société civile au Cameroun*,

Mémoire de Master, Economie Conseil Gestion Publique et DESS analyse et Evaluation des Projets, Université de Yaoundé II Cameroun et Université de Rennes en France, 2015.

- **Azebase Kagou Alice**, *Fécondité, durée de mariage et première violences conjugales physiques faites aux femmes : cas du Cameroun*, Mémoire de Master professionnel, Démographie, Université de Yaoundé II, 2012.
- **Devreux Anne-Marie**, *Les propriétés formelles des rapports sociaux de sexes*, Thèse d'habilitation à diriger des thèses, Sociologie, Université Paris 8, 2004.
- **Nasr Roula**, *Les violences conjugales : étude comparative entre Liban, France et Canada*, Thèse de Doctorat, Psychologie, Université Lumière - Lyon II et Université Libanaise, 2009.
- **Nga Ndongo Valentin**, *L'opinion Camerounaise : problématique de l'opinion en Afrique noire*, Thèse de doctorat d'Etat, Sciences humaines, Université de Paris x Nanterre, Tome I et II, 1999.
- **Ngako Botchac Victoria**, *Vulnérabilités masculines au sein des couples au Cameroun : Cas de l'arrondissement de Soa*, Mémoire de Master, Sociologie, Université de Yaoundé I, 2022.
- **Pinghane Yonta Achille**, *Dynamiques des rapports de genre en milieu rural de l'Ouest-Cameroun:Facteurs et enjeux*, Thèse de doctorat, Sociologie, Université de Yaoundé I, 2014.

V-RAPPORT D'ÉTUDES

- **Bell Hilaire (dir), Kelbe Gaston, Ngo Bisse Emilienne, Onobeyak Hermine, Ngo Mbondo Gertrude, Nguidjoi Alain, Njokwi Robertson, Ngo Nlend Jeannine, Ibelibock Jeannette et Menkene Emmanuel**, *Etude sur les violences faites aux hommes par les femmes au Cameroun*, 2008.
- **Garthier Laurent**, *Rapport final de l'état de la recherche en sciences sociales sur la violence conjugale en Afrique sub-saharienne : constitution et analyse d'une base de données bibliographiques*, 2008.
- Institut National de la Statistique et ORC Macro, *Enquête démographique et de santé du Cameroun (EDS)*, 2004
- **JASPARD Maryse, BROWN Elisabeth et alii**, *Les violences envers les femmes en France : une enquête nationale*, Paris, Ministère des affaires sociales, du Travail et de la

Solidarité, ministère délégué à la parité et à l'égalité professionnelle, Paris, La documentation française, 2003.

B- DOCUMENTS EN LIGNE

I- ARTICLES SCIENTIFIQUES

- **Bouchard Guy**, « L'homme en quête de lui-même. À propos du livre d'Elisabeth Badinter : XY. De l'identité masculine », In *Laval théologique et philosophique*, 1995, vol.51, n°1, pp. 159-181, <https://id.erudit.org/iderudit/400899ar>, Consulté le 02/01/2021.
- **Fotso Fonkam**, « Pour que cessent les violences conjugales », In *Le petit écolier*, 2016, <https://lepetitecolier.mondoblog.org/2016/08/25/cessent-violences-conjugales/>, Consulté le 11/11/2022.
- **François Léa**, « Violences conjugales : comment éduquer les enfants pour mieux les protéger », In *Au féminin*, <https://www.aufeminin.com/enfant/violences-conjugales-comment-eduquer-les-enfants-pour-mieux-les-protéger-s4032790.html>, Consulté le 27/06/2023.
- **Kedia Marianne et Sabouraud Aurore**, « Parentalité et violence dans le couple », In Sadlier Karen, (dir.), *L'enfant face à la violence dans le couple*, 2021, Pp 81-91, <https://doi.org/10.3917/dunod.sadli.2021.01.0081>, Consulté le 18/08/2023.
- **Le Pors Michèle Jouet**, « La théorie des représentations sociales », In *Cadre de Santé.com*, 2006, <https://www.cadredesante.com/spip/profession/recherche/La-theorie-des-representations>, Consulté le 15/02/2023.
- **Serena**, « Le dialogue au sein du couple et un garant de longévité de la relation », In *Le journal des femmes*, 2014, https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwi8u8Cdx-_9AhXGZzABHX4MB48QFnoECDAQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.journaldesfemmes.fr%2Fcouple%2Fvie-a-deux%2F1116045-serena-a-l-epreuve-de-la-passion%2F1116063-dialogue-et-soutien&usg=AOvVaw26C5wWBP56EHDtt6-bT_ko, Consulté le 22/04/2023.
- **Voyer Mélanie, Delbreil Alexia et Senon Jean-Louis**, « Violences conjugales et troubles psychiatriques », In *L'information Psychiatrique*, 2014, Vol 8, N° 90, <https://www.cairn.info/revue-I-information-psychiatrique-2014-8-page-663.htm>, Consulté le 25 août 2023.

II-RAPPORT D'ETUDE WEB

- **Commission de l'immigration et du statut de réfugié au Canada**, *réponses aux demandes d'informations*, 2010, <https://www.irb-cisr.gc.ca/fr/renseignements-pays/rdi/Pages/index.aspx?doc=453401>.
- **Krug Etienne (dir.) et al.**, *Rapport mondial sur les violences et la santé*, Genève, Organisation mondiale de la santé, 2002, <https://apps.who.int/iris/handle/10665/42545>, Consulté le 25/08/2023.
- **OMS**, *Violence à l'encontre des femmes : un problème mondial de santé publique d'ampleur épidémique*, 2013, Genève, <https://www.who.int/fr/news/item/20-06-2013-violence-against-women-a-global-health-problem-of-epidemic-proportions->, Consulté le 25/08/2023.
- **ONG Malachie**, « Pour une éducation de qualité pour toutes les filles », <https://www.ongmalachie.org/l/shining-brains-pour-une-education-de-qualite-des-filles/>, Consulté le 11/01/2023.
- **ONU Femmes**, *Mettre fin à la violence à l'égard des femmes*, <https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women>, Consulté le 25/08/2023.
- **UNDP**, *Gender inequality index (GII)*, 2017 https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/donnees_sur_legalite_des_sexes_au_cameroun-hno_2020-17_oct_19.pdf, Consulté le 02/08/2021,
- **UNESCO**, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2020 : Inclusion et éducation : tous, sans exception*, 2020, <https://unesdoc.unesco.org/ark:48223/pf0000374904>, Consulté le 25/08/2023.

III- SITE WEB

- **Atangana Yann**, « Curiosité : il coupe le pied de sa femme pour un plat de spaghetti » <https://237actu.com/curiosite-il-coupe-le-pied-de-sa-femme-pour-un-plat-de-spaghetti>, consulté le 12juillet 2021

- **Bayala Florence**, « La dot, un élément déterminant dans le mariage traditionnel en Afrique », 2014, <https://www.afriquefemme.com/fr/mariage/tout-savoir/1282-la-dot-un-element-determinant-dans-le-mariage-traditionnel-en-afrique>, Consulté le 06/04/2023.
- Les malédictions familiales, *Reconnaitre et briser les liens de famille*, <https://paindusoir.com/index.php/texte/21-les-maledictions-familiales-reconnaitre-et-briser-les-liens-de-famille> Consulté le 06/01/2023.
- **MINPROFF**, *Missions du MINPROFF*, <https://minproff.cm/missions-du-minproff/>, Consulté le 03/08/2023
- **Ougock Armand**, « Cameroun : une enseignante égorgée par son époux après une dispute conjugale », 2023, https://www.koaci.com/article/2023/04/13/cameroun/societe/cameroun-une-enseignante-egorgee-par-son-epoux-apres-une-dispute-conjugale_168635.html consulté le 20 avril 2023 ;
- **Respectées**, « La violence conjugale explose aux USA », 2011, <http://respectees.cfdtparis.com/12-2011-La-violence-conjugale-et>, Consulté le 15/04/2021.
- **YODA Jacob**, « Importance du pardon dans la vie de couple », <https://catholique.bf/mariage-catholique/264-I-importance-du-pardon-dans-la-vie-du-couple>, Consulté le 12/04/2022.

IV- AUTRES DOCUMENTS

- Le quatrième pouvoir, Institut National de la Statistique https://m.facebook.com/lequatriemepouvoir/photos/a.325494054493948/1153546401688705/?type=3&eid=ARBIrK5tR4fItGir3vvBBaRfZ7G8hx7NDi6O2FIUQW12E_Mtj61Yt31bDFHfeCJXYaf6-tSe0UOkI27K, Consulté le 14/03/2021.
- Code civil camerounais.
- Dictionnaire de Français Larousse, <https://www.Larousse.fr>

ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'entretien avec les mariés(e)s

ENQUETE DE TERRAIN POUR LA REDACTION DU MEMOIRE DE MASTER

EN SOCIOLOGIE

THEME : Violences conjugales à Yaoundé : logiques, vécus et stratégies des acteurs au quartier nkolmesseng

Bonjour Monsieur/Madame ! je m'appelle Fopa Tantchi Sandrine Laure, dans le cadre de ma formation, j'entreprends en ce moment une recherche sur le thème : violence conjugale à Yaoundé : cas du quartier Nkolmesseng dans l'arrondissement de Yaoundé 5. J'aimerais obtenir de vous un certain nombre d'informations relative à la question. Ces informations ne serviront que le seul but d'une formation académique anonyme.

Item 1 : identification de l'enquêté

Nom et prénom

Age

Nombre d'enfants

Item2 : perception sociale des rapports hommes/femmes : complémentarité, domination, égalité

1. Selon vous que représente un homme ou une femme dans votre vie
2. A votre avis qui de l'homme ou de la femme dispose d'assez de pouvoir dans un couple et pourquoi
3. Pensez-vous qu'une femme peut un jour dominer ou avoir une autorité sur un homme
4. Selon vous quelle est la place et le rôle de la femme dans la cellule familiale
5. Pensez-vous qu'il puisse exister une égalité de pouvoir entre les hommes et les femmes
6. Pensez-vous qu'un homme ou une femme ait le droit d'exercer la violence sur sa ou son partenaire

Item 3 : connaissances sur les violences conjugales envers les hommes

1. Avez-vous déjà entendu parler des violences conjugales ? si oui pouvez-vous nous dire ce que vous en savez
2. Pensez-vous qu'une femme peut violenter son mari
3. Avez-vous déjà vue une femme qui exerce la violence sur son mari Si oui comment est-ce que cette violence s'exerçait ?
4. Quels sont selon vous les facteurs pouvant conduire une femme ou un homme à exercer la violence sur son époux

Item 4 : analyse générale de la notion de violence conjugale : recherche des facteurs explicatifs, manifestations et conséquences

- 1) Avez-vous déjà eu à exercer une quelconque forme de violence sur votre partenaire

Si oui de quel type de violence s'agissait-il et comment est-ce que cela se manifestait Ce comportement violent ou ces attitudes se produisaient-ils constamment ?

- 2) Pouvez-vous nous dire quels étaient les raisons de cette violence
- 3) Comment réagissait votre mari face à cette situation
- 4) Quelles stratégies mettiez-vous en place pour limiter les violences dans votre couple
- 5) Quels ont été les conséquences de cette violence sur vous et sur vos enfants
- 6) Pensez-vous qu'il existe un couple sans violence
- 7) Que pouvez-vous suggérer solutions pour mettre fin aux violences

Annexe 2 : Guide pour célibataires (18 ans et plus)

Bonjour Monsieur/Madame ! je m'appelle FopaTantchi Sandrine Laure, dans le cadre de ma formation, j'entreprends en ce moment une recherche sur le thème : violence conjugale à Yaoundé : cas du quartier Nkolmesseng dans l'arrondissement de Yaoundé 5. J'aimerais obtenir de vous un certain nombre d'informations relative à la question. Ces informations ne serviront que le seul but d'une formation académique anonyme.

Item 1 : identification de l'enquêté

Nom

Prénom

Age

Item 2 : perception sociale des rapports hommes/femmes : complémentarité, domination, égalité

1. Selon vous que représente la femme dans la vie d'un homme
2. Aux vues des dynamiques sociales pensez-vous qu'une femme peut avoir une autorité sur un homme
3. Pouvez-vous nous parler du rôle et la place de la femme dans la cellule familiale
4. Pensez-vous qu'il puisse exister une égalité de pouvoir entre les hommes et les femmes
5. Pensez-vous qu'un homme ou une femme ait le droit d'exercer la violence sur son ou sa partenaire

Item3 : connaissances relatives aux violences conjugales

- 1) Avez-vous déjà entendu parler de violences conjugales ? si oui que savez-vous à ce sujet
- 2) Selon vous quelles pourraient être les raisons pour lesquelles un homme exercerait un comportement violent envers sa partenaire
- 3) Avez-vous déjà entendu parler des femmes violentes ?
- 4) A votre avis qu'est ce qui pourrait conduire une femme à exercer une quelconque forme de violence envers son mari ?
- 5) Avez-vous déjà assisté à une scène de violence entre partenaires ? si oui pouvez-vous nous dire comment cela se manifestait
- 6) D'après vous quelles peuvent être les conséquences des violences conjugales
- 7) Que suggérez-vous pour mettre fin aux violences entre les sexes

Annexes 3 : Guide pour enfants (08-18 ans)

Bonjour Monsieur/Madame ! je m'appelle FopaTantchi Sandrine Laure, dans le cadre de ma formation, j'entreprends en ce moment une recherche sur le thème : violence conjugale à Yaoundé : cas du quartier Nkolmesseng dans l'arrondissement de Yaoundé 5. J'aimerais obtenir de vous un certain nombre d'informations relative à la question. Ces informations ne serviront que le seul but d'une formation académique anonyme.

I : identification de l'enquêté

Nom_

Prénom

Age

II : généralité sur les violences conjugales

1. Avez-vous déjà entendu parler des violences conjugales
2. Pouvez-vous déjà été témoin d'une bagarre ou une dispute violente entre vos parents

Si oui pouvez-vous nous dire quelles en étaient les causes et comment est-ce que cette violence s'exerçait

3. Comment réagissiez-vous pendant ces moments de violence
4. Ce phénomène a eu des conséquences sur vous ? Si oui lesquels
5. Comment ce problème s'est résolu

Annexe4 : Guide pour personnes âgées (hommes/femmes)

I : Identification

1. Noms _____
2. Prénoms _____
3. Age _____

II : Perception de la violence conjugale par l'enquêté

1. Que pensez-vous des rapports hommes femmes en termes de pouvoir
2. Pensez-vous qu'une femme peut exercer la violence sur l'homme
3. Avez-vous vous entendu parler des femmes violentes
4. Aux vues des représentations sociales et des dynamiques sociales, qu'est ce qui peut expliquer la violence des femmes sur les hommes et vice-versa
5. Pouvez-vous nous parler des conséquences des violences conjugales
6. Selon vous comment se manifeste la violence des femmes sur les hommes et vice-versa
7. Pensez -vous qu'il existe un couple sans violence
8. Que pouvez-vous suggérer pour mettre fin aux violences

Annexe 5 : Guide pour les autorités traditionnelles

Bonjour Monsieur/Madame ! Je m'appelle Fopa Tantchi Sandrine Laure, dans le cadre de ma formation, j'entreprends en ce moment une recherche sur le thème : violence conjugale à Yaoundé : cas du quartier Nkolmesseng dans l'arrondissement de Yaoundé 5. J'aimerais obtenir de vous un certain nombre d'informations relatives à la question. Ces informations ne serviront que le seul but d'une formation académique anonyme.

Item 1 : identification de l'enquêté

1. Nom
2. Prénom
3. Nom de la chefferie

Item2 : perception de la violence conjugale

1. Pouvez-vous nous parler des violences conjugales
2. En se basant sur les préceptes traditionnels, pouvez-vous nous dire quelle est la place ou le rôle de l'homme et de la femme dans le couple
3. La violence conjugale étant une réalité sociale, pouvez-vous nous quels sont les facteurs qui peuvent conduire un homme à exercer la violence sur sa femme et vice versa
4. Comment se manifeste la violence des hommes envers les femmes et celle des femmes envers les hommes
5. Quelles sont selon vous les conséquences des violences conjugales
6. Que pouvez-vous suggérer pour mettre fin aux violences

Annexes 6 : Guide pour les autorités religieuses

Bonjour Monsieur/Madame ! je m'appelle Fopa Tantchi Sandrine Laure, dans le cadre de ma formation, j'entreprends en ce moment une recherche sur le thème : violence conjugale à Yaoundé : cas du quartier Nkolmesseng dans l'arrondissement de Yaoundé 5. J'aimerais obtenir de vous un certain nombre d'informations relative à la question. Ces informations ne serviront que le seul but d'une formation académique anonyme.

Item1 : identification de l'enquêté

1. Nom
2. Prénom
3. Nom de l'église ou de la mosquée

Item2 : perception de la violence conjugale par les religieux

1. Pouvez-vous nous parler des violences conjugales
2. En se basant sur les préceptes religieux, pouvez-vous nous dire quelle est la place ou le rôle de l'homme et de la femme dans le couple
3. La violence conjugale étant une réalité sociale, pouvez-vous nous quels sont les facteurs qui peuvent conduire un homme à exercer la violence sur sa femme et vice versa
4. Comment se manifeste la violence des hommes envers les femmes et celle des femmes envers les hommes
5. Quelles sont selon vous les conséquences des violences conjugales
6. Que pouvez-vous suggérer pour mettre fin aux violences

Annexes 7 : LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES

1) Femmes mariées

Noms et Prénoms	Âges	Date de l'entretien
Maffeu Nadine	40 ans	17-09-2022
Donganguim Clarisse	45 ans	17-09-2022
Ba Alice	25 ans	19-09-2022
Ebonosse Nadège	35 ans	19-09-2022
NgoyepMarié-Rose	29 ans	20-09-2022
Nkolo Geneviève	38 ans	22-09-2022
Mboto Leticia	23 ans	22-09-2022
Makeu Emilienne	40 ans	22-09-2022
Matene Hélène	51 ans	28-09-2022
Ngo-ngé Chantale	48ans	29-09-2022
Nganné Anne	56 ans	01-10-2022
Mayo Chantale	42 ans	01-10- 2022
Josse	37 ans	01-10-2022
Fongou Béatrice	32 ans	01-10-2022

2) Hommes mariés

Noms et Prénoms	Âges	Date de l'entretien
MoumbéJean-Jacques	45 ans	17-09-2022

Désiré	47 ans	17-09-2022
Boster	39 ans	19-09-2022
Bela Gédeon	39 ans	19-09-2022
KetchemMumba Daniel	40ans	20 -09-2022
Tabba Marius	33 ans	22-09-2022
Aboubakar	43 ans	08-10-2022

3) Femmes célibataires

Noms et prénoms	Ages	Date de l'entretien
Ngobot Irène	42 ans	19-09-2022
Nadine Thérèse	34 ans	20-09-2022
Akono Rose	31ans	22-09-2022
Messe Chancelle	22 ans	22-09-2022
Edwige Edima	25 ans	22-09-2022

4) Hommes célibataires

Nzock Kevin	27ans	17-09-2022
Nkweh Brice Lambi	35ans	17-09-2022
AmbataLoic	26 ans	19-09-2022
Nvogo Cédric	23 ans	20-09-2022
Olinga Paul	21 ans	20-09-2022
Abomo François Narcisse	27 ans	20-09-2022

Belomo David	18 ans	22-09-2022
Alfredo	23 ans	29-09-2022
Frederick	22ans	29-09-2022

5) Enfants

Biok Simon	15 ans	19-09-2022
Kwasseu Mohamed	14 ans	19-09-2022
Machedjou Prisca	17 ans	20-09-2022
Hosan	08 ans	08-10-2022
Atangana Charles	15 ans	08-10-2022

6) Matriarches

Madeleine	66 ans	20-09-2022
Kembou pauline	60 ans	20-09-2022
Mbarda Marguerite	60 ans	22-09-2022
Ayangma Bide	60 ans	29-09-2022
Anonyme	55 ans	1 ^{er} -09-2022

7) Patriarches

Ngandeko René	64 ans	22-09-2022
Bassilekim Dominique	63 ans	1 ^{er} -10-2022
Anonyme	65 ans	1 ^{er} -10-2022

EtangoOkala Charles	74 ans	8-10-2022
Ndon Justin	67 ans	1 ^{er} -10-2022

8) Autorités religieuses

Nomset prénoms	Noms du lieu de prière	Date de l'entretien
Ndongo Henry	Eglise christ lumière pour la nation	19-09-2022
Rostand Blaise	Eglise évangélique	29-09-2022
Imam Mohamed Thom	Grande mosquée de nkolmesseng	30-09-2022

9) Chefs traditionnels

Noms et prénoms	Nom de la chefferie	Date de l'entretien
Elana henry Claude	Chef du secteur Monbelinga	28-09-2022
AmougouAteba	Chef de 3èm dégré nkolmesseng	29-09-2022

TABLE DES MATIERES

DÉDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
RESUME	iii
ABSTRACT	iv
LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES FIGURES.....	vii
INTRODUCTION GENERALE	1
I. JUSTIFICATION, CONTEXTE ET PROBLEME DE RECHERCHE	1
1. Justification du choix du sujet de recherche	1
1.1. Justification personnelle.....	1
1.2. Justification scientifique	2
2. Contexte de la recherche.....	3
3- Problème de recherche.....	6
II. PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE.....	8
1. Légitimations socioculturelles de la violence conjugale féminine	9
2. Dynamiques sociales et le masculin	13
III. QUESTIONS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	16
1. Questions de recherche	16
1.1. Question de recherche principale.....	16
1.2. Questions de recherche secondaires.....	16
2. Hypothèses de recherche.....	17
2.1. Hypothèse de recherche principale	17
2.2. Hypothèses de recherche secondaires	17
IV. CADRE THEORIQUE.....	17
1. La théorie des représentations sociales de Jean-Claude ABRIC	18

2. La théorie du constructivisme social de Peter BERGER et Thomas LUCKMANN	19
3. La théorie de l'analyse stratégique	20
V. CADRE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	21
1. La définition de la population de recherche.....	22
2. Le choix de la méthode de recherche.....	21
3. L'échantillonnage	22
3.1. Échantillonnage par boule de neige	22
3.2. Échantillonnage par commodité	22
4. Délimitation spatio-temporelle	23
4.1. Délimitation spatiale	23
4.2. Délimitation temporelle	23
5. Les techniques et outils de collecte des données	23
5.1. La recherche documentaire	23
5.2. L'observation directe	24
5.3. Les récits de vie	25
5.4. L'entretien semi-directif	25
6. L'analyse des données collectées.....	26
6.1. La transcription	27
6.3. La catégorisation	27
6.3. L'interprétation des données	27
VI. DEFINITION DES CONCEPTS	27
1. Violence	27
2. Violence conjugale	28
3. Violence basée sur le genre.....	29
4. Violence masculine.....	30
5. Violence féminine.....	30
6. Inégalité de sexe.....	30
7. Rapports sociaux de sexe	30
VII- PLAN DE REDACTION.....	31

PREMIERE PARTIE : STRUCTURATION DES VIOLENCES CONJUGALES OBSERVEES DANS LA LOCALITE DE NKOLMESSENG	33
CHAPITRE I : LA LOCALITE DE NKOLMESSENG FACE	35
AUX VIOLENCES DE COUPLES.....	35
I. DESCRIPTION DE LA ZONE DE RECHERCHE.....	35
1. Description de la commune d'arrondissement de Yaoundé 5	35
1.2. La population	36
1.3. L'aspect physique	36
1.4. Les activités socio-économiques.....	36
1.5. Le domaine éducatif et sportif	37
1.6. Le domaine sanitaire, social et religieux.....	37
1.7. Le domaine administratif	38
2. Description du quartier Nkolmesseng.....	38
2.1. Géo- localisation	38
2.2. Présentation de l'aspect institutionnel.....	41
2.3. Organisation sociale de la population	41
2.4. Présentation des activités économiques	42
2.4.1. Le commerce	42
2.4.2. L'agriculture et l'élevage	43
2.4.3. Le transport.....	43
2.4.4. Les services professionnels techniques	43
2.4.5. Les activités ludiques	43
II. LES TYPES ET MANIFESTATIONS DES VIOLENCES OBSERVEES AU SEIN DES COUPLES DU QUARTIER NKOLMESSENG.....	44
1. La violence masculine : la femme victime de violence	44
1.1. La violence psychologique et verbale.....	45
1.2. La violence sexuelle et économique	46
1.3. La violence physique	47
2. La violence féminine : l'homme victime de violence.....	49
2.1. La violence psychologique et verbale.....	49

2.2. Bouderies et violences sexuelles.....	50
2.3. La violence physique	51
CHAPITRE II : LA VIOLENCE VECUE DANS LES.....	55
COUPLES DU QUARTIER NKOLMESSENG : LOGIQUES DES ACTEURS	55
I. LES DETERMINANTS DE LA VIOLENCE DE L'HOMME SUR LA FEMME : UNE ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES	56
1. La localité de Nkolmesseng : une société patriarcale	56
2. La place de la fertilité dans le couple.....	59
3. Le cercle relationnel de l'homme	60
3. L'impact familial	61
II. CONSTRUCTION DES NOUVEAUX RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE : UNE ANALYSE DE LA VIOLENCE CONJUGALE DE LA FEMME	63
1. Le niveau d'étude de la femme	63
2. Les revenus financiers de la femme.....	64
3. Vengeance féminine et pratiques mystiques.....	66
5. Infidélité et irresponsabilité masculines au sein du couple.....	68
5.1. Infidélité masculine.....	68
5.2. Irresponsabilités masculines	68
III. LA VIOLENCE CONJUGALE : UNE ANALYSE DES FACTEURS TRANSVERSAUX.....	70
1. Ethnicisation de la violence conjugale.....	70
2. L'intérêt au fondement des mariages.....	71
SECONDE PARTIE : CONSTRUCTIONS SOCIALES AUTOUR DE LA VIOLENCE CONJUGALE	75
CHAPITRE III : VIOLENCES CONJUGALES DANS LE QUARTIER NKOLMESSENG : UN REGARD PORTE SUR LES CONSEQUENCES	77
SOCIALEMENT CONSTRUITES	77
I. LES CONSEQUENCES DE LA VIOLENCE SUR LA FEMME VICTIME.....	77
1. Incidences de la violence conjugale sur la santé physique des femmes	77
2. Incidences sur la santé mentale des femmes	78

3. Incidences sur la santé sexuelle des femmes	79
4. Incidences sur la parentalité : Analyse de la relation mère-enfants.....	79
II. CONSEQUENCES DE LA VIOLENCE CONJUGALE SUR LES HOMMES	81
1. Incidences de la violence conjugale sur l’homme victime	81
1.1. Conséquences sur le plan physique.....	81
1.2. Conséquences sur le plan psychologique.....	82
1.3. Conséquences sur le plan social.....	83
2. Conséquences sur l’homme auteur de violences au sein du couple.....	84
2.1. Conséquences sur le plan social.....	84
2.2. Incidences sur le plan matériel.....	87
2.3. Incidences sur la parentalité : relation père-enfant	88
III. CONSEQUENCES DE LA VIOLENCE CONJUGALE SUR LES ENFANTS.....	89
1. Les problèmes de santé physique et mentale	90
2. Sur le plan comportemental	90
3. Sur le plan de la relation parent-enfant	91
4. Les problèmes d’ordre cognitif et scolaire.....	92
CHAPITRE III : VIOLENCES CONJUGALES DANS LE QUARTIER NKOLMESSENG	
: UN REGARD PORTE SUR LES CONSEQUENCES	95
SOCIALEMENT CONSTRUITES	95
I. CONTRUCTION DES STRATEGIES CONJUGALES : EN QUÊTE DE	
COHESION CONJUGALE	95
1. Le recours à un intermédiaire	96
2. Le recours à la religion	97
3. Le recours au dialogue et aux flatteries	98
4. Le recours à l’alcool	99
II. STRATEGIES SOCIO-ADMINISTRATIVES.....	100
1. Actions des Services Déconcentrés de l’Etat (SDE) : le MINPROFF.....	100
2. Actions des Services Déconcentrés de l’Etat (SDE) : le MINJUSTICE	101
3. Actions des autorités traditionnelles	102
4. Actions des leaders religieux	102

III. PERSPECTIVES A ENVISAGER.....	103
1. Une proximité accrue de l'activisme des SDE	105
2. Un activisme de la société civile dans le quartier Nkolmesseng	106
3. Un renforcement des actions des leaders communautaires.....	107
4. L'application des valeurs du mariage par les couples	107
CONCLUSION GENERALE.....	112
BIBLIOGRAPHIE.....	119
ANNEXES	I
TABLE DES MATIERES	127